

LA NOTION DE TEXTE

Jean-Michel Adam

(10-2019)

Pour citer cet article :

Adam (J.-M.), 2019, « La notion de texte », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.

« La notion de texte serait, à en croire certains, impossible à définir. »
(Weinrich 1973 : 13)

Le premier obstacle que rencontre tout essai de définition de la notion de *texte* réside dans l'extrême diversité et l'hétérogénéité des textes possibles :

Quelle définition serait à la fois applicable et féconde pour embrasser des textes aussi différents qu'une tragédie de Racine, un article de journal sportif, un traité d'anatomie humaine ou de biochimie, un éditorial politique, un mémoire paru aux comptes rendus de l'Académie des sciences, un roman et une thèse d'histoire ? (Molino 1989 : 41)

Et que dire des textualités orales (monogérées et polygérées) et des textualités numériques ? À cette diversité vient s'ajouter une autre difficulté : le concept de *texte* est l'objet légitime de disciplines aussi différentes que la rhétorique, l'herméneutique, la stylistique, la philologie, la textologie, la poétique, la sémiotique, les sciences de l'information et de la communication, la génétique, la logique et la philosophie. De plus, dès la fin des années 1920, Vološinov ne mettait-il pas en doute la possibilité même de l'établissement d'un *concept linguistique de texte* ?

La construction de la phrase complexe (la période), voilà tout ce que la linguistique peut prendre en compte. Quant à l'organisation de l'énoncé complet, elle en renvoie la compétence à d'autres disciplines : la rhétorique et la poétique. La linguistique n'a pas de méthode pour aborder les formes de composition d'un tout. (2010 : 281)

C'est au milieu d'une phrase que le linguiste se sent le plus à l'aise. Plus il se rapproche des confins de la parole, de l'énoncé en tant que tout, moins sa position est sûre. Il n'a aucun moyen pour aborder la totalité ; aucune des catégories linguistiques ne convient pour définir une totalité. (2010 : 353)

Soixante ans plus tard, dans la revue *La Linguistique*, Denise François-Geiger, considérant la définition du texte comme « malaisée », ajoutait quand même : « Quoi qu'il en soit, il est évident que le linguiste ne peut se cantonner dans les limites étroites de la phrase et qu'il doit, à ses risques et périls, s'aventurer dans l'objet-texte » (1988 : 7). Pour relever ce défi et dessiner, malgré tout, les contours d'une définition, nous questionnerons d'abord les rapports entre *texte*, *langue* et *grammaire* (1). La mise en cause de la réduction traditionnelle du concept de texte à la sphère de l'écrit nous amènera à redéfinir les concepts de *texte* et de *discours* (2), puis à examiner la question des *frontières péritextuelles* et de la complétude d'un tout textuel et de chacune de ses parties (3). En repartant de l'étymologique du « tissu du texte », nous cernerons la

complexité de la *texture* microtextuelle infra- et inter-phrastique/inter-périodique (4), avant de définir les unités transphrastiques/transpériodiques méso- et macro-textuelles (5). La dernière partie sera consacrée aux différentes *formes de textualisation* qui découlent de la combinaison des régimes médiologiques écrit, oral, iconique et numérique (6).¹

1. LE TEXTE, LA LANGUE ET LA GRAMMAIRE

1.1. Importance épistémologique et méthodologique du texte

Le terme même de « linguistique textuelle » a été introduit par Coseriu, dans « Determinación y entorno. Dos problemas de una lingüística del hablar » (1955-56 ; traduit en français dans Coseriu 2001). Dans cette perspective, le concept de *texte* devient un concept premier de la linguistique, conformément au principe énoncé par Saussure en 1894 et commenté par Benveniste (1964-65 : 30) dans un article où il retrace l'enseignement du linguiste genevois à l'École des Hautes Études : « Avant tout on doit ne pas se départir de ce principe que la valeur d'une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques, qui l'entourent et l'éclairent » (Saussure 1922 : 514).

Weinrich le dit autrement dans la dernière édition de *Tempus* : « Die Texte einer Sprache stehen also nicht am Ende oder gar weit jenseits der Grammatik, sondern *an ihrem Anfang* »² (1994 : 308). Ce qu'illustrent ses travaux sur les temps verbaux : « [...] les formes temporelles viennent d'abord à nous – et nous reviennent – à travers des textes. C'est là qu'elles dessinent avec d'autres signes, et aussi avec d'autres temps, un complexe de déterminations, un réseau de valeurs textuelles » (1973 [1964] : 13).

Plus récemment, Neveu (2006 : 86) considère le texte comme « un observatoire de la langue » et il assigne à ce concept une triple fonction définitoire « d'établissement, d'attestation et d'institution des événements linguistiques ». Bronckart va dans le même sens : « Une démarche de sciences du langage se doit d'aborder d'abord les *textes*, en tant qu'ils constituent les réalisations empiriques premières de l'ordre langagier » (2008 : 39). Tous deux rejoignent ainsi Rastier, qui fait du texte « non seulement l'objet empirique, mais l'objet réel de la linguistique » (1989 : 5). C'est tout le paradoxe de la linguistique textuelle :

[...] partie la moins développée et la moins reconnue de la discipline, la linguistique textuelle constitue en fait le fondement empirique, méthodologique et théorique de tout l'édifice disciplinaire, tant il est vrai que les langues ne sont accessibles que par les textes et le langage par les langues [...]. (Rastier 2008 : 3)

Il ne faut toutefois pas céder au leurre de l'évidence naturelle du *texte*, dénoncé aussi bien par Charles (1995 : 40) que par Chartier (1998 : 279) : les textes sont des constructions

¹ Je remercie Solange Ghernaouti pour ses remarques avisées sur les textes numériques.

² « Les textes d'une langue ne se trouvent pas à la fin ni même au-delà de la grammaire, mais à son point de départ ».

issues de procédures médiatrices qui assurent leur circulation. Ce dont les concepts de *textiel* (contraction de *texte* et de *logiciel*) et d'*architexte* (de *arkhè*, origine et commandement), développés dans Davallon *et al.* 2003, rendent bien compte, en soulignant l'importance de l'outil technique qui permet de produire un texte numérique :

Du banal traitement de texte au logiciel d'écriture multimédia, on ne peut produire un texte à l'écran sans outils d'écriture situés en amont. Ainsi le texte est-il placé en abîme dans une autre structure textuelle, un « architexte », qui le régit et lui permet d'exister. [...] Autrement dit, le texte naît de l'architexte qui en balise l'écriture. (Davallon *et al.* [2003] 2013 : 10)

La théorie du texte doit intégrer une attention méthodologique aux opérations que les énoncés subissent pour devenir textes d'un corpus. C'est très important lors de l'établissement des grands corpus numériques et de la transcription d'interactions conversationnelles, mais cela vaut tout autant pour la question du passage du manuscrit/tapuscrit au livre, à l'article donné à un journal ou à une revue, à l'affiche imprimée, etc. L'établissement philologique des textes rassemblés dans un corpus et l'observation des états variationnels du « même » texte sont aussi importants dans le cas des versions prononcées et écrites d'un discours politiques (Adam 2011a : 251-268 & 2016) que dans ceux des éditions et des traductions des textes littéraires (Adam 2018a), du passage d'une dépêche d'agence aux différents articles journalistiques sur un même événement et de la reprise d'un même article dans plusieurs journaux (Simon 2011). Avec le numérique, les potentialités électroniques des fichiers sont les éléments de textualités potentielles, stabilisables à un instant t, mais modifiables à tout instant pour former ainsi autant de textes en genèse ou en variation.

1.2. De Hjelmslev aux grammaires de textes

Hjelmslev, dans ses *Prolégomènes à une théorie du langage* (1943 ; traduit en français en 1968 et 1971), est le premier linguiste de l'époque moderne à avoir accordé une place importante au concept de texte dans les sciences du langage (Conte 1985, Rastier 1997, Badir 1998) :

La théorie du langage s'intéresse à des textes, et son but est d'indiquer un procédé permettant la reconnaissance d'un texte donné au moyen d'une description non contradictoire et exhaustive de ce texte. Mais elle doit aussi montrer comment on peut, de la même manière, reconnaître tout autre texte de la même nature supposée en nous fournissant les instruments utilisables pour de tels textes. (Hjelmslev 1971 : 26-27)

Comme le montre Kyheng, les chapitres 1 à 8 des *Prolégomènes*, consacrés aux aspects théoriques de la théorie du langage, sont dominés par le *concept discontinuiste de textes* [*tekster*], objet empirique dénombrable. Les chapitres 9 à 20, qui portent sur les principes et éléments de l'analyse linguistique, privilégient le *concept continuiste de texte* [*tekst*], somme de tout ce qui a été écrit et dit dans une langue, « donnée primaire absolue à partir de laquelle commence toute analyse linguistique » (Kyheng 2005). L'ambition est extrême :

Il ne suffit pas que la théorie du langage permette de décrire et de construire tous les textes possibles d'une langue donnée ; il faut encore que, sur la base des connaissances que contient la théorie du langage en général, elle puisse faire de même pour les textes de n'importe quelle langue. (Hjelmslev 1971 : 27)

Parcourir tous les textes existants est naturellement humainement impossible, et serait du reste inutile, puisque la théorie doit être tout aussi valable pour des textes qui ne sont pas encore réalisés. (Hjelmslev 1971 : 28)

Les premières entrées du concept de *texte* dans la lexicographie linguistique de langue française prennent appui sur Hjelmslev. C'est le cas aussi bien du *Dictionnaire de linguistique* de Dubois *et al.* (1972 : 486) que du *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* de Ducrot et Todorov (1972 : 375). Les travaux ont ensuite suivi deux directions. Greimas a prolongé les thèses de Hjelmslev dans le sens d'une *sémiotique du texte* (1976b) et d'une *sémiotique textuelle* (1976a), soit le passage d'une notion linguistique de texte à une notion sémiotique beaucoup plus générale (De Angelis 2018 : 140). La grammaire générative et transformationnelle a quant à elle influencé les *Grammaires de texte* anglo-saxonnes qui ont également eu l'ambition de décrire et de produire tous les textes bien formés des langues (Isenberg 1970 & 1971, Lang 1972, van Dijk 1972 & 1973, Petöfi & Reiser 1973, Werlich 1976, Reiser 1978). C'était encore le cas, sur des bases linguistiques et logiques, de la « Théorie partielle du texte » de Petöfi (1975).

La grammaire de texte de Slakta (1975, 1980, 1985) a pris, en revanche, appui sur la *Perspective Fonctionnelle de la Phrase* du Second Cercle de Prague (Mathesius 1929, Firbas 1964, Daneš 1974). Direction suivie également par Combettes dans *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique* (1983) et par Carter-Thomas dans *La Cohérence textuelle* (2000). Ces travaux présentent l'intérêt de définir le texte comme le lieu d'une tension permanente et d'un équilibre précaire entre *reprise-répétition* d'une information posée comme connue (le *thème*) et *progression* par apport d'informations nouvelles (*rhème* : ce qui est dit à propos du thème et *focalisé*, foyer d'information). Combettes résume très bien cet équilibre instable : « L'absence d'apport d'information entraînerait une paraphrase perpétuelle ; l'absence de points d'ancrage renvoyant à du "déjà dit" amènerait à une suite de phrases qui, à plus ou moins long terme, n'auraient aucun rapport entre elles » (1986 : 69). Tout en reposant le vieux problème de l'ordre des mots dans la phrase (Weil 1879), c'est surtout la question des divers types d'enchaînements inter-phrastiques que ces travaux abordent. En s'interrogeant sur ce qui fait d'une suite de phrases un texte, ils retrouvent une idée de Blinkenberg :

La plupart des phrases ne sont pas isolées, elles sont enchaînées à d'autres ; une phrase en amène une autre, elle la déclenche ; et le point d'aboutissement d'une phrase est très souvent la notion initiale de la phrase suivante ; le prédicat de la première devient le sujet de la deuxième, et ainsi de suite ; ou bien dans d'autres cas, un même sujet reçoit une série d'attributs successifs. (1928 : 30)

On reconnaît là les principes de la *thématisation du rhème* (progression par thématisation linéaire) et de la *continuité thématique* (progression à thème constant). La combinaison de ces deux modalités de progression textuelle est bien illustrée par cette brève journalistique rédigée par Félix Fénéon en 1906, pour le journal *Le Matin* :

- (1) Dormir en wagon fut mortel à M. Émile Moutin, de Marseille. Il était appuyé contre la portière ; elle s'ouvrit, il tomba.

Le rhème de P1 (*M. Émile Moutin*) devient thème de P2 par pronominalisation (*Il*) ; le rhème de P2 (*la portière*) devient thème de l'énoncé suivant (*elle*). À cette progression linéaire succède, dans la chute, un retour au thème pronominal de P2 (*il tomba*) :

- [P1] Dormir en wagon fut mortel à **M. Émile Moutin**, de Marseille [c1].
 [P2] **IL** était appuyé contre **la portière** [c2] ;
ELLE s'ouvrit [c3],
IL tomba [c4].

La segmentation des quatre clauses de longueur décroissante se fait au moyen d'une ponctuation de moins en moins forte, qui génère une accélération du rythme : [c1-11 mots. c2-6 mots ; c3-2 mots, c4-2 mots.]. La séparation de P1 et de P2 s'explique par le fait que l'information principale est contenue dans la première phrase graphique. La seconde remonte narrativement la chaîne causale qui mène à la mort de la malheureuse victime, en apportant une réponse à la question *comment est-il mort ? Parce qu'il dormait* étant moins une réponse au *pourquoi ?* qu'une sorte d'énigme initiale qu'éclaire P2.

1.3. Grammaticaliser ou non le concept de texte

Dire que « Le texte est d'abord un objet grammatical », comme c'était le cas, par exemple, dans les entrées « Texte » et « Grammaire de texte » du *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures* (Demougin éd. 1985-1986), avait déjà été mis en question par Halliday & Hasan :

A text is best thought of not as a grammatical unit at all, but rather as a unit of different kind : a semantic unit. (1976 : 293)

A text is a unit of language in use. It is not a grammatical unit, like a clause or a sentence ; and it is not defined by its size. (1976 : 1)

In other words it is not simply a large grammatical unit, something of the same kind as a sentence but differing from it in size – a sort of supersentence. (1976 : 293)

Jakobson le disait autrement : « Dans la combinaison des phrases en énoncés, l'action des règles contraignantes de la syntaxe s'arrête [...] » (1963 : 47). Position réaffirmée par Soutet : « Dans le cas particulier du texte, le rapport du tout à la partie ne relève pas du même type de prévisibilité que celui qui existe entre chacune des unités subphrastiques et leurs constituants immédiats » (2005 : 325). Selon un point de vue distributionnel, si des procédures de segmentation et de commutation permettent d'établir des classes et de définir le morphème, le signe, le syntagme et la phrase comme des suites ordonnées de phonèmes, de signes, de morphèmes et de syntagmes, « on voit mal ce que pourrait être une classe distributionnelle de phrases » (Soutet 1995 : 325). Dans l'exemple (1), étudié plus haut, on a vu qu'une classe de morphèmes comme les pronoms personnels de 3^{ème} personne (*IL* et *ELLE*) remplit une fonction textuelle de reprise et de liage entre clauses, au-delà de la frontière du point, et diffère ainsi des autres membres de la classe morphologique des pronoms personnels, à laquelle elle ne se réduit donc pas.

Au début de sa thèse sur l'anaphore, précisément, Apothéloz choisit de parler de *linguistique textuelle* plutôt que de *grammaire de texte*. Il pointe ainsi le fait que : « La question qui se trouve au centre de la linguistique textuelle – et qui en fonde en quelque sorte la problématique – est celle qui consiste à déterminer quels sont les dispositifs langagiers qui, au niveau inter- et transphrastique, prennent le relais de la syntaxe » (1995 : 9-10). Bien qu'il ne s'intéresse qu'à des « enchaînements de deux énoncés et de deux répliques dialogales » (1990 : 12), dans son livre sur *Le transphrastique*, Stati renonce au terme de « syntaxe transphrastique » (1990 : 11). Position contredite par la *macro-syntaxe* des recherches aixoises du GARS et du Groupe de Fribourg, et plus encore par Coseriu (2007), qui n'a pas hésité à développer une *grammaire transphrastique* (« *gramática transoracional* »), avec l'ambition de prolonger la syntaxe et la grammaire des langues.

Même si, comme le disent Desclés et Guentchéva : « Toute grammaire du texte doit nécessairement s'appuyer sur une analyse détaillée des formes et des valeurs des marqueurs grammaticaux » (1987 : 112), il faut tenir compte du fait que Lita Lundquist a démontré que le jugement de textualité (*texte vs non-texte*) est très proche du jugement de grammaticalité (*phrase vs non-phrase*), mais que les règles linguistiques que l'on peut tirer du fait que « l'agencement des parties du texte (les phrases) paraît régi par des expressions linguistiques contenues dans ces parties » (Lundquist 1999 : 72) ne suffisent pas. D'autres principes entrent en jeu, à savoir « des principes cognitifs » : schémas et scripts, « Idealized Cognitive Models » de Lakoff (1987), « Patterns for integrating symbolic structures » de Langacker (1991, 1999, 2008). Parmi les nombreux travaux qui ont fait avancer la recherche, il faut encore citer l'approche textuelle et fonctionnelle de la grammaire de Givón (1998), mais aussi la *Rhetorical Structure Theory* (RST) de Mann & Thompson (1988) avec ses 23 relations entre clauses ou entre séquences formant un paragraphe ou un texte (Péry-Woodley 1993) et, plus récemment, la *Théorie des Représentations Discursives Segmentées* (SDRT de Busquets *et al.* 2001).

Pour s'engager dans une extension de la grammaire à des faits plus vastes que la phrase et la période et rompre avec les conceptions classiques, centrées sur la bonne formation de phrases-types, il faut partir du fait que les solidarités morpho-syntaxiques entre unités de la langue n'ont qu'une portée limitée. Dès que l'on passe le seuil du syntagme et du noyau de la phrase pour entrer dans les domaines de l'inter-phrastique/périodique et du transphrastique/transpériodique, d'autres systèmes de connexions apparaissent, qui reposent sur des marques dont la portée peut être lointaine. En signalant que « telle ou telle unité doit être comprise comme entretenant telle relation avec telle ou telle autre » (Charolles 1993 : 311), ces marques linguistiques ont pour fonction pragmatique d'inciter le destinataire-interprétant à établir des ponts entre clauses ou segments textuels.

Par exemple, toujours dans (1), outre les anaphores dont nous avons parlé, les temps verbaux prennent en charge la narration du fait divers et instaurent des rapports entre clauses qui font de cette suite de deux phrases graphiques un récit :

- (1) [c1] Dormir en wagon **fut** mortel à M. Émile Moutin, de Marseille. [c2] Il **était appuyé** contre la portière ; [c3] elle **s'ouvrit**, [c4] il **tomba**.

Le passé simple de c1, avec le verbe être, résume l'événement et permet le déplacement en position rhématique du nom de la victime, tandis que l'action de dormir passe en position thématique et devient cause du verbe conjugué. Le plus-que-parfait de c2 sert d'appui descriptif (état) à l'irruption du drame raconté par les deux passés simples (événements) de c3 et de c4 (sur le fonctionnement textuel de cette distinction état/événement, voir Desclés & Guentchéva 1987).

On comprend que Prandi puisse proposer de passer « de la dimension phrastique, régie par la grammaire, à une dimension textuelle, régie par la cohérence des concepts supportée par des moyens cohésifs appropriés » (2007 : 75). La théorie du texte s'intéresse prioritairement à ces « ressources cohésives spécialisées » (Prandi 2007 : 81), à commencer par les marques de connexion qui indiquent des positions : tel énoncé étant temporellement, causalement, argumentativement placé avant ou après tel autre, hiérarchiquement secondaire ou plus important qu'un autre (qu'on pense, par exemple, à la relation *protase* > *apodose* de la période classique). Ces outils de connexion, propres aux diverses langues – comme ci-dessus les emplois des pronoms anaphoriques et du couple imparfait-passé simple en français –, font manifestement partie de la compétence langagière des sujets parlants, habitués à les voir/entendre à l'œuvre et à les traiter dans des genres de discours différents.

2. TEXTES ET DISCOURS : OPPOSITION ET COMPLÉMENTARITÉ

2.1. Textualités scripturales et orales

Chez Ricœur, dans le chapitre « Qu'est-ce qu'un texte ? » de *Du texte à l'action*, la formule « le texte est un discours fixé par l'écriture » met l'accent sur une différence : « Ce qui est fixé par l'écriture c'est un discours qu'on aurait pu dire, certes, mais précisément qu'on écrit parce qu'on ne le dit pas » (1986 : 138). En insistant sur cette distinction, le philosophe en vient à suivre l'opinion courante et à réserver le mot *texte* au domaine de l'écrit et le mot *discours* au domaine de l'oral : « Cet affranchissement de l'écriture, qui la met à la place de la parole est l'acte de naissance du texte » (*Ibid*). La tradition textologique ne dit pas autre chose : « Il n'existe pas de texte sans inscription » (Laufer 1989 : 11). C'est finalement la position de Berrendonner également, au début du chapitre 2 de *Grammaire de la période*. Après avoir posé que « le fait linguistique premier, c'est qu'il se tient des interactions verbales » et après avoir nommé *discours* « l'ensemble des matériaux sémiotiques mis en œuvre par les partenaires d'une telle interaction » (2012 : 21), il réserve le nom de *textes* aux « enregistrements graphiques ou acoustiques de séquences verbales énoncées ». Dans cette perspective, le *texte* n'est qu'un avatar dégradé du *discours*, la « simple trace instrumentale, souvent grossière, en tout cas fragmentaire et discontinue, des organisations discursives » (2012 : 21).

Si l'on considère, à titre d'exemple, l'ouverture du discours de politique générale prononcé par le premier ministre français Manuel Valls le 8 avril 2014 à l'Assemblée

nationale, il est évident que la réalisation discursive historique³ de ce début du discours n'est que très partiellement rendue par ces deux transcriptions qui doivent être, l'une et l'autre raisonnées :

- (2) Monsieur le président,
Mesdames, messieurs les députés,
Trop de souffrance, pas assez d'espérance, telle est la situation de la France.
Et c'est conscient de cette réalité que je me présente devant vous. [...]
- (2^{bis}) Monsieur le président^// Mesdames et Messieurs les députés √//
To / trop de souffrance^// pas / assez d'espérance / telle / est la situation / de la France √//
[Agitation de l'assistance et intervention du président de l'Assemblée : Allez/s'il vous plaît, qui se superpose à la première clause de la période suivante]
Et c'est conscient^// de cette réalité^// que je me présente // devant vous √//
[pendant la deuxième partie de la phrase, l'orateur écarte sur sa gauche le premier feuillet des notes qu'il est en train de lire]

En dépit de manques manifestes, ces deux textualisations rendent possible l'analyse de certains faits linguistiques. La version écrite officielle (2) a été publiée avec un soulignement en gras que l'analyse explicitera. La transcription de travail (2^{bis}) laisse de côté les gestes de Valls : ses mouvements de tête qui passent de ses notes à de brefs regards vaguement dirigés en direction de son auditoire, et surtout le fait qu'il écarte le premier feuillet de ses notes en prononçant la fin du segment cité. Notre transcription de ce segment d'écrit oralisé permet d'identifier des unités achevées par un abaissement de la voix (√) suivi d'une pause très marquée (//). Les autres pauses rendent compte du staccato, avec très peu de liaisons (exemple : *pas/assez*), qui caractérise l'élocution de Manuel Valls et le distingue des liaisons multiples du président Macron (pour une comparaison avec le phrasé d'André Malraux, voir Adam 2019 : 49-54). Les coupes brèves sont indiquées par une barre (/) et par deux barres (//) les pauses plus longues, généralement accompagnées d'une montée tonale (^) plus ou moins marquée, qui indique qu'une période n'est vraisemblablement pas achevée.

Pour penser l'unité de la langue, il est impossible de limiter la langue écrite au transcodage de la langue orale et de réduire le texte au transcodage-inscription de ce qui serait le discours. Aux définitions qui laissent entendre que *l'oral ne ferait pas texte*, on peut objecter que, d'un point de vue textuel, il n'y a guère de différence entre un proverbe oral et un proverbe écrit, entre un slogan politique ou publicitaire écrit et un slogan politique ou publicitaire oral. Très contraints formellement, ces genres discursifs communs à l'écrit et à l'oral diffèrent par la matérialité de leur énonciation : les ressources sonores et accentuelles de l'oral et celles de la spatialité (typo)graphique du canal visuel. Ils relèvent certes de deux régimes distincts d'usage de la langue, mais ils *font texte*, l'un comme l'autre. On peut dire, avec un spécialiste des traditions orales comme Zumthor, que « Du point de vue linguistique, oral ou écrit, un texte reste un texte, du ressort des méthodes critiques (quelles qu'elles soient) dont il est, comme texte, par définition, l'objet. Il comporte nécessairement des marques de ce statut [...] » (1983 : 125).

³ Audiovisuellement accessible sur youtube :
https://www.youtube.com/watch?v=vY7xOUZO_n_s

Soulignant plutôt leurs propriétés communes, de nombreux linguistes ne séparent pas *texte écrit* et *texte oral*. C'est le cas de Coseriu, qui définit le texte comme « la série d'*actes linguistiques* connexes que réalise un locuteur donné dans une situation concrète qui, naturellement, peut prendre une forme parlée ou écrite » (2007 : 86). Halliday & Hasan remplacent la « série d'*actes linguistiques* connexes » par les propriétés de *tout unifié* et de *cohésion*, qui caractérisent aussi bien les textes oraux que les textes écrits, quelle que soit leur longueur : « The word TEXT is used in linguistics to refer to any passage, spoken or written, of whatever length, that does form a unified whole » (1976 : 1). Bien que minimaliste et insistant surtout sur la linéarité de la langue, la définition que Weinrich donne du concept de texte prolonge celle de *tout unifié*, valant autant pour l'écrit que pour l'oral :

Tout échange se déroule sur l'axe du temps entre un début et une fin. Au début les interlocuteurs en présence prennent une position de communication qui leur convient. [...] En fin d'échange la position de communication est abandonnée ; mais la LINÉARITÉ de l'échange peut en outre être jalonnée et structurée par des interruptions plus ou moins marquées. Nous appelons TEXTE l'énoncé linéaire qui est compris entre deux interruptions remarquables de la communication et qui va des organes de la parole ou de l'écriture de l'émetteur aux organes de l'audition ou de la vue du récepteur. (1989 : 24)

Avec cette idée de « linéarité de l'échange jalonnée et structurée par des interruptions plus ou moins marquées » se dessine l'identification d'un tout borné et de ses parties. Bien que les textualités numériques, largement multimodales, paraissent remettre en cause les questions de frontières et de linéarité, nous verrons qu'elles peuvent être abordées à partir des principes que nous dégagons des textualités écrites et parlées.

2.2. Les textes et les discours

La distinction entre les concepts de *texte* et de *discours* ne passe donc pas par l'opposition de l'*écrit* et de l'*oral* : il s'agit d'une différence d'échelle que résume bien le double principe énoncé par Provost-Chauveau : (a) « L'analyse du discours suppose la *mise ensemble de plusieurs textes* » et (b) « Le texte – *exemple de discours* – n'est jamais réellement clos, il est continuation, d'une part, et inachèvement, de l'autre. Il n'existe comme texte que par ce qui le précède et le constitue, c'est-à-dire en fonction d'autres discours » (1971 : 19). C'est très précisément pour cette raison que la théorie du texte n'est qu'une partie de l'analyse discursive (Cossutta & Maingueneau 2019). Charaudeau reprend cette idée assez communément partagée dans le champ de l'analyse du discours :

Le texte se fabrique avec des règles qui lui sont propres, qu'il faut mettre au jour et qui témoignent à la fois des contraintes et des stratégies du sujet parlant, toutes choses qui construisent la "matérialité textuelle" [...]. Mais en même temps, il y a du discours, ou plutôt des discours qui circulent sous les textes (qu'ils soient oraux ou écrits) et qu'il faut détecter à travers les jeux d'intertextualité et d'interdiscursivité qui les constituent. (2015 : 125-126)

Tout effet ou jugement de textualité s'accompagne de la mise en relation différentielle du texte considéré – oral ou écrit – avec d'autres textes, au sein d'un *système de genres de discours* propre à une époque et à un groupe social donné. C'est ainsi qu'il convient de reformuler le principe d'*intertextualité* mis en avant aussi bien par de Beaugrande (1984 :

358) que par Bronckart, qui parle de : « [...] *mise en interface* entre les représentations construites par l'agent à propos de sa situation d'action (motifs, intentions, contenu thématique à transmettre, etc.), et les représentations de ce même agent concernant les genres disponibles dans l'intertexte » (Bronckart 1997 : 138). L'appartenance générique d'un texte conditionne son acceptabilité et sa pertinence, car, comme le dit Foucault dans *L'Archéologie du savoir* :

Ce ne sont ni la même syntaxe, ni le même vocabulaire qui sont mis en œuvre dans un texte écrit et dans une conversation, sur un journal et dans un livre, dans une lettre et sur une affiche ; bien plus, il y a des suites de mots qui forment des phrases bien individualisées et parfaitement acceptables, si elles figurent dans les gros titres d'un journal, et qui pourtant, au fil d'une conversation, ne pourraient jamais valoir comme phrase ayant un sens. (1969 : 133)

L'unité textuelle que constitue ce slogan d'une publicité ancienne pour la marque Opel (voir en annexe) apparaît comme ponctuée de façon intempestive, irrecevable d'un point de vue normatif :

- (3) [P1] La Manta.
[P2] De l'allure. [P3] Et du tempérament !

L'alinéa après la phrase graphique P1 isole un thème et souligne l'ellipse du verbe *avoir* (*avoir de/du...*), introducteur des deux propriétés prêtées à ce thème et qui pourrait relier les trois phrases nominales réduites à l'état de syntagmes. Le point avant le connecteur additif ET sépare les deux rhèmes tout en soulignant le second, modalisé par un point d'exclamation. Conformément au genre du slogan d'accroche publicitaire, une structure rythmique prend le pas sur la syntaxe phrastique. Mais surtout, l'autonomisation des trois syntagmes annonce la première partie du rédactionnel : à chaque segment nominal correspond un des trois premiers paragraphes (je souligne), ce qui transforme le slogan en titre thématique, introducteur d'un contenu descriptif :

- (3^{suite}) **Manta.** Le coupé qui a la cote : le favori en Europe. Ce n'est pas par hasard !
Il y a d'abord sa ligne racée, incomparable. Grâce à elle, la Manta se détache du peloton des autres voitures. **Voilà pour l'allure.**
Côté tempérament, voyez plutôt les performances de la nouvelle Manta i240 avec son fougueux moteur à injection 2.4i : de 0 à 100 km/h en 8.8 sec., vitesse de pointe de plus de 200 km/h !
Ajoutez à cela un châssis sport surbaissé, des jantes larges en métal léger, des freins à disque ventilés à l'avant, des amortisseurs à pression de gaz Bilstein et un équipement sport complet. [...]

En d'autres termes, l'agrammaticalité du slogan est corrigée par le rattachement, d'une part, au genre du slogan d'accroche publicitaire et, d'autre part, au plan de texte qui fait correspondre la sur-segmentation aux trois paragraphes du début du texte.

Ce petit poème de Paul Éluard, tiré de *Les nécessités de la vie et les conséquences des rêves*, serait quant à lui illisible sans son péritexte :

- (4) BERCEUSE à Cécile Éluard
Fille et mère et mère et fille et fille et mère et mère et fille et fille et mère et mère et fille
et fille et mère et mère et mère et fille et fille et fille et mère.

La répétition obsédante de trois mots (dix fois FILLE et dix fois MÈRE, lexèmes faiblement liés par la répétition 19 fois du coordonnant ET) empêche l'introduction d'informations nouvelles et le développement d'une prédication. La non satisfaction de l'exigence de progression textuelle entraîne un jugement d'irrecevabilité. Toutefois, la présence de ce texte dans un recueil poétique d'un poète surréaliste et son titre génériquement explicite : « Berceuse » qu'accompagne la dédicace à une personne qui porte le même nom que l'auteur, tout cela permet de prêter une cohérence au tout textuel constitué du poème, de son péri-texte et de son inscription dans la section « Les conséquences des rêves » du recueil. Le chant de la berceuse doit endormir l'enfant du poète qui, de plus, rend ainsi hommage au sexe féminin. Le lecteur récupère les dysfonctionnements de surface de ce texte, en accédant à un autre ordre du sens, un ordre dominé sémantiquement par une thématique de la filiation et de l'engendrement, et rythmiquement par une structure répétitive : 1 fois le vocable *fil*le isolé (au début) et 1 fois *mè*re isolé (à la fin), 3 fois le redoublement de *mè*re et 3 fois également et en alternance de *fil*le, 1 fois le triplement de *mè*re et 1 fois celui de *fil*le. Tout ceci n'est rendu acceptable que parce que le titre suggère un autre usage de la langue : un passage poétique à la langue-babil, langue pour le sommeil et les rêves, langue maternelle devenue musicale. Ce fait rythmique est ainsi hautement porteur de sens.

La récupération sémantique de la ponctuation intempestive de (3) et de la répétition excessive de (4) se fait bien de manière descendante (du *global* vers le *local*). Le principe de la détermination des choix langagiers par le *tout* textuel, lui-même inséparable d'une *généricité discursive*, a été mis en évidence par Bakhtine, dans « Le problème du texte » :

Lorsque nous choisissons un type donné de proposition, nous ne choisissons pas seulement une proposition donnée, en fonction de ce que nous voulons exprimer à l'aide de cette proposition, nous sélectionnons un type de proposition en fonction du *tout* de l'énoncé fini qui se présente à notre imagination verbale et qui détermine notre opinion. L'idée que nous avons de la forme de notre énoncé, c'est-à-dire d'un genre précis du discours, nous guide dans notre processus discursif. (1984 : 288)

Le même lien descendant, appuyé sur la *représentation d'un tout* et des *genres discursifs* en usage dans la formation socio-discursive, était déjà présent, au début du XIX^e siècle (1805/1833), dans les remarques et aphorismes du philosophe allemand Schleiermacher :

La représentation générale du tout limite à elle seule la diversité du détail en l'incorporant à un genre déterminé. Car tant les éléments matériels que les éléments formels ont des sphères différentes dans la poésie et la prose, dans l'exposé scientifique et l'exposé familier. (1987 : 81)

Consacré au « caractère du style suivant les différents genres d'ouvrage », le Livre IV du *Traité de l'art d'écrire* de Condillac avait déjà, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, à la fois, ébauché une théorisation des questions de la *cohésion du tout et des parties* et des *particularités génériques des différentes sortes de textes*. Le premier chapitre expose la méthode de composition « commune à tous les genres » et « qui apprend à faire un tout » (2002 : 210). Pour Condillac, « Si, descendant de détails en détails, on ne voyait l'unité nulle part, l'ouvrage entier ne serait qu'un chaos. Toutes les parties doivent former un tout » (2002 : 209). Et il ajoute :

Si l'ouvrage entier a un sujet et une fin, chaque chapitre a également l'un et l'autre, chaque article, chaque phrase. Il faut donc tenir la même conduite dans les détails. Par-là, l'ouvrage sera un dans son tout, un dans chaque partie, et tout y sera dans la plus grande liaison possible. (2002 : 212)

S'il distingue *l'unité d'action*, propre aux textes faits pour intéresser et potentiellement narratifs (exemple (1) étudié plus haut), et *l'unité d'objet*, propre aux textes faits pour instruire et potentiellement argumentatifs et descriptifs (exemple (3)), il leur fixe toutefois les mêmes conditions de composition :

Chaque partie veut être considérée en particulier, et sous-divisée autant de fois, qu'elle renferme d'objets qui peuvent faire chacun un tout. Rien ne doit entrer dans ces sous-divisions qui puisse en altérer l'unité, et les parties ne connaissent d'autre ordre que celui qui est indiqué par la gradation la plus sensible. Dans les ouvrages faits pour intéresser, c'est la gradation de sentiment ; dans les autres, c'est la gradation de lumière. (2002 : 211)

Condillac distingue trois grands « genres d'ouvrages » car, dit-il, « on raisonne, on narre, ou l'on décrit » (2002 : 214). Ces trois grandes actions socio-discursives correspondent aux distinctions assez généralement admises aujourd'hui entre *l'argumentatif* et *l'explicatif* (rangés dans le didactique), la *narration* (récit factuel et fictionnel) et les usages très variés de la *description*. Les différents « genres d'ouvrages » sont pensés sur la base d'un principe de gradation entre deux pôles extrêmes : *l'essai philosophique*, caractérisé par un « style d'analyse », et *le poème lyrique*, et son « style d'image » (2002 : 233). Condillac insiste sur les contraintes que des genres comme l'ode, le poème épique, la tragédie, la comédie, les épîtres, les contes, les fables, etc., exercent sur la lecture et surtout sur les effets des genres sur la perception de la complétude et de la cohérence d'un texte : « Au seul titre d'un ouvrage, nous sommes disposés à désirer dans le style plus ou moins d'art, parce que nous voulons que tout soit d'accord avec l'idée que nous nous faisons du genre. [...] Toutes les fois que les genres diffèrent, nous sommes disposés différemment, et [...] en conséquence nous jugeons d'après des règles différentes » (2002 : 236).

C'est bien ce que nous avons constaté avec les exemples publicitaire (3) et poétique (4) dont les faits locaux d'agrammaticalité deviennent acceptables à la lumière du tout textuel et du genre de discours qui met chacun de ces textes en relation avec d'autres textes semblables, disponibles dans une communauté socio-discursive donnée. Sous l'influence de Vološinov, Bakhtine donne aux remarques de Schleiermacher et de Condillac une dimension résolument dialogique, qui englobe les textualités écrites et parlées :

Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous devinons, au tout premier mot, son genre, nous en pressentons le volume déterminé (la longueur approximative d'un tout de la parole), la structure compositionnelle donnée, nous en prévoyons la fin, autrement dit, dès le début, nous sentons le tout de la parole qui, ensuite, se différencie dans le processus de la parole. Si les genres de la parole n'existaient pas, si nous n'en avions pas la maîtrise, s'il nous fallait les créer pour la première fois dans le processus de la parole et construire librement et pour la première fois chaque énoncé, la communication verbale, l'échange des pensées, serait quasiment impossible. (1984 : 285 ; traduction revue avec I. Tytkowski-Ageeva)

Ceci nous amène à considérer l'*effet de complétude* produit par un tout unifié et borné et le *jugement de complétude* qui en résulte comme constituant un premier critère de *textualité*, inséparable de la *généricité* qui rattache tout *texte* à un corpus de textes et à (au moins) une classe de *discours*.

3. LE TEXTE COMME TOUT UNIFIÉ ET BORNÉ

Dans *Tempus*, Weinrich revient sur les pauses propres à l'oral et sur les délimitations, à l'écrit, de la totalité du livre et des sections qui le composent. Il confère à cette ponctuation textuelle une fonction « quasi-métalinguistique », instructionnelle :

Un texte est une succession signifiante de signes linguistiques entre deux ruptures manifestes de communication. Seront considérées comme « manifestes » les pauses assez longues de la communication orale, à l'exclusion des pauses de respiration ou de celles qui traduisent la recherche des mots. Dans la communication écrite, ce seront, par exemple, les deux volets de la couverture d'un livre. Ce seront aussi ces coupes, délibérément introduites, et qui, dans un sens quasi-métalinguistique, ménagent des ruptures manifestes dans la communication. (1973 : 13)

Oral et écrit sont caractérisés macrotextuellement par des modalités d'ouverture et de clôture de l'unité verbale bornée à laquelle nous donnons le nom de *texte*. Dans le dispositif qui fait du texte une unité, ces bornes initiales et terminales jouent un rôle capital : « C'est [...] par ses frontières qu'un tout se détermine, et ces frontières passent par le point de contact de l'énoncé avec le milieu extra-verbal et verbal (c'est-à-dire avec les autres énoncés) » (Vološinov 2010 : 323). Ce *tout* peut être constitué d'une ou de plusieurs sections ponctuées par des interruptions secondes, intermédiaires, marquées, à l'oral, par un silence prolongé accompagné d'une complétude syntaxique du dernier énoncé et d'une baisse intonative, et, à l'écrit, par un blanc plus ou moins long (de la ligne creuse de fin de paragraphe et l'écart d'une ou plusieurs lignes ou une page blanche).

3.1. Frontières du texte : le *péritexte*

Les frontières externes et internes, que nous dirons *péritextuelles*, prennent diverses formes :

- Dans une interaction orale, les bornes initiale et finale d'un échange – qu'il s'agisse d'une conversation téléphonique ou par FaceTime, Skype ou WhatsApp, de la rencontre prévue ou impromptue d'amis, d'un entretien-interview, etc. – sont occupées par des échanges phatiques d'ouverture et de clôture, plus ou moins longs selon les cultures et les situations. Entrent dans cette catégorie les génériques des émissions radiophoniques et télévisuelles, suivis des ouvertures et précédé des clôtures ritualisées et routinisées des émissions. À l'intérieur de ces limites, tout changement de topic en cours de conversation est négocié par les interactants et il fait l'objet d'une introduction et d'un bornage. Capt, Jacquin et Micheli (2009 : 131-132) prennent l'exemple de la discussion d'un projet de loi, dans le cadre d'un débat parlementaire. L'intervention d'un député, *péritextuellement* marquée par le fait que le président de l'assemblée lui donne la parole et signale la fin de son intervention en le remerciant et en donnant la parole à un autre député ou en levant la

séance, pourra être considérée comme formant un texte. Mais on peut tout aussi bien considérer l'ensemble de la discussion d'un amendement ou d'un projet de loi comme formant un texte constitué par un certain nombre d'interventions et dont la complétude est marquée péritextuellement par l'ouverture de la séance et fermée par le vote de l'amendement en question et la clôture de la séance.

- Dans une interaction écrite, les *limites* d'un livre, d'une revue, des articles d'un magazine ou d'un journal, d'un tract, d'une lettre, d'une feuille d'avis, d'une affiche publicitaire ou politique, d'un poème sont occupées par un *péritexte* matériellement lié au corps du texte proprement dit. À la suite de Genette (1987 : 9), *on peut sans doute avancer qu'il n'existe pas, et qu'il n'a jamais existé, de texte sans péritexte externe* (au moins un *titre* et facultativement, selon les genres de discours et les époques, un sous-titre, un nom d'auteur et d'éditeur, une couverture et une quatrième de couverture, une page de titre, une dédicace, une préface et/ou postface, une table des matières, l'indication d'une date et d'un lieu de publication et d'impression, l'autorisation légale de publier) et, plus facultativement, sans *péritexte interne* (intertitres et/ou numérotation de parties, de sections ou de chapitres, fenêtres et chapeau de la presse écrite, illustrations avec ou sans légende). Dans l'exemple du poème d'Éluard (4), nous avons constaté l'importance du péritexte composé du titre du recueil, de l'intertitre de la section, du titre du poème (titre générique) et de la dédicace. Dans l'exemple (3), le slogan jouait plus un rôle de titre-annonce introduisant le contenu du rédactionnel.

Le concept de *péritexte* présente l'ambiguïté d'être, par son préfixe, plutôt placé en périphérie du texte et donc séparé du texte. En fait, le péritexte fait partie du texte dont il délimite très précisément le début et, plus facultativement, la fin. La question des frontières des sous-ensembles textuels intermédiaires est bien illustrée par le cas de la chapitraison (Dionne 2008) et par l'exemple de l'enchâssement d'un récit dans un texte écrit ou dans la continuité d'une conversation orale. L'inscription d'un récit dans un co-texte dialogal (récit oral, monologue narratif du théâtre ou narration écrite enchâssée dans une nouvelle, une argumentation ou une explication) se traduit par la présence, à l'ouverture, d'un préambule en forme de *Résumé* et/ou de simple *Entrée-préface*, et, au terme de la narration, d'une *Évaluation finale* qui prend la forme de la *Morale* des fables et des contes ou se réduit à une simple *Chute* ou *Coda* qui signale la fin d'un tour de parole narratif (Labov & Waletzky 1967, Adam 2011a : 117-148 et 2011b). Ces segments textuels spécialisés assurent *l'entrée dans et la sortie du monde fictionnel ou réel (passé) du récit*, l'articulation entre le *monde raconté* et le *monde actuel* de l'interaction en cours entre le narrateur et son auditeur/lecteur.

3.2. Le flou des frontières et les groupements co-textuels

Les frontières textuelles sont plus ou moins marquées, au point d'être parfois floues, comme le rappellent Halliday & Hasan :

It would be misleading to suggest that the concept of a text is fully determinate, or that we can always make clear decisions about what constitutes a single text and what does not. We can often say for certain that the whole of a given passage constitutes one text; and equally we can often say for certain that in another instance we have to deal with

not one text but two, or more. But there are very many intermediate cases, instances of doubt where we are not at all sure whether we want to consider all the parts of a passage as falling within the same text or not. (1976 : 294-295)

C'est avec ce flou des frontières textuelles que joue Félix Fénéon dans ces brèves journalistiques qui mélangent plusieurs dépêches au sein d'un seul texte. Je choisis volontairement quatre brèves qui présentent un travail différent de la syntaxe : deux phrases séparées en (5) ou trois phrases dans lesquelles la dernière fait office de liage en (6) ; une phrase périodique terminée par deux points introducteurs d'une triple causalité qui réunit ce qui était parataxiomiquement énuméré en (7) ; un texte où la causalité commune précède l'énumération en (8) :

- (5) [P1] Entre Deuil et Épinay on a volé 1.840 mètres de fils téléphoniques. [P2] A Carrières-sur-Seine, M. Bresnu s'est pendu à un fil de fer.
- (6) [P1] Un inconnu peignait d'ocre les murs du cimetière de Pantin. [P2] Dujardin errait nu par Saint-Ouen-l'Aumône. [P3] Des fous paraît-il.
- (7) Mme Fournier, M. Vouin, M. Septeuil, de Sucy, Tripleval, Septeuil, se sont pendus : neurasthénie, cancer, chômage.
- (8) Des trains ont tué Cosson, à l'Étang-la-Ville ; Gaudon, près de Coulommiers, et l'employé des hypothèques Molle, à Compiègne.

Les deux phrases de (5) semblent ne pas former un texte unique. Deux dépêches indépendantes, relatives à deux faits divers, ont été mises ensemble pour produire un effet qui dépasse le cadre de la simple information. Leur seul lien est le lexème commun « fil(s) » : d'un côté 1.800 mètres de *fils de cuivre* qui rapportent de l'argent aux voleurs et de l'autre un misérable *fil de fer* et une mort sordide par pendaison. En (6), en revanche, la dernière phrase (P3) crée un lien sémantique explicite – une isotopie déclarée – entre les actions relatées dans les deux phrases correspondant aux deux faits divers : la folie apparaît comme une explication possible des comportements des deux sujets de P1 et de P2, même si cette explication, impersonnellement modalisée (« paraît-il »), n'est pas prise en charge par l'énonciateur-journaliste. En (7) un lien est établi par le noyau verbal commun au pluriel (« se sont pendus ») qui réunit trois faits divers. Ils sont regroupés en une seule phrase-texte qui énumère d'abord les noms de trois personnes, puis les noms de trois lieux. Après les deux points qui suivent le noyau verbal commun, une triple explication des causes de ces suicides est froidement donnée au moyen de trois substantifs dépourvus de déterminant : une maladie psychique, une maladie incurable et une circonstance socio-économique connotée comme maladie sociale, à cause de la série énumérative créée. Ces trois destins tranchés par le suicide contrastent avec les trois victimes de trains qui, à travers tout le pays, semblent, en (8), s'acharner sur la population. L'agent et le verbe sont placés en tête de phrase périodique cette fois, ce qui induit une forme d'agentivité criminelle, et les victimes humaines sont énumérées ensuite, avec l'indication du lieu du drame. Cette énumération en trois temps apparaît ainsi comme une accumulation tragique. En dépit de la brièveté de ces textes, c'est bien un travail du texte, qui commence avec la syntaxe et permet à l'écrivain-journaliste de transgresser les limites informationnelles habituelles du genre de la brève : un fait divers = un texte.

Certaines expériences artistiques, littéraires et cinématographiques, ont exploité, à grande échelle cette fois, ce modèle de textualité complexe. Ainsi *The Wild Palms* de William Faulkner (1939, originellement intitulé *If I Forget Thee, Jerusalem*) alterne, chapitre après chapitre, deux récits parallèles : le premier intitulé « Wild Palms » (cinq chapitres impairs) raconte le naufrage d'un couple et le second « Old Man » (cinq chapitres pairs) raconte l'histoire, tout aussi cruelle, d'un forçat et d'une femme victimes des intempéries. L'œuvre est ainsi constituée de deux textes entrelacés qui, bien qu'ils ne se rejoignent jamais, s'éclairent l'un l'autre par des échos et débouchent sur une conclusion commune : l'absence tragique de libre arbitre. *Le Conte du Graal* de Chrétien de Troyes (1181), qui alterne les histoires de Perceval le Gallois et du chevalier Gauvain, correspond au même mode de composition, alors que les deux récits alternés, l'un autobiographique et l'autre fictionnel, de *W ou le souvenir d'enfance* de Perec (1975) se rejoignent partiellement à la fin, comme les deux V du W.

Le cinéma expérimental muet américain de David W. Griffith présentait déjà, en 1916, avec *Intolerance : Love's Struggle Throughout the Ages*, le cas extrême du montage alterné de quatre histoires : le festin de Balthazar et la prise de Babylone par les armées de Cyrus (539 avant JC), la vie et la Passion du Christ, le massacre de la Saint-Barthélemy (1572) et *The Mother and the Law*, situé en 1914, qui met en scène l'intolérance d'un groupe de femmes menant à une grève qui entraîne la déchéance d'un personnage. Le montage alterné, de plus en plus rapide, de ces quatre textes de longueur inégale rend sa lisibilité assez difficile. Devant l'échec commercial de son film, Griffith reprendra séparément les deux plus longs récits : *The Fall of Babylon* et *The Mother and the Law*, redonnant ainsi à chacun d'eux son unité textuelle perdue dans le montage alterné.

Le cas de la note, bien qu'un peu particulier, est un bon exemple de continuité et de discontinuité textuelle. L'*appel de note* s'inscrit dans la continuité de la chaîne graphique tandis que les *notes* sont déplacées dans une zone distincte : bas de page, marge droite parfois, fin d'article ou de chapitre ou fin de livre, ou sous forme de fenêtre, dans les éditions électroniques. Lefebvre considère l'appel-renvoi de note « comme le pivot d'une textualité dont l'inscription discontinue dans l'espace graphique est l'une des propriétés premières » (2011 : 74). Deux types d'appels-renvois de note peuvent être distingués : le cas où l'appel-renvoi relie le corps du texte à un énoncé incident déplacé en note. Dans ce cas, la discontinuité graphique est compensée par des liages anaphoriques, des connecteurs et des modificateurs du nom ; le segment annexe de la note est dans la continuité du texte principal et étroitement lié à lui. Dans le second cas de figure, la note, généralement plus longue, a plus d'autonomie, au point d'apparaître comme un sous-texte dans le texte principal. Ce fragment annexe, qui possède une certaine complétude, est le lieu d'un discours parallèle au texte principal : il conserve ce qui a été exclu du corps du texte. Ces observations nous mènent tout droit à la problématique des textualités numériques hypertextuelles et arborescentes (Ertzscheid 2003). La question de la note exemplifie le problème des textualités morcelées « et pourtant "une" », de ces textualités singulières, caractérisées par la discontinuité spatiale (Lefebvre 2011 : 80).

Le cas des recueils d'articles scientifiques ou journalistiques, recueils de poèmes, de contes, de nouvelles, d'anecdotes et d'histoires drôles, les numéros de revues, des articles de journaux et de magazines de presse écrite posent des problèmes de relations non plus entre parties d'un seul texte, mais entre textes réunis au sein d'un même ensemble matériel et entretenant, de ce fait, des relations *co-textuelles*. L'autonomie textuelle de chacun des articles réunis dans une revue ou un volume collectif ou un dossier journalistique, des poèmes ou des contes rassemblés dans un volume, est plus ou moins grande, en fonction de la structure du recueil, de sa division ou non en sections regroupant un certain nombre de textes entre lesquels un lien est établi ou seulement suggéré. Ce lien dépend du nombre d'échos entre (co-)textes, et ceci est valable autant dans un contexte littéraire que journalistique ou scientifique⁴.

Charles va fort justement plus loin, en considérant que « le texte jugé “discontinu” ou fragmenté, voire fragmentaire, ne fait pas exception. Il suffit [...] que j'aie le sentiment qu'il existe comme un tout » (2018 : 86). Il est fréquent qu'un ensemble de fragments textuels soit éditorialement proposé à la lecture comme une totalité. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, la composition en variation, entre les états textuels de 1688 (420 fragments) à 1696 (1120 fragments), des différentes sections des neuf éditions successives d'un recueil comme *Les Caractères* de La Bruyère (sur le fragment 128, voir Adam 2019 : 49-51, 115, 120-122, 153-154, 168-171, 188-189). Le problème se pose avec, par exemple, les feuillets manuscrits de Ferdinand de Saussure réunis sous le titre *De l'essence double du langage*. Les notes de travail publiées par Bouquet et Engler en 2002 tendent à faire texte et à induire une certaine continuité là où, comme l'a très bien montré Matsuzawa (2012), l'écriture de Saussure est par essence fragmentaire et s'interroge sur ce qui pourrait constituer un point de départ de la théorie. Les éditeurs transforment une textualité provisoire et inachevée, faite de retours en arrière et de doutes, en une textualité définitive, ayant un début et une fin et même des sortes de chapitres. Ils rendent ainsi illisible une forme de pensée. Leur idéal du texte et de sa continuité ne donne pas accès à une écriture en état de genèse et de recherche (voir également l'édition critique raisonnée proposée par Amacker 2011).

Nous pouvons tirer de ces différents cas de figure une **PREMIÈRE DÉFINITION GÉNÉRALE ET BASIQUE** :

Pour être interprétée comme un texte, ou un sous-texte dans un texte, voire même comme un fragment possédant une certaine autonomie, une suite matérielle de signes doit former un tout auquel peut être attribué un début et une fin. La fin pouvant être signifiée par le début d'un autre texte, sous-texte, co-texte ou autre fragment.

⁴ Pour la mise en recueil des *Fleurs du Mal*, voir Adam & Heidmann 2009 : 101-117, pour les groupements de petits poèmes en prose de Baudelaire, voir Adam 2019 ; pour le recueil des *Illuminations* de Rimbaud, voir Adam 2018a : 371-425 ; pour les premiers contes d'Andersen : Adam & Heidmann 2009 : 85-99 ; pour les contes de Perrault : Heidmann & Adam 2010 : 191-234

Il reste à préciser comment, entre les bornes du *tout textuel* considéré, en équilibre entre reprises-répétition et progression-apport de sens, une suite de signes forme un tissu textuel possédant une certaine connexité ou *texture*, comme le suggère l'étymologie.

4. L'ENCHEVÊTREMENT COMPLEXE DE LA TEXTURE

4.1. Retour sur l'étymologie

L'étymologie latine *textus* (de *texo* : tisser, tresser) – présente semble-t-il tardivement et figuralemment dans le Livre IX (4, 13 et 17) de l'*Institution oratoire* de Quintilien, à propos du tissu de la phrase/période et du tissu du style – est convoquée dans presque toutes les définitions du texte comme *enlacement*, *contexture*, *tissu*, *trame*. Participe passé de *texo*, le *textus* c'est ce qui *est tissé*. Derrière l'idée d'état achevé, d'accompli du verbe, se profile la fixation de la parole divine (Segre 2006 : 360-361). C'est ainsi que la notion de texte a été communément rabattue sur l'écrit, de façon juridique (ce qui est attesté, inscrit, gravé), et dissociée de l'oralité.

Condillac intitule le Livre III de son *Traité de l'art d'écrire* : « Du tissu du discours ». Sa thèse est la suivante : « Le tissu se forme, lorsque toutes les phrases construites par rapport à ce qui précède et à ce qui suit, tiennent les unes aux autres par les idées où l'on aperçoit une plus grande liaison » (2002 : 175). Le premier chapitre a pour titre : « Comment les phrases doivent être construites les unes pour les autres » (2002 : 177). Quand les phrases « se suivent, sans faire un tissu » (2002 : 178), quand elles « ne tiennent plus les unes aux autres », dit-il, « il semble qu'à chacune je reprenne mon discours, sans m'occuper de ce que j'ai dit, ni de ce que je vais dire ». Son « principe de la plus grande liaison » (2002 : 176) porte sur le liage des « idées principales » entre elles et sur le rapport entre « idées secondaires » et « principales ». Les exemples (5) et (6) de Fénelon ont bien illustré ce problème. Dans le poème (4), l'association systématique des mots deux à deux, au moyen du connecteur ET, assure certes un tissage formel étroit, mais la progression du sens est ruinée par la répétition.

La question des unités linguistiques chargées de la connexion entre énoncés n'est abordée qu'allusivement et normativement dans les quelques exemples que Condillac manipule en les réécrivant. Outre des anaphores pronominales (2002 : 177-178) et le cas de l'abondance qu'il juge importune de certains connecteurs, il considère, par exemple, comme une faute un emploi de l'adverbe déictique « maintenant » en contexte énonciatif de narration historique à l'imparfait. À propos d'un passage de Bossuet, son jugement normatif est sans appel : « Il y a ici une petite faute : *maintenant elle n'avoit* ; il falloit dire, *elle n'a* » (2002 : 180). Sans autre explication, on comprend que c'est une tension énonciative entre *plan embrayé du discours* (ici/maintenant) et *plan débrayé de l'énonciation historique* (imparfait), un effet d'énallage temporelle, qui sont ici stigmatisées. L'audace de Bossuet n'est pas plus grande que celle de Racine, dans ce quatrain du récit de Thérémène dont le jeu avec la langue entraîne ensemble AUTREFOIS et MAINTENANT dans le co(n)texte narratif de l'imparfait :

- (9) Ses superbes coursiers qu'on voyait AUTREFOIS
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'œil morne MAINTENANT et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

(*Phèdre*, Acte V, scène 6, vers 1503-1506)

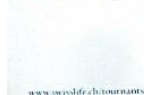
En 1919, Ferdinand Brunot (*Histoire de la langue française*, tome 6) condamnera encore cet emploi pourtant devenu banal dans l'art narratif du XIX^{ème} siècle, au moins depuis Flaubert et Maupassant.

Mais qu'aurait dit Condillac de ce texte publicitaire du XXI^{ème} siècle ?

- (10)

*Je déteste les épinards, c'est
bon pour la santé mon enfant.*

*La vie est pleine d'imprévus.
Nos solutions de prévoyance s'y adaptent.*



SwissLife
La vie est pleine d'imprévus.

Ici, c'est la ponctuation qui ruine le « tissu du discours ». Soit la virgule sépare deux énoncés pris en charge par deux énonciateurs différents : un JE enfantin qui énonce la partie située à gauche de la virgule (c1) tandis qu'un parent ou un adulte (disant « mon enfant ») assume la partie droite (c2). Le lien serait alors un lien de réplique entre deux énoncés séparés énonciativement et qui devraient l'être graphiquement. Le fait que « les épinards » soit en gras pourrait signifier que le rhème de c1 est repris comme thème de c2. Soit on est en présence d'un jeu sollicité par la compagnie d'assurance dont le logo « SwissLife » signe l'affiche, sur le mode d'un énoncé à compléter : « Je déteste »... en attente d'un objet de détestation : « les épinards, c'est bon pour la santé », qui serait alors une citation. Cette récupération contextuelle du sens prend appui sur le logo et sur les deux phrases en petits caractères : « La vie est pleine d'imprévus./Nos solutions de prévoyance s'y adaptent ». Cette suite de l'énoncé étrange placé en position de slogan n'est guère éclairante : les choses détestées (comme ici les épinards) deviennent ces « imprévus » de la vie auxquels la compagnie d'assurance s'engage à apporter des solutions. La « liaison des idées » de Condillac est pour le moins ténue ici. L'effet pragmatique de la campagne publicitaire, dont ce texte n'est qu'un exemple, était certainement de surprendre et de retenir ainsi l'attention.

On vient de le voir : en convoquant l'étymologie, on risque d'oublier qu'un texte est moins un tissu qu'une dentelle, si l'on veut poursuivre la métaphore. « Un tissu d'espaces blancs, d'interstices à remplir », écrit Eco (1985a : 66), qui ajoute : « un texte est un mécanisme paresseux (ou économique) qui vit sur la plus-value de sens qui y est introduite par le destinataire » (1985a : 66-67). Ce travail inférentiel est, bien sûr, graduel : plus faible dans le texte informatif ou instructionnel (de type instructions d'entretien d'avions ou échanges entre contrôleurs aériens et pilotes, qui vise une explicitation maximale), et plus intense dans la publicité moderne — très différente sur ce

point de la *réclame* — ou dans les définitions de mots croisés, les énigmes (genre dont 10 est proche), les romans policiers et surtout les textes poétiques (comme (4)).

L'étymologie des fibres entremêlées et du tissage textuel transparait sous le mot *texture* que l'on retrouve chez de nombreux linguistes, en opposition à la linéarité et pour rendre compte de la complexité : « Le texte, c'est finalement une texture, c'est quelque chose de beaucoup plus compliqué que du linéaire » (Culioli 2012 : 147). Halliday & Hasan élargissent le concept au tout que le texte forme avec son environnement discursif (ce que nous avons exploité pour lire (4) et (10)) :

The concept of TEXTURE is entirely appropriate to express the property of "being a text". A text has texture, and this is what distinguishes it from something that is not a text. [...] The texture is provided by the cohesive RELATION. (1976: 2)

A text is best thought of not as a grammatical unit at all, but rather as a unit of different kind: a semantic unit. The unity that it has is a unity of meaning in context, a texture that expresses the fact that it relates as a whole to the environment in which it is placed. (1976 : 293)

Plus récemment, Legallois a mis en relation la texture et l'organisation réticulaire des vocables au sein d'un texte :

L'organisation réticulaire du texte est en parfaite congruence avec l'étymologie du mot *texte*. C'est bien un *tissu* de phrases enchevêtrées, une *trame*, une *texture*, toute une construction et une conception d'un objet complexe que met en évidence l'analyse de la répétition lexicale dans les discours. (2006 : 70)

Le célèbre article « Discourse Analysis » de Harris (1952a) permet d'illustrer cette organisation réticulaire. Il présente une répétition significative du vocable *text* et de ses dérivés *textual* (dans « *textual structure/method* ») et *textually*, d'une part, et du vocable-titre de l'article : *discourse*, d'autre part. De façon surprenante, aux 227 occurrences du vocable *text* ne répondent que 47 occurrences du vocable *discourse*. Les 23 occurrences de la collocation « *discourse analysis* » font clairement allusion à la méthode d'analyse des « *connected speech (or writing)* » (1952a : 1). Les 24 autres occurrences de *discourse* sont, pour la plupart, très proches du concept de *text*. C'est le cas des cinq occurrences de la collocation « *connected discourse* », quand Harris oppose « *The successive sentences of a connected discourse* » aux « *Arbitrary conglomerations of sentences* ». Le discours est assimilé au texte dans les deux occurrences de « *that one discourse* » et plus encore quand les deux vocables non distingués alternent : « *The method presented here is thus seen to grow out of an application of the distributional methods of linguistics to one DISCOURSE at a time. It can be applied directly to a TEXT, without using any linguistic knowledge about the TEXT except the morpheme boundaries* » (1952a : 3). Le résumé que donne Harris de son second article : « Discourse Analysis : a Sample Text » (1952b), présente la même indifférenciation de « *connected discourse* » et de « *a particular text* », « *in our text* » et « *any particular text* » (1952b : 474).

La mise en avant de cet article par l'analyse de discours française naissante, vers la fin des années 1960, est assez surprenante. Ni sa méthodologie, ni sa définition du discours ne font de cette étude, entièrement tournée vers l'analyse d'un seul texte publicitaire, un

exemple d'analyse de discours. Elle illustre cependant bien la confusion terminologique dont nous parlions plus haut.

La position de Legallois est prolongée par De Angelis, à propos des textualités numériques :

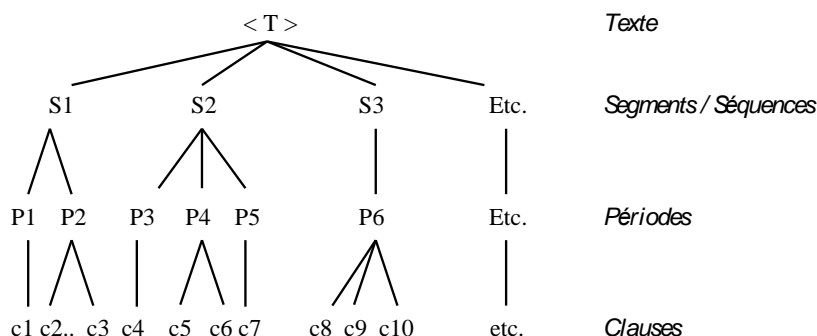
En passant de la culture des textes imprimés à celle des textes numériques, le texte devient finalement une véritable texture grâce à la visualisation à l'écran du réseau d'éléments intra- et inter-textuels. Au sein de la culture numérique, « la textualité doit résolument être pensée comme la combinaison de parcours linéaires et réticulaires » (Adam 2006 : 5). C'est justement la « combinaison » de ces éléments – la texture – qui est visible à l'écran. (2018b : 480)

ette complexité de la *texture* explique le fait que des linguistes comme Le Goffic, effrayés par la trop grande « labilité » (2011 : 22) du niveau textuel, se rabattent sur le « concept organisateur de *phrase* ». La « solidité du repère de la phrase » offrant, selon lui, « un point stable, un point d'appui », Le Goffic fait de cette unité scripturale « le point clé de la construction du texte ». À partir de ce point d'appui, chaque séquence de traitement syntaxique serait intégrée « dans un processus global de construction du texte, au cours duquel l'autonomie de chaque unité constituante est réévaluée » (2011 : 11). Définissant, de façon comparable, le texte comme un « ensemble organisé de phrases », Riegel propose de compléter les « outils d'une bonne grammaire phrastique » par une simple prise en compte des « conditionnements proprement textuels des phrases lorsqu'elles sont mises en séquence » (2006 : 53). Mais, pour décrire ces « conditionnements textuels » et cette « mise en séquence », la seule délimitation d'*unités phrastiques* (Le Goffic 2011, Riegel 2006), d'*unités périodiques* (Groupe de Fribourg 2012, Prandi 2013), d'*unités textuelles de base* (Gardes Tamine 2004) ou d'*unités discursives de base* à la fois syntaxiques et prosodiques (Simon & Degand 2011, Degand & Simon 2014), ne dit pas grand-chose des enchainements de plus de deux ou trois de ces unités. Rien n'est dit des *conditionnements proprement textuels* de leur *mise en séquence*, de la *réévaluation de leur autonomie* et de leur *place dans l'organisation textuelle globale*.

Le texte n'est pas, selon l'expression de Halliday & Hasan, un chapelet de phrases : « *A text [...] is not just a string of sentences* » (1976 : 293). Le langage n'apparaît pas sous forme de mots ou phrases errants, mais, comme le disait Harris, dans des discours connexes et des portions connexes d'énoncés : « *Language does not occur in stray words or sentences, but in connected discourse* », « *connected stretch of speech* » (1952 : 3). C'est ce que théorise T. A. van Dijk, quand il parle de groupements ordonnés de phrases : « *The difference with sentential grammars, however, is that derivations do not terminate as simple or complex sentences, but as ordered n-tuples of sentences (n > 1), that is as SEQUENCES* » (1973 : 19).

En d'autres termes, et en laissant de côté le concept graphique de phrase au profit de celui de *clauses* (c) assemblées en *périodes* (P), ces dernières ne sont pas directement reliées au tout textuel. Le schéma 1 décrit le passage du *palier micro-textuel* des clauses assemblées en périodes (P) au *palier macro-textuel* (T) délimité par les bornes ou frontières initiale et finale du péri-texte (< >), en introduisant le *palier intermédiaire trans-phrastique/trans-périodique* des *segments* et *séquences* (S) :

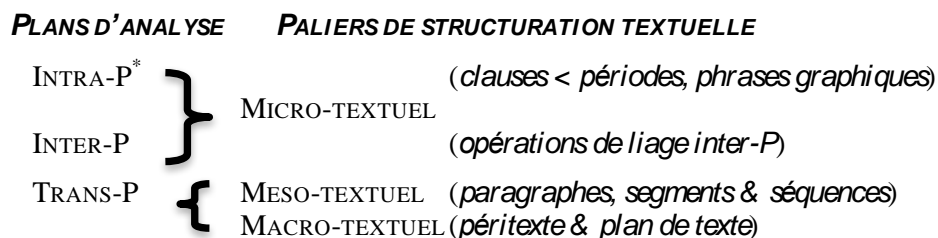
Schéma 1



Cette distinction de trois *paliers de textualisation* est apparue dans les travaux anglo-saxons sur le paragraphe et donc à propos des textes écrits. Van Dijk situe la notion de *paragraphe* « at a “meso-level” in between the unit of a clause or sentence on the one hand, and the unit of a text, a discourse, or conversation as a whole » (1981 : 177). Il prolonge ainsi les distinctions établies par Longacre entre *Discourse, Paragraph and Sentence Structure* (1968). Ce dernier parle ailleurs d'un « paragraph level » situé entre la « microsegmentation » et la « macrosegmentation » des textes (Longacre 1992). Plus récemment, Moretti et ses collaborateurs (Allison et al. 2013 ; Algee-Hewitt et al. 2015 : 22) font du paragraphe une structure de niveau médian occupant une position unique et centrale dans l'économie des textes. En parlant de *Segments* et de *Séquences*, il s'agit de dépasser ce cas particulier du paragraphe, trop propre à l'écrit pour être généralisable.

Les trois paliers de structuration des énoncés distingués dans le schéma 1 constituent une texture complexe car on ne passe pas du micro-palier au méso-palier puis au macro-palier textuel et au macro-palier discursif selon un ordre ascendant d'emboîtement d'unités structurales. Pour approcher l'organisation de ce que de Beaugrande appelle le « système-texte », on distinguera [schéma 2 ci-après] trois *plans d'analyse linguistique* et trois *paliers de structuration textuelle* qui constituent autant de sous-systèmes interagissant les uns avec les autres, tant à la production qu'à l'interprétation : « Chaque sous-système d'un texte [...] fonctionne en partie d'après ses propres principes internes et en partie selon des demandes ou des rétroactions des autres sous-systèmes » (de Beaugrande 1984 : 356). Ces sous-systèmes interagissent en permanence selon un double mouvement complémentaire : descendant (du macro vers le micro, *top-down*) et ascendant (du micro vers le macro, *bottom up*).

Schéma 2



* Ci-après, la majuscule P recouvre le concept de Période sans exclure la notion (typo)graphique de Phrase. Sur ces deux concepts voir, ici-même, les entrées « Période » et « Phrase ».

4.2. Le palier micro-textuel de structuration

4.2.0. De l'intra-P à l'inter-P

- **Au plan intra-P** se posent les questions de morpho-syntaxe, d'articulation des clauses en périodes et de ponctuation (segmentation en unités orales ou graphiques).

- **Au plan inter-P**, la mise en relation des énoncés passe par six facteurs de connexité et de cohésion listés ci-après dans un ordre numérique non significatif, car il ne s'agit pas d'un macro-système ordonné. Chacun des six sous-systèmes est un facteur de textualité, mais aucun n'est une condition suffisante à lui seul. Ces différents sous-systèmes étant décrits dans d'autres entrées de l'*EGF* (entrées *anaphores*, *connecteurs*, *mémoire discursive*, *temps verbaux*, *déictiques*, *actes de discours*, etc.), on ne trouvera ci-après que quelques références indicatives ou devenues classiques et une exemplification partielle.

L'enchevêtrement de ces différentes procédures, actives au palier intra-périodique (de la phrase complexe à la période) comme au palier inter-périodique, explique la diversité des jugements portés sur la complétude, la connexité et la cohésion de textes ou de portions de textes. En effet, quand plusieurs de ces sous-systèmes assurent conjointement le liage d'une suite d'énoncés, l'impression de *connexité* et de *cohésion* est forte ; dans le cas contraire, cette impression – et donc l'*effet de texture* – est graduellement plus faible.

Les liages inter-P peuvent opérer à des distances courtes ou longues et jouer ainsi un rôle décisif au palier méso-textuel (en conférant une certaine unité à un paragraphe ou à une partie de texte) et au palier macro-textuel (par le jeu des réseaux de vocables et des faits d'isotopie ; la préparation d'un acte de discours peut s'étendre sur une portion très longue de texte). La texture fine des liages micro-textuels jette des ponts entre des points de la chaîne verbale. Ce tissage est dit micro-textuel moins en raison de la distance entre les points à relier, qu'à cause du grain des unités linguistiques concernées : syntagme, collocation, mot, morphème, graphème ou phonème, signe de ponctuation, acte de discours.

4.2.1. Connexité et cohésion sémantique [S]

S1. *Anaphores, cataphores et chaînes de référence.* C'est certainement le domaine le plus exploré et devenu classique en linguistique de l'interphrastique (Apothéloz 1995, Corblin 1987 & 1995 et Kleiber 1994 ; sur la cataphore : Kesik 1989 et Combettes 2001).

Le fonctionnement de l'anaphore pronominale dans ce texte trouvé dans *Le Dauphiné libéré* du 1^{er} décembre 2012 et malicieusement tourné en dérision dans *Le Canard enchaîné* du mercredi 19 décembre éclaire bien les problèmes que pose le traitement de l'anaphore (je souligne) :

- (11) [P1] **Les propriétaires de chiens de 1^{re} ou 2^e catégorie DOIVENT être** titulaires d'un permis de détention délivré par le maire de **LEUR** commune. [P2] En outre, **ILS DOIVENT être** tenus en laisse.

L'anaphore pronominale, au moyen du pronom de 3^{ème} personne ILS, est textuellement prise dans un parallélisme entre : « *Les propriétaires de chiens de 1^{re} ou 2^e catégorie doivent être...* » et « *En outre, ils doivent être...* ». D'un point de vue textuel, cette construction, fondée sur la répétition des deux verbes et sur le pronom de 3^{ème} personne, indique quel est le thème en vigueur. Comme le montre Kleiber (1994 : 110-111), le pronom ILS est le signal d'une continuité thématique, de la maintenance du thème en vigueur dans la phrase précédente. Or, à la fin de P1, une continuité référentielle relie bien le possessif LEUR au thème-topique « les propriétaires », seuls susceptibles de se voir délivrer un « permis de détention *de chiens* ». La tête nominale présente la particularité d'enchaîner deux modificateurs successifs d'un nom, introduits par la préposition DE ; chaque fois, l'extension du nom est restreinte par le groupe prépositionnel postposé : « Les propriétaires < DE chiens < DE 1^{re} ou 2^e catégorie ». En d'autres termes l'information ne concerne pas tous les propriétaires et pas les propriétaires de n'importe quelle espèce canine. Est-ce cette double récursivité qui a troublé le rédacteur de cet arrêté communal qui a extrait l'ensemble prépositionnel déterminant « chiens de 1^{re} ou 2^e catégorie » à la place du déterminé « les propriétaires » et de la relation de possession que le complément de nom induit ?

L'interprétation la plus intuitive et naturelle de ILS est donc guidée dans le sens d'une reprise de la tête nominale humaine et non pas du complément déterminatif « des chiens de 1^{re} ou 2^e catégorie ». C'est cette interprétation linguistiquement guidée qui prête à se moquer du journal qui a publié (11). Dans l'univers étrange de (11), les propriétaires de chiens seraient, par la loi, dans l'obligation d'être eux-mêmes tenus en laisse... par leur animal de compagnie. Bien sûr, des facteurs cognitifs interviennent dans l'interprétation avec pour tâche de résoudre les problèmes de cohérence et de plausibilité, en fonction de nos connaissances du monde et d'un principe d'économie cognitive. Le contenu de la phrase-hôte du pronom doit être en accord avec le référent choisi et, s'il n'en va pas ainsi : « le référent recruté est éliminé et c'est un autre candidat qui se trouve appelé » (Kleiber 1994 : 108). C'est bien ce qui se passe ici : le rétablissement du « bon référent » repose sur la recherche de la pertinence (cohérence isotopique) du lien entre *ils* et *en laisse*. Tout le regard satirique du *Canard Enchaîné* consiste à jouer sur ce conflit entre contraintes textuelles et facteurs cognitifs fondant l'interprétation du pronom sur le contenu du texte et le savoir extralinguistique présumé partagé (Kleiber 1994 : 108). L'interprétation sur le modèle du sketch de Raymond Devos : « Mon chien, c'est quelqu'un » est trop coûteuse en termes cognitifs et le contexte discursif ne guide pas l'interprétation dans le sens générique du récit fantastique. Le genre légal de l'information municipale est détourné par le journal satirique qui transforme (11) en perle du discours administratif, relevant alors du genre de l'histoire drôle.

Autre exemple : dans la première phrase périodique-paragraphe du discours de Valls (2), soulignée en gras dans la version écrite de l'ouverture du discours, TELLE résume le contenu des deux clauses antithétiques précédentes (comme ce sera aussi le cas avec le TEL de c12 de l'affiche (13) de la France libre, citée plus loin). TEL(LE) est l'outil d'une anaphore résomptive (ou *encapsulation*) :

- (2) Trop de souffrance, pas assez d'espérance,
 TELLE
 est la situation de la France.

Dans cette construction, l'attribut dénote une ou des propriétés déduites du cotexte antérieur et attribuées au sujet inversé de la phrase, (Riegel, Pellat & Rioul 1994 : 616).

Les pontages anaphoriques et chaînes de référence peuvent opérer à de plus grandes distances : lier des périodes entre elles, assurer l'unité d'un segment textuel (liages intra-paragraphiques, par exemple), et relier des segments entre eux : des liages inter-paragraphiques aux liages entre chapitres ou parties. Une reprise pronominale signale un liage fort entre paragraphes, mais il est fréquent qu'un changement de paragraphe entraîne un rétablissement explicite du référent afin de mieux assurer sa conservation en mémoire.

La question des anaphores et de la co-référence est inséparable de la tension textuelle entre simple *reprise-répétition* et *progression* de l'information. Les anaphores démonstratives et les reformulations-renominations sont le lieu et le moyen d'une transformation du référent au fil d'un texte.

S2. Fonctionnement textuel de la *nominalisation* (Moirand 1975, Berrendonner 1995).

La nominalisation est souvent utilisée pour passer d'un paragraphe à un autre, voire même d'un chapitre à un autre. La reprise peut être fidèle (nominalisation stricte) ou faire progresser le sens (nominalisation avec reformulation), comme c'est le cas entre la fin du chapitre VIII et le début du chapitre IX du *Petit Prince* de Saint-Exupéry :

- (12) [...] « Je n'ai alors rien su comprendre ! J'aurais dû la juger sur les actes et non sur les mots. Elle m'embaumait et m'éclairait. Je n'aurais jamais dû **m'enfuir** ! J'aurais dû deviner sa tendresse derrière ses pauvres ruses. Les fleurs sont si contradictoires ! Mais j'étais trop jeune pour savoir l'aimer. »

IX

Je crois qu'il profita, pour **son évasion**, d'une migration d'oiseaux sauvages. Au matin du départ il mit sa planète bien en ordre. [...]

Le changement d'énonciateur (discours direct du Petit prince, puis propos du narrateur) explique partiellement l'infidélité de la reprise. Une nominalisation stricte aurait donné : « dans *sa fuite* ». Le choix du lexème *évasion* ajoute à l'idée de fuite précipitée, celle d'un personnage retenu sur sa planète par son attachement à la rose dont il est amoureux, prisonnier de ses sentiments et « devenu très malheureux », comme le narrateur le dit un peu plus haut.

S3. Progressions thématiques/rhématiques (Combettes 1983, Carter-Thomas 2000).

L'exemple (7) de Fénelon présente un usage intéressant de la syntaxe. Le pluriel du thème (Agent : *Des trains*) et du premier rhème (transition verbale à deux places) permet d'englober, en position rhématique Rh2 et Rh3, trois éléments provenant de trois faits divers distincts et de former ainsi un seul texte :

<i>Thème</i>	<i>Rhème 1</i>	<i>Rhèmes 2</i>	<i>Rhèmes propres</i>
Des trains	ont tué	Cosson,	à l'Étang-la-Ville ;
		Gaudon,	près de Coulommiers,
		et l'employé des hypothèques Molle,	à Compiègne.
<i>Qui ? (Agent)</i>	<i>Quoi ?</i>	<i>Qui ? (Patient)</i>	<i>Où ?</i>

Ce dispositif textuel permet d'accumuler, à droite du verbe, en position de patients (Rh2), les noms des victimes. Le fait que les lieux des décès soient ensuite ajoutés (rhèmes propres) donne une certaine ampleur géographique à l'action néfaste des trains, qui semble s'étendre à travers tout le territoire. Ce qui accentue l'agentivité de la machine et la force dramatique de ses actes meurtriers. Dans un monde devenu fou ou fantastique, on a l'impression d'assister à une multiplication d'attaques meurtrières.

S4. Collocations (Hausmann & Blumenthal 2006) *et co-occurrences de vocables* (Legallois 2006, Viprey 2006). Comme le montre très bien Mayaffre, c'est là que se rejoignent linguistique textuelle et analyse de textes assistée par ordinateur (analyse de données textuelles ADT, dite aussi Analyse Textuelle), lecture linguistique *linéaire* et lecture numérique *tabulaire*. Les travaux les plus novateurs dans le domaine, en pointant des coprésences attestées et des micro-distributions de vocables à l'intérieur d'un texte ou d'un corpus, « visent à compléter l'approche statistique paradigmatique ou non-séquentielle originelle de la lexicométrie par un traitement plus global de la surface des textes et des corpus à même de rendre compte de leur organisation spatiale, linéaire ou continue : ce que l'on appellera désormais leur organisation *topographique* ou *topologique* » (Mayaffre 2007 : 3). L'étude du poème (17) le montrera plus loin (§5.2.2).

S5. Isotopies : *cotopie, polyisotopie et hétérotopie* (Greimas 1970 : 188 et, pour son application à la question des figures Bonhomme 2005 & 2006). À la suite de Greimas, Eco parle de l'isotopie en termes de « *cohérence d'un parcours de lecture*, aux différents niveaux textuels » (phrastique et transphrastique) et il insiste sur sa fonction de « désambiguïsation transphrastique ou textuelle » (1985a : 120). La détermination du topic est, selon Eco, un « mouvement coopératif (pragmatique) » qui amène l'interprétant (lecteur ou auditeur) à « déterminer les isotopies comme des propriétés sémantiques d'un texte » (1985a : 131). C'est ainsi que le texte publicitaire (3) glisse ponctuellement de l'objet mécanique à l'animé féminin (animal ou humain). Déjà par les deux substantifs du titre-slogan et, par la suite, au moyen de deux adjectifs (je souligne en gras) :

(3) La Manta.

De l'**allure**. Et du **tempérament** !

Manta. Le coupé qui a la cote : le favori en Europe. Ce n'est pas par hasard !

Il y a d'abord sa ligne **racée**, incomparable. Grâce à elle, la Manta se détache du peloton des autres voitures. Voilà pour l'**allure**.

Côté **tempérament**, voyez plutôt les performances de la nouvelle Manta i240 avec son **fougueux** moteur à injection 2.4l : de 0 à 100 km/h en 8.8 sec., vitesse de pointe de plus de 200 km/h ! [...]

Outre les effets figuraux – comme ici la métaphore de la jument de concours induite par les collocations : *allure racée* et *tempérament fougueux* –, les problèmes d'ambiguïté et de désambiguïsation prennent particulièrement sens au niveau de la connexité-cohésion

sémantique. Fuchs le souligne en déplorant le manque « d'études systématiques sur l'ambiguïté et la paraphrase au niveau du texte » :

De telles études seraient pourtant précieuses, car la limitation à la phrase, dans ce domaine de la constitution de la signification, apparaît comme une restriction dommageable : [...] bien des ambiguïtés potentielles de phrases isolées ne subsistent pas dans un contexte plus large et, inversement, d'autres ambiguïtés sont engendrées par le tissage progressif des significations au fil du texte ; de même certaines relations de paraphrase sont bloquées ou, au contraire, libérées, selon le contexte. (1985 : 20-21)

En (3), on peut dire qu'une ambiguïté est « engendrée par le tissage progressif des significations » et la féminisation de l'automobile. Comme le montre l'évolution de la lexicométrie (Salem 1987), l'unité de traitement est moins le mot, unité graphique/phonique le plus souvent ambiguë, que le *segment* : « Ainsi, l'étude des segments répétés offre-t-elle une alternative à la lemmatisation. Elle permet de désambiguïser les termes de manière formelle et surtout de manière endogène, en corpus et non en référence (arbitraire) au dictionnaire ou à la langue » (Mayaffre 2007 : 9).

4.2.2. Connexité soutenue par des « connecteurs » [C]

Plusieurs types de « connecteurs » peuvent être distingués (Adam 1990 : 141-252 & Adam 2019 : 140-160).

C1. Les *organisateur textuels* : organisateurs spatiaux, organisateurs temporels, organisateurs énumératifs (*additifs* et *d'intégration linéaire*), marqueurs de changement de topicalisation (*quant à, voilà pour, en revanche...* ; voir Combettes 1999), marqueurs d'illustration et d'exemplification (*par exemple, notamment, en particulier, comme, entre autres, ainsi...* ; voir Landolsi 2018). Le rédactionnel de (3) illustre bien le rôle de ces organisateurs textuels que complète l'additif « Ajoutez à cela » :

(3) La Manta.

De l'allure. Et du tempérament !

Manta. Le coupé qui a la cote : le favori en Europe. Ce n'est pas par hasard !

Il y a **D'ABORD** sa ligne racée, incomparable. Grâce à elle, la Manta se détache du peloton des autres voitures. **VOILÀ POUR** l'allure.

CÔTÉ tempérament, voyez plutôt les performances de la nouvelle Manta i240 avec son fougueux moteur à injection 2.4l : de 0 à 100 km/h en 8.8 sec., vitesse de pointe de plus de 200 km/h !

AJOUTEZ À CELA un châssis sport surbaissé, des jantes larges en métal léger, des freins à disque ventilés à l'avant, des amortisseurs à pression de gaz Bilstein et un équipement sport complet. [...]

Le marqueur d'intégration linéaire « *d'abord* » signale le traitement du premier rhème (P2) et le marqueur de changement de topicalisation « *Côté tempérament* », qui ouvre le second paragraphe, annonce le passage au second rhème (P3). La clôture du second paragraphe est soulignée par un conclusif : « *Voilà pour l'allure* ».

On pourrait ajouter l'additif de la deuxième phrase de (11) : « *En outre* », qui introduit une autre information supplémentaire.

C2. Les *connecteurs* proprement dits (Ducrot 1980) : argumentatifs et concessifs (*mais, pourtant, cependant, certes, toutefois, quand même...*), explicatifs et justificatifs (*car, parce que, puisque, si-c'est que, pourquoi, c'est pourquoi...*), simples marqueurs d'un argument (*même, d'ailleurs, de plus...*) ; fonctionnement périodique des hypothétiques réelles et fictionnelles en *SI c₁ ALORS c₂* et des intensives consécutives en *si* ou *tellement* : *SI/TELLEMENT + adjectif c₁ QUE c₂* ; etc.

La célèbre affiche de la France Libre (reproduite en annexe), sorte de version écrite de l'appel du 18 juin 1940, présente une structure clairement articulée autour des connecteurs argumentatifs **MAIS** [3] et **CEPENDANT** [5] et des connecteurs explicatifs **PARCE QUE** [7] et **VOILÀ POURQUOI** [13], qui encadrent les organisateurs temporels *Un jour* [9], *ce jour-là* [10] et *Alors* [11], tous isolés et mis en évidence par un signe de ponctuation (point et virgule ou couple de virgules) :

- (13) [1] **A TOUS LES FRANÇAIS**
 [2] *La France a perdu une bataille !*
 [3] **MAIS** *la France n'a pas perdu la guerre !*
 §1 [4] Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. [5] **CEPENDANT**, rien n'est perdu !
 §2 [6] Rien n'est perdu, [7] **PARCE QUE** cette guerre est une guerre mondiale. [8] Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. [9] **Un jour**, ces forces écraseront l'ennemi. [10] Il faut que la France, **ce jour-là**, soit présente à la victoire. [11] **Alors**, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. [12] Tel est mon but, mon seul but !
 §3 [13] **VOILÀ POURQUOI** je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.
 [14] Notre patrie est en péril de mort.
 [15] Luttons tous pour la sauver !
 [16] **VIVE LA FRANCE !**
 [17] *[signature manuscrite]*
 GÉNÉRAL DE GAULLE
 [18] QUARTIER-GÉNÉRAL,
 4, CARLTON GARDENS,
 LONDON, S.W.1

C3. Marqueurs de cohésion textuelle (*nous le verrons plus loin/ci-après/ci-dessous, voir ci-dessus/plus haut page x/chapitre y*, etc.) et **Marqueurs discursifs** propres à l'oral (*ben, là, voilà, eh bien, ok*, etc.). Les marqueurs de cohésion textuelle sont révélateurs de relations intra-textuelles à des distances variables (Lefebvre 2014), du choix de ne pas dire *ici*, mais *ailleurs* dans le texte (*renvoi intra-textuel local*), dans le texte considéré dans son ensemble (*renvoi intra-textuel global : dans le présent ouvrage/dans cet article*) ou comme cela est dit dans le texte de quelqu'un d'autre (*renvoi intertextuel* de type : voir X, X 2011, Cf. X). Les marqueurs discursifs de l'oral sont des ponctuels très importants.

4.2.3. Liages opérés par la matérialité signifiante graphique et phonique [M]

Les reprises de groupes de graphèmes et de groupes de phonèmes (*liages isographiques et isophoniques M1*) forment des sortes d'isotopies du plan de l'expression, dénommées « isoplasmies » par le Groupe μ (1977 : 34-36). Avec les *parallélismes morpho-syntaxiques* (Ruwet 1975 & 1979) et les répétitions en forme d'*anaphores rhétoriques*

(M2), avec la *structuration rythmique* des périodes (M3 ; Adam 2019 : 127-134 et 164-171), ces liages du signifiant sont d'importants facteurs d'organisation textuelle, à l'œuvre tout particulièrement dans les slogans, les proverbes, la chanson et la poésie, le calembour, le lapsus et le mot d'esprit, mais aussi dans les titres de presse écrite et dans l'art oratoire en général.

Cette attention aux liages du signifiant a son origine dans les travaux de Jakobson (1963) sur la « fonction poétique du langage » (revus par Ruwet 1975) et dans la recherche de Saussure consacrée aux anagrammes (Testenoire 2013 et, sur les anagrammes homériques : Saussure 2013). Entre 1906 et 1909, le linguiste genevois s'est intéressé à un principe de composition de la poésie gréco-latine qui repose sur la dissémination dans les vers des syllabes d'un « mot-thème » (le plus souvent un nom propre) et sur les couplages systématiques des phonèmes et groupes de phonèmes qui caractérisent, en particulier, les vers saturniens. Testenoire (2018) a examiné comment ces travaux de Saussure ont été interprétés et réinvestis dans les théories linguistiques du texte (dont les liages du signifiants M1, tel que je les envisage ici).

Le titre-slogan (3), déjà étudié plus haut, est structuré par des liages isophoniques (M1) :

- (3) **LA MANTA.**
De L'Allure. Et du tempéRAMENT !

La syntaxe est travaillée à la fois par le rythme syllabique (P1 = 3 syllabes + P2 = 3 syllabes ET P3 = 6 syllabes) et par les liens phoniques entre P1, P2 et la fin de P3 : /la mânta/ ... /la^lyr/ et /la^mânta/ ... /tâperamã/. On peut dire que le mot-thème nominal présent dans P1 se diffracte en P2 et en P3, selon le fonctionnement identifié par Saussure.

La première phrase périodique-paragraphe du discours de Valls (2), soulignée en gras dans la version écrite officielle, est très travaillée, sur le modèle de la période ternaire de l'art oratoire et c'est même rythmiquement un bel exemple de période rhopalique (période dont les membres sont de plus en plus longs) :

	(c1)	TROP de sou FRANCE [^] //	4 syllabes	
<i>Liages</i>		<i>Antithèse</i>		<i>Liages</i>
	(c2)	PAS / ASSEZ d'espé RANCE /	6 syllabes	<i>du</i>
<i>sémantiques</i>		<i>Anaphore résomptive (encapsulation)</i>		<i>signifiant</i>
	(c3)	TELLE / est la situation / de la FRANCE _√ ///	10 syllabes	

Cette période est marquée par un important travail du signifiant (M1), avec les répétitions, à la fin de chacun des trois membres de la période, de la syllabe -RANCE et même deux fois (F)RANCE. La pression du signifiant engendre un glissement métonymique de la partie (les citoyens, les français) vers le tout (la France), en forme d'allégorisation. Le troisième membre de la période est la somme décasyllabique des deux membres précédents. On ne peut mieux associer un fait formel et un fait sémantique.

L'affiche (13) commence par la mise en parallèle (M2) de deux énoncés (centrés, soulignés par des italiques et accentués par un point d'exclamation) dont le second est la réfutation argumentative du précédent :

- (12) La France a perdu une bataille !
 MAIS la France n'a pas perdu la guerre !

La période ainsi constituée prend la forme binaire caractéristique des proverbes et dictons. Ce qui lui confère la force du slogan mémorisable, résumé de l'argument du texte qui suit.

La phrase périodique [4] est un bel exemple syntaxique et rythmique (M3) de période à quatre membres, avec expansion ternaire (constructions détachées) à droite du verbe :

- (13) Des gouvernants de rencontre ont pu capituler,
 cédANT à la panique,
 oubliANT l'honneur,
 livrANT le pays à la servitude.

Le texte (7) de Fénelon exploite pleinement la structure du parallélisme (M2) et du rythme ternaire. La structure informationnelle pivote autour du verbe pronominal, avec une forte expansion à gauche du verbe, qui place en position forte, à droite du verbe et après les deux points introducteurs, l'explication causale de cette accumulation de suicides par pendaison :

4.2.4. Liages fondés sur le rétablissement inférentiel des informations implicites [i]

Comme le résume Berrendonner et Béguelin : « Certes, un texte est une suite d'éléments. Mais ceux-ci sont autant implicites qu'explicites. Une période se compose non seulement de clauses, mais aussi d'états cognitifs intersticiels, produits par inférence à partir de la clause qui précède, et présupposés par celle qui suit » (1989 : 124). Idée présente aussi dans la théorie du texte et de la lecture de de Beaugrande, pour qui « Une activité d'INFÉRENCE intervient quand une discontinuité spécifique oblige à jeter un pont pour rétablir la continuité du discours » (1984 : 359). Selon le degré de transparence ou d'opacité qu'il entend donner à son texte, l'énonciateur est censé prévoir les informations que les auditeurs/lecteurs seront capables de rétablir. Plusieurs formes de non-dit participent au tissage du sens en permettant de combler les blancs de l'écrit et les silences de l'oral : les *ellipses* (i1 ; Cherchi 1978, Halliday & Hasan 1976 chapitre 4 : 142-224), les *présupposés* (i2 ; Ducrot 1969, Kleiber 2012), les *sous-entendus* (i3 ; Ducrot 1969, Pernot 2018) et l'*intertextualité* (i4 ; Adam 2018a : 205-316). Comme on l'a vu plus haut, le texte est, sur ce point, plus proche de la dentelle que du tissu. Et le non-dit est aussi important que le dit.

Dans (13), l'enchaînement les deux phrases typographiques repose sur un parallélisme si

<i>Qui ?</i>	<i>Où ?</i>	<i>Quoi ?</i>	<i>Pourquoi ?</i>
Mme Fournier,	de Suzy,	se sont pendus :	neurasthénie,
M. Vouin,	Tripleval,		cancer,
M. Septeuil,	Septeuil,		chômage.

fortement articulé autour du connecteur MAIS que ces deux clauses forment, au-delà de la frontière du point d'exclamation, une seule période. Cette structure binaire en forme d'enthymème repose sur l'ellipse (i1) d'une troisième clause, *prémisse mineure* d'un syllogisme : (Or) *une guerre ne se réduit pas à une seule bataille* [c2]. Cette clause c2 assure le passage de la *prémisse majeure* concédée et posée comme admise (c'est le propre des prémisses) : (*certes*) *la France a perdu une bataille* [c1] à la *conclusion-réfutation* : (Donc) *la France n'a pas perdu la guerre* [c3].

Le petit poème en prose suivant de Baudelaire (14) permet d'illustrer presque tous les cas d'implication répertoriés :

(14)

LE MIROIR

Un homme épouvantable entre [c1] et se regarde dans la glace [c2].

« Pourquoi vous regardez-vous au miroir [c3], puisque vous ne pouvez vous y voir qu'avec déplaisir ? » [c4]

L'homme épouvantable me répond [c5] : « — Monsieur [c5₁], d'après les immortels principes de 89 [c5₂], tous les hommes sont égaux en droits [c5₃] ; donc je possède le droit de me mirer [c5₄] ; avec plaisir ou déplaisir [c5₅], cela ne regarde que ma conscience. » [c5₆]

Au nom du bon sens, j'avais sans doute raison [c6] ; mais, au point de vue de la loi, il n'avait pas tort [c7].

L'ellipse (i1) du sujet du second verbe du premier paragraphe : « Un homme épouvantable entre et [Ø] se regarde dans la glace » est une ellipse recouvrable simple. Cette ellipse accentue l'unité périodique formée par la coordination des clauses c1 ET c2. Une autre ellipse survient au paragraphe 2, marqué par l'absence de verbe attributif du discours direct. Il faut attendre le début du troisième paragraphe pour que, avec « L'homme épouvantable me répond », par présupposition (i2) : *pour répondre il faut en effet qu'une question ait été posée*, on puisse rétablir l'ellipse en comprenant que le sujet désigné par le pronom de première personne ME était l'auteur de la question. Une autre présupposition passe par le connecteur PUISQUE. L'assertion « vous ne pouvez vous y voir qu'avec déplaisir » [c4] est posée comme une évidence interlocutivement admise. Cet accord en forme de présupposition (i2) rend possible la question intriguée que pose le narrateur.

Dans le discours direct du troisième paragraphe, le raisonnement du personnage prend la forme de l'enthymème, en raison de la suppression de la prémisse mineure d'un syllogisme : on ne peut passer de la *prémisse majeure* citationnelles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen [c5₂] à la *conclusion* introduite par DONC qu'en s'appuyant sur une *prémisse mineure* de type : *Or je suis un homme* (sous-entendu complémentaire : en dépit de ma laideur extrême ; bien qu'« épouvantable », il n'en est pas moins un homme). Quant à la clause [c5₆] « Cela ne regarde que ma conscience », elle comporte un sous-entendu (i3) conclusif : *que je me regarde dans la glace ou non cela ne vous regarde pas*, et un implicite : *Nous n'avons plus rien à nous dire ; cet échange est terminé !*

Un dernier aspect de l'implication est également exemplifié dans ce texte : la reprise d'un énoncé présent dans un autre texte (i4). C'est le cas de l'expression formulaire « les immortels principes de 89 ». Ce segment apparaît déjà dans le corpus baudelairien (intra-textuellement) dans un passage de *Mon cœur mis à nu* (section 15, sous-section « Portraits et anecdotes ») où Baudelaire dresse un portrait de Charpentier, éditeur de la

Revue nationale qui se permettait de corriger les poèmes en prose envoyés par le poète : « [Charpentier] qui corrige ses auteurs, en vertu de l'égalité donnée à tous les hommes par les immortels principes de 89 ». Ce même segment se retrouve, intertextuellement, dans la profession de foi républicaine du pharmacien Homais, dans le chapitre 1 de la deuxième partie de *Madame Bovary* de Flaubert : « Mon Dieu, à moi, c'est le Dieu de Socrate, de Franklin, de Voltaire et de Béranger ! Je suis pour la Profession de foi du vicair savoyard et les immortels principes de 89 ! ». Ce segment textuel renvoie à un interdiscours politique dont les deux écrivains se distancient l'un et l'autre ironiquement. Certes lisible par un nombre restreint de lecteurs, ce clin d'œil intertextuel et intratextuel rend le personnage du « Miroir » aussi pédant et ridicule que le pharmacien de *Madame Bovary* et l'éditeur de la *Revue nationale*.

4.2.5. Cohésion et transitions énonciatives [É]

Trois grandes catégories de faits énonciatifs assurent l'unité de portions de textes et les transitions entre sections énonciativement hétérogènes : (É1) les ruptures de continuité dans la *prise en charge* et l'*attribution des énoncés* (Dendale & Coltier 2011 ; Adam 2019 : 90-95) d'où découlent des variations voire des confrontations de *points de vue* (Rabatel 1998 ; Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 31-37) ; les variations de *plans d'énonciation* (É2. Simonin-Grumbach 1975 ; Adam 2019 : 231-249) et les retours ou boucles *méta-énonciatives* du dire sur le dit (É3. Authier Revuz 1995).

L'effacement énonciatif qui caractérise les brèves journalistiques de Fénéon est accentué dans (6) par le surgissement de la phrase P3 : « Des fous *paraît-il* ». La qualification des actes dans la catégorie de la maladie mentale est attribuée à un énonciateur anonyme que l'on imagine institutionnel (police, médecins). L'énonciateur se distancie ainsi autant de la rumeur que du jugement officiel.

Certaines propositions, plus ou moins signalées comme telles, peuvent apparaître comme énonciativement hétérogènes. Les cas les plus simples sont ceux de la citation et du discours rapporté. Ainsi le discours direct de « l'homme épouvantable » de (14), marqué par les guillemets et un tiret, et où les pronoms personnels de première personne JE et ME peuvent référer à deux énonciateurs différents : JE du narrateur dans les énoncés narratifs et JE du personnage dans le discours direct. Le présent de narration (*entre, se regarde*) et les imparfaits du dernier paragraphe (*avais/avait*) font de (14) un récit énonciativement embrayé. C'est également au marquage de la prise en charge énonciative que servent les trois cadratifs présents dans ce poème : ils introduisent une « énonciation médiatisée » (Guentchéva 1994 & 1996) et donc des points de vue (PdV) différents :

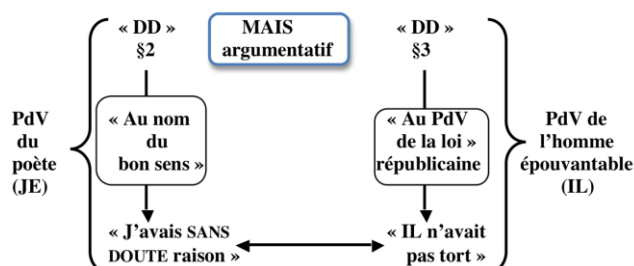
[...] « — Monsieur [c5₁], **D'APRÈS** les immortels principes de 89 [c5₂], tous les hommes sont égaux en droits [c5₃] ; donc je possède le droit de me mirer [c5₄] ; avec plaisir ou déplaisir [c5₅], cela ne regarde que ma conscience. » [c5₆]

AU NOM DU bon sens, j'avais sans doute raison [c6] ; mais, **AU POINT DE VUE DE** la loi, il n'avait pas tort [c7].

D'APRÈS les immortels principes de 89 renvoie au texte de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*. Les cadratifs *AU NOM DU bon sens* et *DU POINT DE VUE DE la loi* opposent deux PdV et la structure concessive place de façon très polémique la loi républicaine et démocratique hors de la sphère du bon sens. Ajoutons que la négation « il

n'avait pas tort » est très différente de la « raison » attribuée sans négation au locuteur-énonciateur *je*. Le dispositif énonciatif, qui pivote autour du connecteur argumentatif MAIS, est résumée par le schéma 3 :

Schéma 3



4.2.6. Séquentialisation des actes de discours [A]

À la suite d'Apostel (1980), Viehweger (1990) reproche fort justement aux grammaires de texte de ne pas saisir la structure actionnelle des textes et le fait que les actes de discours sont « rattachés les uns aux autres pour réaliser des objectifs complexes » (1990 : 48). Ils constituent ainsi des *structures illocutoires* dont il note qu'elles « se trouvent dans un rapport systématique avec des structures globales de textes (par exemple structures de textes argumentatifs, descriptifs, narratifs, etc.) » (*id.*). Vanderveken a, lui aussi, insisté sur cette structuration textuelle des actes de discours : « Un véritable discours est bien plus qu'une simple séquence finie d'actes illocutoires. Il a une structure et des conditions de succès qui lui sont propres et qui sont irréductibles à celles des actes illocutoires isolés qui en font partie » (1992 : 64). Les *interventions complexes* de Vanderveken sont très proches des *structures illocutoires* de Viehweger et de mes types de séquences de base (Adam 2011a) : « des descriptions, des argumentations, des explications, des justifications et des questionnements » (Vanderveken 1992 : 58). Il les considère comme des actes de discours « dont la nature est plus complexe que celle des actes illocutoires élémentaires auxiliaires qui les composent » (*id.*). Kerbrat-Orecchioni reprend, dans sa perspective interactionniste, cette idée d'« organisation séquentielle des actes de langages » (2001 : 58-68). La célèbre dédicace du *Petit Prince* de Saint-Exupéry est un bel exemple d'une unité (péri)textuelle structurée par des actes de discours (soulignés en gras) entre lesquels se déroule un ensemble argumentatif balisé par les connecteurs SI-ALORS et DONC, auxquels MÊME peut être ajouté, ainsi que le MAIS de la parenthèse finale :

(15)

À Léon Werth

Je demande pardon aux enfants d'**avoir dédié ce livre à** une grande personne. J'ai une excuse sérieuse : cette grande personne est le meilleur ami que j'ai au monde. J'ai une autre excuse : cette grande personne peut tout comprendre, **MÊME** les livres pour enfants. J'ai une troisième excuse : cette grande personne habite la France où elle a faim et froid. Elle a bien besoin d'être consolée. **SI** toutes ces excuses ne suffisent pas, je veux bien **dédier ce livre à** l'enfant qu'a été autrefois cette grande personne. Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants. (**MAIS** peu d'entre elles s'en souviennent.) **Je corrige DONC ma dédicace :**

*À Léon Werth
quand il était petit garçon.*

L'énoncé « À Léon Werth », ami juif de l'auteur qui fuit la police de Vichy et cherche à échapper à la Gestapo, est un acte rituel au seuil d'un livre (performatif implicite : « Je dédie ce livre à Léon Werth »). Toutefois, de façon surprenante et rare, l'écrivain s'arrête sur ce premier acte de dédicace avant de le réitérer après un autre acte (performatif métadiscursif) : « Je corrige », en fin de texte. Un autre acte de discours fort intervient entre deux : « Je demande pardon », avant qu'une triple excuse soit alléguée, manifestement jugée dialogiquement insuffisante, mais qui permet à l'auteur de Pilote de guerre et de la Lettre à un otage d'inscrire Le Petit Prince dans le contexte historique de l'occupation et de l'écriture en exil d'un livre paru pour la première fois à New York, en 1943.

Dans l'affiche politique (13), les actes successifs de concession [5], d'explication [7], de prédiction [9 à 11] préparent *l'appel* proprement dit : « Je convie tous les français... » [13]. Cet appel à la désertion et à l'engagement dans la guerre, contre la décision de capitulation du gouvernement en place, ne survient qu'au terme d'une longue préparation argumentée qui le rend possible en le légitimant. Le texte se termine sur une injonction à agir (impératif de 1^{ère} personne du pluriel : *Luttons tous...* [15]) qui va plus loin que l'invitation de [13].

5. DE LA TEXTURE À LA STRUCTURE TRANSPHRASTIQUE/TRANSPÉRIODIQUE

5.1. Le palier méso-textuel

La prise en compte de l'écrit comme fait autonome a permis l'émergence d'une étude linguistique de la *ponctuation de texte*. En accord avec la conception de l'« image textuelle » développée par Neveu 2000, on peut distinguer deux types de faits de ponctuation qui, bien que propres à l'écrit, rappellent la distinction commune entre *fonction expressive (iconique)* et *fonction démarcative (conventionnelle)* de l'intonation à l'oral (distinction contestée par Morel & Danon-Boileau 1998 : 9-12).

- Les *faits de modulation* regroupent les « ajouts typographiques » comme les italiques, le gras (ex. 2), le soulignement, les guillemets, et les différents procédés d'emphase graphique comme les « signes ponctuels de l'affectivité » (les points d'exclamation de (3) et de (13), en particulier). Liés aux nécessités énonciatives de l'écrit, ces faits sont bien décrits par Dahlet dans *Ponctuation et énonciation* (2003).

- Avec les *faits de segmentation (frontières graphiques)*, on passe de faits micro-textuels à des faits méso- et macro-textuels pas assez clairement distingués par Neveu :

[...] engagés dans les mécanismes de hiérarchisation des zones de localité et qui forment des frontières graphiques intraphrastiques ou transphrastiques : ponctuation de détachement et de clôture des segments syntaxiques, modes d'insertion des séquences textuelles dans les structures englobantes, titres, types de p[ro]pos – numériques, alphanumériques, etc. –, numérotation et structure volumétrique des paragraphes, gestion des alinéas et des espaces, etc. (2014 [2000] : 2)

En parlant de « ponctuation de séquence », Dahlet décrit ces *faits de segmentation* comme des « moyens de baliser, regrouper/dégroupier et hiérarchiser [l]es contenus » (2003 : 52) à un palier textuel. Idée déjà présente dans la textologie de Laufer : « La mise en valeur typographique articule visuellement la profondeur des niveaux textuels » (1986 : 76). Ce

qui est valable, comme le montre l'énumération de Neveu, tant au palier micro-textuel de la période qu'au palier méso-textuel de la structuration interne des paragraphes et des séquences textuelles, et au palier macro-textuel des sections, parties et chapitres, des plans de textes et des frontières péri-textuelles (titres, etc.).

À l'écrit, il est nécessaire de distinguer les *faits de segmentation micro-textuelle*, les *faits de segmentation méso-textuels* (comme l'alinéa et le paragraphe) et les *faits de segmentation macro-textuels* (titres, sous-titres et intertitres, plans numériques, alphanumériques, blancs intercalaires). Au niveau méso-textuel, l'*alinéa simple* délimite la frontière graphique du paragraphe par le retrait et le blanc en fin de ligne (ligne creuse). L'*alinéa marqué* avec blanc d'une ou plusieurs lignes entre les *paragraphes* permet, au palier macro-textuel, de baliser les frontières de groupes de paragraphes et ainsi les parties d'un plan de texte.

Aller à la ligne pour commencer un nouveau paragraphe sert à regrouper un ensemble de phrases/périodes entretenant des liens étroits ou, en la détachant, à mettre en évidence une clause ou une période formant une phrase graphique. Cela permet, par exemple, de décrocher (ou non) le discours direct de son co-texte narratif ou argumentatif, de séparer un récit d'un co-texte dialogal ou argumentatif ou explicatif dans lequel il est inséré, d'isoler un bloc descriptif ou de fragmenter une description en parties, ou un récit en épisodes, etc. Ainsi les paragraphes §2 et §3 de l'affiche (13) subissent une transformation significative dans la traduction anglaise (13bis), placée en bas de l'affiche reproduite en annexe (je souligne en gras les phrases typographiques 12, 14 et 15 concernées) :

- (13) [1] **A TOUS LES FRANÇAIS [...]**
 §2 [6] Rien n'est perdu, [7] parce que cette guerre est une guerre mondiale. [8] Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. [9] Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. [10] Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. [11] Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. [12] **Tel est mon but, mon seul but !**
 §3 [13] Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.
 [14] **Notre patrie est en péril de mort.**
 [15] **Luttons tous pour la sauver !**

- (13bis) [1'] **TO ALL FRENCHMEN.. [...]**
 §2 [6'] Nothing is lost, [7'] because this war is a world war. [8'] In the free universe immense forces have not yet been brought into play. [9'] Some day these forces will crush the enemy. [10'] On that day France must be present at the Victory. [11'] She will then regain her liberty and her greatness.
 §3 [12'] **That is my goal, my only goal!**
 §4 [13'] That is why I ask all Frenchmen, wherever they may be, to unite with me in action, in sacrifice and in hope.
 §5 [14'] **Our Country is in danger of death. [15'] Let us fight to save it!**

[12] est détaché du §2 pour former un nouveau paragraphe. Le §3 est reconduit pour former un §4 construit en parallèle avec le nouveau §3, parallélisme fondé sur la même attaque de paragraphe par « That is... ». Enfin [14] et [15], en position d'alinéas centrés dans (13), sont réunis pour former le dernier paragraphe (§5) du corps argumentatif de

l’affiche anglaise. Ce qui renforce l’unité de ces deux phrases qui forment une unité périodique dans laquelle la dramatisation de [14] justifie [15].

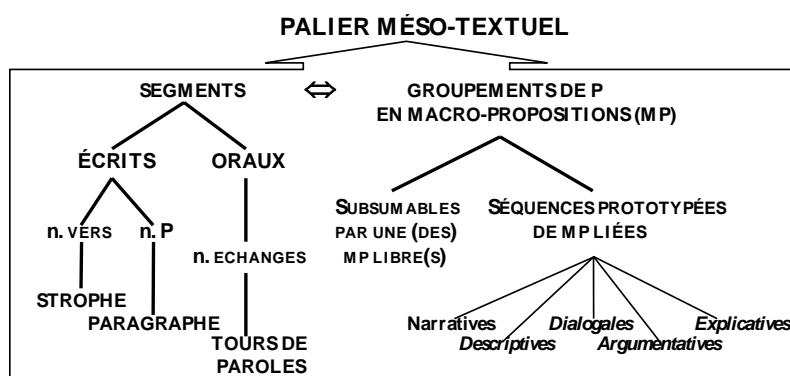
À l’oral, ce sont les pauses marquées, les marqueurs discursifs et les chutes intonatives, couplées à une complétude syntaxique et à certains mouvements corporels, qui servent de ponctuants textuels. Ce qui complète, bien sûr, le rôle micro-textuel des pauses et de la prosodie dans le marquage des constructions disloquées et autres incises micro-syntaxiques. Dans *Forms of Talk*, Goffman met en évidence des unités qui, dans l’oral conversationnel, au-delà des périodes, peuvent être considérées comme des équivalents du paragraphe : les tours de parole (*turns of talk*) couplés sous forme d’échanges bipartites (*two-party interchanges*) sont liés les uns aux autres par une ou plusieurs suites (iso)topiques ou parcours thématiques (*topical runs*) :

Utterances are housed not in paragraphs, but in turns at talk-occasions implying a temporary taking of the floor, as well as an alternation of takers. Turns themselves are naturally coupled into two-party interchanges. Interchanges are linked in runs marked off by some sort of topicality. One or more of these topical runs make up the body of a conversation. (1978 : 787)

Les travaux sur les textes conversationnels mettent l’accent sur le fait qu’un dialogue-conversation est une co-construction, une réalisation interactive (Schegloff 1982) qui se présente non seulement comme une succession d’échanges, mais comme une structure hiérarchisée d’échanges. Un texte dialogal est une suite hiérarchisée de séquences-échanges. Il importe peu que cette forme de mise en texte soit polygérée (interventions de plusieurs locuteurs), car les intervenants successifs sont, qu’ils le veuillent ou non, engagés dans la co-construction d’un texte unique.

Le palier méso-textuel de structuration comprend, en fait, deux composantes dont la combinaison est très souple : les *segments* sur le plan de la découpe graphique ou sonore des énoncés et les *groupements de phrases/périodes (P) en macro-propositions (MP)* sur le plan sémantique [schéma 4 ci-après].

Schéma 4



En tant qu’unités de sens, les *segments*, soulignés par des alinéas à l’écrit et des pauses marquées à l’oral, sont constitués d’un nombre indéterminé de *clauses* liées au sein de phrases graphiques et de périodes. L’alinéa et la pause marquée confèrent au paragraphe (ou à la strophe dans les poèmes, chansons et comptines) une *connexité* et une *cohésion*

sémantique subsumable par au moins une MP qui en résume le thème-topic (rôle des titres et intertitres) ou l'acte de discours englobant (par exemple en qualifiant (13) d'« Appel du 18 juin 1940 »).

Les MP correspondent à des séquences de traitement au cours desquelles les regroupements de clauses, de phrases et de périodes aboutissent à la construction d'unités de sens de plus haut rang de complexité. Ainsi, dans l'exemple (15) de la dédicace de Saint-Exupéry, la clause hypothétique : « Si toutes ces excuses ne suffisent pas... » résume la suite des trois excuses avancées et peut être considérée comme une façon d'empaqueter les quatre phrases typographiques précédentes. On a vu la même opération de résumé d'un ensemble de clauses au moyen de l'anaphorique TEL(LE) de l'affiche (13-c12) et du discours de Valls (2- c3).

C'est ce mécanisme dit de *chunking* par Johnson-Laird (1988) que le concept de MP recouvre. Un *chunk* (littéralement *gros morceau*) est un paquet, le résultat d'un empaquetage qui combine des informations (clauses et périodes, phrases graphiques) pour leur donner un sens global. Une MP combine des éléments assez fortement associés entre eux pour faire sens, ce qui allège cognitivement la mémoire de travail et permet de poursuivre le traitement de la suite du texte. À la production, la mise en évidence de ces empaquetages vise à faciliter le travail interprétatif du destinataire. L'opération d'empaquetage repose sur un travail de sélection des informations jugées importantes et d'élimination d'informations considérées comme secondaires (Fayol 1992 : 112-117). L'opération de condensation des informations passe, en fonction des connaissances des interprétants, par l'utilisation de concepts superordonnés qui se substituent à des listes ou des séries, à des suites d'actions assimilées à des *scripts* actionnels (aller au restaurant ou au théâtre, prendre l'avion ou le train, etc.) ou à des *scènes* prototypiques (scène de ménage, déclaration d'amour, enterrement, duel dans un western ou dans un film de cape et d'épée, etc.). Ces *scripts* et *scènes* comportent des actants attendus, des suites actionnelles prévisibles et des paroles stéréotypées. Cette opération d'empaquetage n'est pas purement linéaire car certains blocs ou paquets sont hiérarchisés selon des patrons de regroupements, d'autres sont plus souples et circonstanciels. Ces regroupements-empaquetages forment donc – à l'oral comme à l'écrit – soit des MP que nous dirons libres, soit des MP liées à plusieurs autres MP. C'est à ces regroupements que je donne (Adam 2011a) le nom de *séquences préformatées*.

La *méso-structuration séquentielle* est, comme les genres de discours, l'objet d'un apprentissage parallèle à celui de la langue. En apprenant la langue d'un groupe social, nous apprenons en même temps les systèmes de genres discursifs dans lesquels cette langue se réalise et qui la contraignent, mais nous apprenons aussi à distinguer et utiliser ce que Swales (1990) considère comme des formes *pré-génériques* de textualisation. La théorie des séquences, développée dans Adam 2011a, étudie cinq modes préformatés d'articulation de suites de phrases/périodes en paquets de MP hiérarchisées et liées : descriptifs, narratifs, argumentatifs, explicatifs et dialogaux. Dans ces *empaquetages séquentiels* préformatés et pré-génériques, si chaque MP est constituée d'un nombre indéterminé de clauses, chaque type de séquence comporte, en revanche, un nombre déterminé de MP de base, très fortement liées entre elles et même ordonnées (sauf dans le

cas de la séquence descriptive dont l'ordre n'est pas aussi contraignant que celui des quatre autres types de séquences). À l'écrit, chacune de ces MP peut former un paragraphe ou ces MP liées peuvent être regroupées au sein d'un seul paragraphe, renforçant ainsi la lisibilité de la séquence.

- Dans une *séquence narrative* : liage d'une MP1-*Situation initiale* avec une MP5-*Situation finale* ou *issue du récit* et d'une MP2-*Nœud* avec une MP4-*Dénouement* entre lesquelles s'insère une MP3 *ré-Action* ou *Évaluation*, comme dans l'exemple (1) où la première phrase résume l'ensemble du fait divers : l'infinitif narratif d'ouverture fixe le cadre, tandis que l'emploi du passé simple du verbe être donne d'entrée le dénouement :

- (1) Dormir en wagon [= MP1] fut mortel [= MP5] à M. Émile Moutin, de Marseille.
Il était appuyé contre la portière ; [= MP2] (*ce n'est pas le fait de dormir qui déclenche – nœud – le récit, mais bien de prendre appui contre la portière*)
elle s'ouvrit, [= MP3] (*causalité accidentelle, dépourvue d'intentionnalité*)
il tomba. [= MP4] (*cause ultime du décès = dénouement*)

- Dans une *séquence dialogale* (ou échange) : une MP1-*Question* est liée à une MP2-*Réponse*, suivie d'une MP3-*Évaluation* de cette réponse qui amène la clôture de l'échange.

- Dans une *séquence explicative* : une MP1-*Pourquoi ?* est liée à une MP2-*Parce que*, suivie (comme dans le cas précédent) d'une MP3-*Évaluation* de cette explication. Le *Pourquoi* est généralement précédé de la description d'un *Objet* ou d'une *Situation problématique-MP0*.

- Dans une *séquence argumentative* minimale : une MP1-*Donnée(s)-argument* entraîne par inférence une MP3-*Conclusion* ; ce passage est rendu possible par une MP2-*Étayage*. Cette structure de base est très souvent précédée d'une MP0-*Thèse antérieure* (ou point de vue adverse qui peut être développée en comprenant un Argument adverse menant à une Conclusion adverse) que MP1 vise à réfuter. La possibilité d'un blocage de l'étayage peut faire bifurquer le mouvement argumentatif : MP1 entraîne MP3, sauf si *Restriction-MP4*. Dans le cas des enthymèmes de l'affiche de 1940 (13) et du discours de l'homme épouvantable de (14), le passage de l'argument (MP1-prémisse majeure admise) à la conclusion (MP3) est présenté sans l'étayage implicite du syllogisme (MP2-prémisse mineure)

Eco insiste sur le fait que, dans le cas du récit, « les macropropositions par lesquelles le lecteur actualise la fabula ne dépendent pas d'une décision arbitraire : elles doivent en quelque sorte actualiser la fabula véhiculée par le texte » (1985a : 145). C'est-à-dire, au-delà du cas du récit, actualiser les étapes de la construction d'un sens que la méso-structuration donne à lire, plus ou moins explicitement, sous la forme de « macropropositions consistantes » (1985a : 146). Dans son *Apostille au "Nom de la rose"*, Umberto Eco fait allusion à ce concept de *macro-proposition* en ces termes : « En narrativité, le souffle n'est pas confié à des phrases mais à des macro-propositions plus amples, à des scansions d'événements » (1985b : 50). À la lumière de la notion de procès et des cinq moments (m) constitutifs de l'aspect, on dispose d'un modèle qui explique la

double structure ternaire de la séquence narrative : Avant le début du procès, Procès proprement dit, Après le procès, d'une part, et, par décomposition des moments du procès lui-même : Début, Déroulement et Fin. D'où les trois ou cinq MP permettant de résumer un récit complet :

- m1 = AVANT le procès (action imminente) = MP1
- m2 = DÉBUT du procès (commencer à, se mettre à) = MP2
- m3 = PENDANT le procès (continuer à) = MP3
- m4 = FIN du procès (finir de) = MP4
- m5 = APRÈS le procès (accomplissement récent) = MP5

Cette autre *Nouvelle en trois lignes* de Fénelon suit parfaitement ce modèle :

- (14) Dans le lac d'Annecy, trois jeunes gens nageaient [= MP1]. L'un, Janinetti, disparut [= MP2]. Plongeon des autres [= MP3]. Ils le ramenèrent [= MP4], mais mort [= MP5].

Tandis que cette autre ne suit pas exactement la chronologie des moments :

- (15) Son képi de forestier s'étant envolé, [= MP2] Christian, qui dévalait en char la pente Vologne (Vosges), [= MP1] sauta [= MP3] et, tombant, [= MP4] se tua. [= MP5]

Dans le cadre de l'oral, les spécialistes des échanges conversationnels identifient des faits comparables. C'est le cas, par exemple, de Selting, proche de ce que nous disions plus haut à propos des séquences d'actes de discours et des différents types de séquences :

Other kinds of activities that routinely seem to be constructed with more than one clause or sentence are « big packages » or « larger projects » e. g. the telling of stories or jokes, descriptions, direction-giving, and the formulation of complex arguments in argumentation sequences. (2000 : 482)

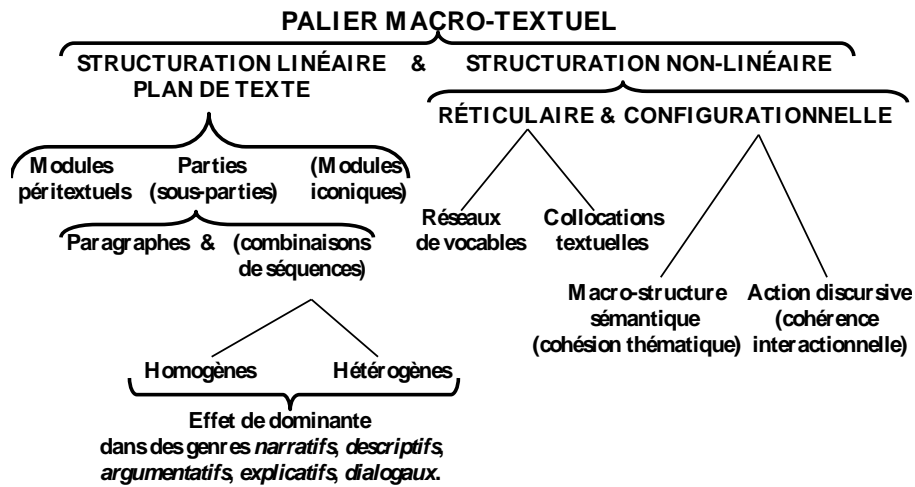
Il ne faut pas confondre la double organisation transphrastique des discours par les *genres discursifs*, d'une part, et, d'autre part, par « les règles, transversales aux genres, qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation, une explication... » (Maingueneau 2014a : 19). À un niveau méso-textuel pré-générique et qui, de ce fait, traverse les genres, les séquences sont des organisations transphrastiques/périodiques articulant et hiérarchisant des regroupements d'énoncés en plusieurs MP liées.

5.2. Le palier macro-textuel

Une double structuration *linéaire* inter-P et trans-P (micro- et méso-textuelle) et *non-linéaire* (configurationnelle et réticulaire) fait de tout texte un système complexe de relations d'interdépendance résumées dans le schéma 5.

L'effet de texte résulte de la combinaison d'une organisation linéaire (connexité orientée, contrainte par la syntagmatique de la langue en discours) et de deux modes non-linéaires de construction de sens : la perception d'un tout de sens qui fait l'unité du texte (*structuration configurationnelle*) et la présence de réseaux de vocables récurrents et co-occurents (*structuration « réticulaire »*, selon le terme dont il a déjà été question plus haut (Legallois 2006 & Viprey 2006).

Schéma 5



5.2.1. Structuration réticulaire et configurationnelle

L'unité d'un tout verbal peut être générée par la *cohésion thématique* qu'un titre ou un résumé donnent à lire et par la *cohérence interactionnelle d'une macro-action discursive*. Une maxime de morale d'une fable ou d'un conte, la reproduction d'un plat cuisiné dans une recette de cuisine ou d'un meuble monté dans une notice de montage sont autant de formes d'actualisation de cette structure configurationnelle.

Avant les développements récents de l'analyse automatique de données textuelles, Weinrich parlait déjà du texte comme d'un « réseau de déterminations » (1974 : 174) et de la compréhension comme d'un double mouvement progressif et rétrospectif :

C'est manifestement une totalité où chaque élément entretient avec les autres des relations d'interdépendance. Ces éléments et groupes d'éléments se suivent en ordre cohérent et consistant, chaque segment textuel compris contribuant à l'intelligibilité de ce qui suit. Ce dernier, à son tour, une fois décodé, vient éclairer rétrospectivement le précédent [...]. Ainsi procédons-nous pour comprendre un texte. Toute phrase (et peu importe ce que l'on entend exactement par là) est subordonnée à chacune des autres dans la mesure où elle n'est pas simplement déchiffrée en elle-même mais participe à la compréhension de l'ensemble des autres. Cela prouve seulement la solidarité de tous les éléments dans *ce réseau de déterminations* qu'est un texte. (1974 : 174 ; je souligne)

La distribution réticulaire des formes verbo-temporelles tout au long de la surface textuelle est décrite par lui comme « un complexe de déterminations, un réseau de valeurs textuelles » (1973 : 13). On a vu plus haut que les formes verbo-temporelles s'associent aux pronoms et adverbes pour former des plans d'énonciation dont les enchaînements (continuité et ruptures) dépassent largement les frontières phrastiques pour former des groupements de sous-ensembles locaux.

Les répétitions de vocables, collocations et cooccurrences sont un facteur déterminant de la textualité. Passer du lexique (en langue) à la structuration en vocables propre à un texte demande un regard et des méthodes affranchies de la linéarité, comme le permet le traitement quantitatif des données textuelles :

La lecture numérique des ordinateurs est une lecture paradigmatique susceptible, sur une échelle supra-phrastique (le paragraphe par exemple, la partie, le corpus) et *dans une logique non séquentielle*, de traiter des co-présences linguistiques attestées, d'étudier la microdistribution des termes (les affinités et répulsions lexicales locales), de mesurer les voisinages autour d'une unité linguistique pivot, de mettre à jour les isotopies ou isotropies. (Mayaffre 2007 : 2 ; je souligne)

Des logiciels comme *Lexico 3*, *Hyperbase* ou *Arborling*, qui intègrent une fonction de *topographie* ou *topologie textuelle*, permettent de visualiser à l'écran, phrase à phrase, paragraphe après paragraphe ou partie après partie, au moyen de carrés successifs, la présence (ou non) et la co-occurrence de vocables tout au long du fil continu d'un texte ou d'un corpus de textes (jusqu'à 3000 carrés-paragraphe, soit plusieurs centaines de pages d'un ou de plusieurs textes, sont visibles sur un écran traditionnel). La combinaison de la lecture linéaire et de la lecture tabulaire (Fresnault-Deruelle 1976, Adam 1991 : 191-214, Florea 2009) prend ici tout son sens : passer de la ligne, phrase ou paragraphe, à la lisibilité d'un texte pris comme un tout. Mayaffre (2007 : 4-7) étudie ainsi ce qu'il advient de vocables comme « Europe » ou « fracture sociale » dans les discours présidentiels successifs de Chirac.

La lisibilité des textes poétiques, inséparable de leur disposition dans l'espace graphique de la page, tient à leur *tabularité* : la fonction des dispositifs métriques est de dépasser la lisibilité linéaire du sillon du vers pour mettre en relation des unités verbales distantes les unes des autres et réparties dans des strophes (ou des paragraphes dans le poème en prose). La rime et le dispositif spatial du poème favorisent le retour en arrière et les échos sémantiques ou phono-graphiques (Anis 1983, Adam & Heidmann 2009 : 102-112).

(17)	SAISON DES SEMAILLES. LE SOIR	Sujet lyrique	Noyau verbal	Apposition caractérisante	Objet humain
(§ 1)	C'est le moment crépusculaire. J'admire, assis sous un portail, Ce reste de jour dont s'éclaire La dernière heure du travail.	J'	admire,	assis sous un portail,	∅
(§ 2)	Dans les terres, de nuit baignées, Je contemple, ému, les haillons D'un vieillard qui jette à poignées La moisson future aux sillons.	JE	contemple,	ému,	un VIEILLARD
(§ 3)	Sa haute silhouette noire Domine les profonds labours. On sent à quel point il doit croire À la fuite utile des jours.	ON	sent	∅	IL
(§ 4)	Il marche dans la plaine immense, Va, vient, lance la graine au loin, Rouvre sa main, et recommence, Et je médite, obscur témoin,	Et JE	médite,	obscur témoin,	IL (5 ellipses)
(§ 5)	Pendant que, déployant ses voiles, L'ombre, où se mêle une rumeur, Semble élargir jusqu'aux étoiles Le geste auguste du semeur.	∅	∅	∅	geste auguste du SEMEUR

23 septembre (1865)
Chansons des rues et des bois, Livre second, Sagesse, I (Am a, crede)

Hugo construit un dispositif énonciatif dans lequel le sujet lyrique s'efface progressivement (passage de JE à ON et au statut d'OBSCUR TÉMOIN), au profit de l'objet de son regard (apparu à la strophe 2 et disparu au profit de son geste sacré et symbolique à la strophe 5). La progression lexicale des verbes (*admirer*, *contempler*, *sentir* et

méditer) rend lisible une intériorisation progressive soulignée par les appositions. La distribution et la modification de ces données verbales donne à lire, de strophe en strophe, un sens très complexe : ici rien moins que le statut du poète romantique qui s'efface progressivement en passant du *je* de l'observateur au *on* et qui devient *obscur témoin* au point de disparaître de la dernière strophe (pour une étude de la genèse de ce texte, voir Adam 2018a : 79-100).

5.2.2. Les plans de texte

Assurant la vi-lisibilité d'un *plan de texte*, un titre et des intertitres, un sommaire ou une table des matières, sont des marqueurs de **la structuration configurationnelle**. Ils rendent, par simple balayage du péri-texte, la lecture d'un tout possible à partir d'une perception de l'organisation hiérarchique des différents niveaux textuels de profondeur. Ces énoncés, généralement en forme de phrases averbales, résument la *cohésion thématique* d'un texte entier ou de ses parties et de ses sous-parties, qui forment elles-mêmes autant d'unités de sens.

On a vu plus haut que le péri-texte minimal d'un texte est la présence d'un *titre*, mais que peuvent venir s'ajouter un *sous-titre*, un *chapeau*, un *résumé*, une *dédicace* et un *exergue*, une *préface* et une *postface*. Ce sont les *énoncés péri-textuels internes* (*intertitres*, *numérotation de sections* ou de *place d'un texte dans un recueil*, *illustrations* et leurs légendes, *notes*) qui bornent les frontières des sous-parties pour en faire autant de sous-unités de sens et signalent ainsi la présence d'un plan de texte. Les *sommaires* et *tables des matières* donnent explicitement à lire le plan de texte, de façon plus ou moins détaillée selon les genres de discours.

À l'écrit, un *plan de texte* rend plus ou moins vi-lisibles les unités trans-P qui, entre le titre et le point final, organisent le sens en *paragraphes*, *groupes de paragraphes*, *parties* ou *sections*, *sous-parties*, *chapitres*. Cette vi-lisibilité est le résultat d'une coopération de la macro-punctuation blanche (alinéas, blancs intercalaires, sauts de page) et de la macro-punctuation noire (intertitres, numérotation décimale ou alphabétique, puces ou tirets de début de ligne). Le degré de vi-lisibilité des plans de texte dépend du nombre d'énoncés péri-textuels et de la segmentation (typo/topo)graphique.

Les textualités orales disposent de moins de moyens spécifiques de gestion mémorielle et de soulignement du plan de texte. C'est pourquoi les supports visuels annexes jouent un rôle important : PowerPoint, exemplier, écrans et tableaux en général (Doquet 2017).

Il est nécessaire d'intégrer dans le concept de *plan de texte* non seulement les *composants ou modules péri-textuels verbaux*, mais aussi les *composants péri-textuels iconiques* (vignette, photos, graphiques, illustrations et légendes d'illustrations, cul de lampe et frises florales). Comme nous le verrons plus loin, ces modules graphiques sont particulièrement importants dans les iconotextes pluri-sémiotiques de type *recettes de cuisine*, *articles de presse écrite*, *publicités*, *affiches*, etc., mais aussi dans les *livres illustrés*, dans les *encyclopédies* et les *manuels*, ainsi que dans les placards publicitaires.

Sous la dépendance des langues, des genres et des modèles intertextuels qui circulent dans une formation sociale, les plans de texte dépendent très largement du degré de pré-formatage des textes *par les genres discursifs* et *par les séquences pré-génériques*. Cela veut dire que des facteurs « descendants », faisant partie des stocks de connaissances des sujets, permettent de prendre appui, tant à la production qu'à l'interprétation, sur des plans de texte ayant valeur de patrons préformatés. Cela crée des attentes et une prévisibilité qui facilitent le travail interprétatif, mais ces patrons textuels peuvent, bien sûr, pour des raisons variées, être détournés, brouillés ou occultés ; le producteur d'un texte peut même y renoncer par principe, au nom d'une conception de la créativité.

Les genres gèrent la distribution des séquences narratives, du dialogue, de la description, de l'argumentation et de l'explication : un *conte merveilleux* comporte généralement autant de narration que de dialogues, mais très peu de descriptions et une morale facultative en forme d'argumentation ; un *texte théâtral* est largement dominé par le dialogue et peu descriptif, mais peut comporter des monologues narratifs (Adam 2011c : 245-296) ; un *exemplum narratif* est inséré dans une argumentation et un *conte étiologique* dans un mouvement explicatif en *pourquoi ?* ; dans *l'anecdote* et *l'histoire drôle*, la brusque chute du récit prend généralement la forme d'un jeu de mots ; etc. (Adam 2011b).

Pour ne prendre qu'un exemple, en dépit d'une indéniable diversité générique, la forme épistolaire présente un plan de texte relativement contraint. Pour la tradition médiévale, une lettre comporte cinq parties : la *salutatio*, la *captatio benevolentiae*, la *narratio*, la *petitio* (demande ou objet de la lettre) et la *conclusio*. La tradition classique hésite entre 5 ou 3 grandes unités : la prise de contact avec le destinataire de la lettre qui correspond à l'*exorde* de la rhétorique, la présentation et le développement de l'objet du discours, enfin l'interruption finale du contact ou conclusion. Bien que monogéré, ce plan de texte est, tout naturellement, très proche de la structure des textes dialogaux-conversationnels : deux *séquences phatiques* d'ouverture et de clôture encadrent trois *séquences transactionnelles* qui constituent le corps de l'interaction. Les différents genres épistolaires règlent les variations tant formelles que stylistiques de ce dispositif. On distinguera donc, très simplement, dans toute forme d'épistolaire, le plan de texte de base suivant :

OUVERTURE	EXORDE	CORPS DE LA LETTRE	PÉRORAISON	CLÔTURE
Termes d'adresse & indications de lieu et de temps <1>	<2>	<3>	<4>	Clausule (formule de politesse & signature) <5>

Facultatives et plus ou moins développées, les parties <2> et <4> du plan de texte sont des zones discursives de transition (introduction-préparation et conclusion-chute) entre les moments initial <1> et final <5> à dominante phatique et le corps de la lettre <3> proprement dit. Elles comportent toutes les caractéristiques que la rhétorique accorde traditionnellement à l'exorde <2> et à la péroraison <4> : préparer <2> la réception de l'échange en ménageant la face d'autrui (du familier au plus solennel) et en introduisant le propos, d'une part, et d'autre part récapituler <4> et achever de convaincre en

introduisant éventuellement plus de pathétique et en préparant les futures interactions avec le destinataire (en particulier sa réponse).

Le genre de l'épître dédicatoire est un genre argumentatif de l'épistolaire. J'étudie ailleurs (Heidmann & Adam 2010) l'exemple de ce texte de Perrault dédié à la fille du frère du roi Louis XIV, Mademoiselle, selon son titre, Elisabeth Charlotte d'Orléans. Ce texte sert en même temps de préface aux *Histoires ou contes du temps passé. Avec des Moralitez* (1697) de Charles Perrault et il présente la particularité d'être signé, par délégation, par son fils Pierre Perrault Darmancour (je souligne en gras, mais la répétition de l'adresse « Mademoiselle », qui balise les étapes du plan de texte, est bien en capitales dans le texte original) :

(18)

**<1> À
MADEMOISELLE**

MADEMOISELLE,

<2> On ne trouvera pas étrange qu'un Enfant ait pris plaisir à composer les Contes de ce Recueil, mais on s'étonnera qu'il ait eu la hardiesse de vous les présenter. **<3> Cependant, MADEMOISELLE,** quelque disproportion qu'il y ait entre la simplicité de ces Récits, et les lumières de votre esprit, si on examine bien ces Contes, on verra que je ne suis pas aussi blâmable que je le parais d'abord. Ils renferment tous une Morale très sensée, et qui se découvre plus ou moins, selon le degré de pénétration de ceux qui les lisent [...]. Le désir de cette connaissance a poussé des Héros, et même des Héros de votre Race, jusque dans des huttes et des cabanes, pour y voir de près et par eux-mêmes ce qui s'y passait de plus particulier : cette connaissance leur ayant paru nécessaire pour leur parfaite instruction. **<4> Quoi qu'il en soit, MADEMOISELLE,**

*Pouvais-je mieux choisir pour rendre vraisemblable
Ce que la Fable a d'incroyable ?
Et jamais Fée au temps jadis
Fit-elle à jeune Créature,
Plus de dons, et de dons exquis,
Que vous en a fait la Nature ?*

<5> Je suis avec un très profond respect,

MADEMOISELLE,

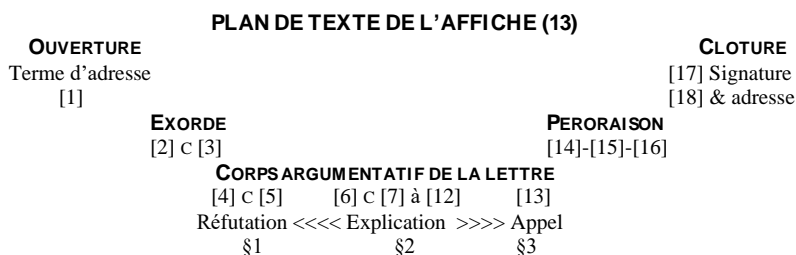
De Votre Altesse Royale,

Le très humble et très obéissant serviteur,

P. Darmancour.

Prenant la forme de la lettre-dédicace, ce texte en adopte tout naturellement le plan de texte canonique. C'est plus surprenant dans le cas de l'affiche de la Résistance française (13) qui, en suivant exactement le même plan de texte, renforce son caractère d'adresse « À tous les français » et à chacun individuellement. Comme le plan de (18) est ponctué par la répétition du terme d'adresse propre à la famille royale, le plan de texte de l'affiche de 1940 est pris en charge par la typographie : les gros caractères gras et centrés de [1], les italiques centrées sur deux lignes de [2] et [3], la péroraison centrée sur trois lignes de [14] à [16] et la clôture décalée en bas à droite et en plus petits caractères, avec la signature manuscrite ; seul le corps argumentatif de la lettre est présenté sous forme de paragraphes justifiés à gauche et à droite avec retrait de début de paragraphe (schéma 6) :

Schéma 6



Dans tous ces cas, la production comme l’interprétation partent des informations macro-textuelles fournies par le plan de texte pour organiser l’information en segments textuels hiérarchisés. Le travail d’interprétation est facilité par la reconnaissance, dans les détails locaux, des traces de ces organisations stockées dans la mémoire (inter-)discursive. Ces patrons textuels sont à la fois appliqués au cas d’un texte particulier et ajustés, parfois même modifiés, à la faveur de chaque nouvelle application.

Bien sûr, la partie la plus variable est le *corps de la lettre* <3>. Le plan de texte interne de cette partie du plan global n’est préformaté que dans le cas du courrier administratif, des lettres officielles. Dans l’épistolaire ordinaire et littéraire, il est inventé à la production et découvert à la lecture sur la base d’indices du type de ceux que nous avons fait fonctionner plus haut. C’est une bonne image de la diversité sous contrainte relative de toutes les formes d’organisation macro-textuelles.

6. RÉGIMES MÉDIOLOGIQUES ET FORMES DE TEXTUALITÉ

Au vu de ce qui précède, la question « Qu’est-ce qu’un texte ? » doit être étendue à l’ensemble des FORMES DE TEXTUALITÉ qui découlent des régimes médiologiques de base que sont l’*oral*, le *scriptural* (manuscrit ou imprimé) et le *numérique*. À ces trois registres distingués par Maingueneau (2014b : 85), il faut ajouter un régime *iconique* qui participe largement aux diverses formes de textualisation des trois autres régimes. Ces quatre régimes médiologiques déterminent des formes de textualité à la fois différentes et entrecroisées. Le codage numérique possède toutefois une propriété spéciale : « toutes les inscriptions, quelles qu’elles soient, sont susceptibles de faire l’objet d’un encodage fondé sur la binarité (0/1) et régi par des algorithmes, tandis que les supports de réception déclinent un modèle de base – un écran doublé d’une sortie son – qui permet de recevoir sur le même appareil des textes, des images et des sons » (Vouilloux 2017 : §8). Le téléphone portable réunit tous ces régimes médiologiques : l’écrit et la parole, l’image fixe et mobile, la navigation internet, l’écriture et la lecture de textes numériques.

Une définition du texte doit donc rendre compte non seulement des formes textuelles propres à l’écrit et propres à l’oral, mais aussi de l’insertion de modules iconiques aussi bien dans l’écrit (icono-textes) que comme composants de certaines interactions orales (supports iconiques accompagnant une conférence, un cours ou une émission télévisée). Comment parler de texte sans tenir compte du fait que les pages des journaux, des magazines, des manuels et des encyclopédies présentent de plus en plus de ressemblances avec les dispositifs fragmentés des écrans numériques ?

Un peu paradoxalement, l'écrit est plus que jamais présent : « Sur internet, il y a surtout du texte, et le web est majoritairement *scriptural* [...]. L'activité principale en ligne est l'écriture. L'internaute est celui qui écrit [...] » (Paveau 2015 : 337). Ce que Ruffel dit autrement : « Jamais le royaume de l'écrit n'a été aussi étendu, jamais l'idée de publication aussi plurielle. Il n'est pas un jour sans qu'une grande partie de l'humanité ne publie un ou plusieurs textes : sur un blog, un réseau social ou autre » (2018 : 23). Et Jack Goody, spécialiste de l'interface entre l'oral et l'écrit, soulignait déjà en 1987 que les propriétés de l'écriture n'ont pas été abolies par « le monde numérique [...], il ne les a pas même remplacées. Nous n'avons pas quitté le monde de l'écriture. Aujourd'hui, le monde de l'écriture est beaucoup plus compliqué, c'est tout » (2006 : 82).

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'en introduisant le mot *hypertexte*, Nelson avait pour but de décrire « a body of written or pictorial material interconnected in such a complex way that it could not conveniently be presented or represented on paper » (1965 : 96). L'hypertexte se définit par son caractère non-séquentiel (Nielsen 1990 : 1) et par la nature ouverte des interconnexions et donc des parcours de lecture possibles (voir plus loin schéma 8). La lecture d'une page imprimée (roman, poème, page de journal, d'encyclopédie ou de manuel scolaire) diffère effectivement de celle d'une page-écran et de la lecture d'une page web (en F selon Nielsen 2006, discuté par Pernice 2017). Avec la navigation hypertextuelle, la textualité se transforme, les modalités de lecture changent. L'attention et la mémorisation ne sont pas sollicitées de la même manière (Grafton 2015 : 17-32), au point qu'on peut être tenté de parler d'une sorte de subversion de la logique textuelle. Au vu de la fragmentation des pages d'écran sur Internet, on a le plus souvent moins affaire à un texte qu'« à une mosaïque de modules hétérogènes » (Maingueneau 2014b : 81). Il s'agit de voir si ces modules – qui exploitent les ressources des autres régimes médiologiques, en intégrant de l'écrit, des images fixes ou mobiles et du son – font texte et d'examiner les éventuels rapports co-textuels qui les relient.

Le sentiment de complétude – degré de texture – est plus fort dans le cas de l'écrit imprimé et de l'oral monologal planifié que dans les formes polygérées orales et numériques (ci-après T^1 et T^4 ; voir Paveau 2015 : 349-350), beaucoup plus ouvertes, hétérogènes et éclatées tant énonciativement (auteurs multiples) que sémiotiquement (textes graphiques, textes sonores et images mêlés).

On peut distinguer quatre grandes *formes de textualité de base* (T^1 à $T^{4.3}$) et trois *formes intermédiaires ou mixtes* (T^5 , T^6 et T^7). Les différentes formes de textualité placées au centre du dispositif (T^3 , $T^{4.1}$, $T^{2.2}$ et $T^{2.3}$) sont plus homogènes et les formes de textualité placées à la périphérie sont plus hétérogènes. C'est d'ailleurs là que se rejoignent l'oral polygéré de la conversation (T^1) et la forme extrême des textualités numériques ($T^{4.3}$) de type forum ou blog augmenté de discussions. Ce que résume le schéma 7, dont les rubriques vont être détaillées ci-après.

Schéma 7

**RÉGIMES
MÉDIOLOGIQUES & FORMES DE TEXTUALITÉ**

ORAL	T¹ POLYGÉRÉES	T^{1.1} Polylogues T^{1.2} Dialogues	ORALITURES T⁶ ICONO-TEXTES T⁷
	T² MONOGÉRÉES	Monologues T^{2.1} improvisés T^{2.2} mémorisés T^{2.3} oralisés	
T³ ÉCRITES	T^{3.1} Manuscrits T^{3.2} Imprimés T^{3.3} Édités	HYPERSTRUCTURES TEXTUELLES	
T⁴ NUMÉRIQUES	T^{4.1} Numérisées T^{4.2} Numériques T^{4.3} Numériquées	T⁵	
SCRIPTURAL ICONIQUE			
NUMÉRIQUE			

6.1. Les régimes oraux de textualité

Au sein de l'oral, il est nécessaire de distinguer les *textes polygérés*, co-construits par plusieurs locuteurs et dont l'unité est souvent problématique, et les *textes monogérés*, énoncés par un orateur unique, dans une situation présente ou à distance (transmission et enregistrement audio ou audio-visuel). Dans l'oral présentiel :

Le message linguistique transite par le canal sonore et a pour support la voix, tandis que les expressions corporelles (physionomiques, gestuelles, posturales) transitent par le canal visuel et ont pour support les zones corporelles sémiophoriques (yeux, visage, doigts, mains, bras, épaules) [...]. (Vouilloux 2017 : §8)

La disparition du canal visuel entre interlocuteurs a donc des conséquences sur l'intercompréhension. Quant à la complétude des mouvements textuels, elle est graduellement plus forte en T² (sans exclure le monologue délirant) qu'en T¹⁻² (malgré le contrôle exercé par le modérateur d'un débat ou par celui qui mène un entretien) et surtout qu'en T¹⁻¹. Comme le résume et rappelle très bien Vouilloux :

Dans la communication linguistique orale, compte doit [...] être tenu des phénomènes non intentionnels, d'ordre symptomatique, et donc indiciaire, qui affectent le code linguistique (lapsus) ou font défaillir le support vocal ou corporel (la voix, le geste « disent » ce que ne dit pas le message linguistique). (*Ibid.* §8)

6.1.1. Textualités orales polygérées : le texte conversationnel (T¹)

Les textualités orales polygérées correspondent à la fois aux *dialogues* (interaction chez un commerçant, conversation téléphonique, rencontre au coin de la rue, interview en direct, etc.) et aux *multilogues* ou *polylogues* engageant plus de deux participants (débat, conversation en groupe, etc.). Dans les deux cas, les intervenants successifs sont engagés dans la co-construction d'un texte unique et Kerbrat-Orecchioni peut ainsi retrouver l'étymologie du texte-tissu : « Une conversation est un "texte" produit collectivement, dont les divers fils doivent d'une certaine façon se nouer – faute de quoi on parle, à l'aide d'une métaphore qui relève elle aussi de cette isotopie du tissage, de conversation

“décousue” » (1990 : 197). Comme elle le précise ailleurs, dans ce type de textes-en-interaction :

[...] deux (ou plus) interlocuteurs/interlocutrices [...] *co-construisent* une sorte de « texte » bricolé *on line*, en s’interrompant sans cesse, en ajustant au coup par coup leurs comportements mutuels, et en *négociant* tout au long du déroulement de l’interaction les divers aspects de son fonctionnement (son ouverture et sa clôture, l’alternance des tours de parole, les thèmes traités, les signes manipulés, les interprétations effectuées, les opinions énoncées, les identités affichées, les « places » et les rôles revendiqués...). (2015 : 29)

L’idée d’un bornage délimité par la rencontre et la séparation d’au moins deux participants, en un temps et en un lieu donnés, semble une bonne définition de départ. Il suffit toutefois de considérer le flou du découpage d’une pièce de théâtre en *scènes* – pourtant délimitées, en principe, par les entrées et les sorties des personnages – pour percevoir les limites de cette définition. L’unité d’une interaction a surtout quelque chose à voir avec le ou les thèmes abordés, c’est pourquoi les changements d’objets de conversation sont négociés par les participants et ces modifications structurent les différentes parties du texte conversationnel. Toutefois, il ne faut pas oublier la mise en garde de Maingueneau : « Dans l’oralité conversationnelle ordinaire, les partenaires ne peuvent pas appréhender comme texte, globalement et de l’extérieur, l’activité de parole dans laquelle ils sont engagés » (2014b : 85). La gestion *en flux* (à l’écrit comme à l’oral) ne favorise pas l’élaboration d’une textualité unifiée, telle que définie plus haut, mais les formes éclatées de textualité n’en sont pas moins des textes, au sens d’unités communicatives signifiantes.

Les spécialistes s’accordent à poser l’existence d’une macro-unité qu’ils appellent « conversation », « interaction », « événement de communication » ou encore « rencontre ». Le *texte conversationnel* est alors défini comme une structure hiérarchisée de séquences et de tours de parole : « For conversation analysts, therefore, it is sequences and turns within sequences, rather than isolated sentences or utterances, that have become the primary units of analysis » (Atkinson & Heritage 1984 : 5). On distinguera donc *l’intervention* ou tour de parole d’un locuteur, unité monologique, et *l’échange*, qui articule entre eux plusieurs tours de parole : *intervention initiative* d’un locuteur, suivie d’une *intervention réactive* d’un autre locuteur et d’une clôture de l’échange, si aucune réaction négative ne vient déclencher une sous-négociation. L’échange constitue une *séquence dialogale élémentaire* sous la dépendance d’une contrainte d’accord des interactants sur sa complétude. Le *texte conversationnel* est constitué d’une suite de séquences articulées en sous-ensembles topiques-thématiques formant les parties identifiables d’un plan de texte conversationnel qui se construit au cours de l’interaction.

Les différentes unités du texte conversationnel sont l’objet de « jugements de complétude » (Burger & Jacquin 2015 : 278) et d’un travail collaboratif des interactants. En cas de divergence, des négociations méta-conversationnelles interviennent, à tous les niveaux de complétude : « La complétude textuelle d’une longue prise de parole se distingue de celle de la séquence au sein de laquelle cette prise de parole s’inscrit, voire de l’ensemble de la rencontre à laquelle elle participe » (id.). Comme le montrent Burger & Jacquin, la perception d’un point de complétude potentielle, syntaxiquement et

prosodiquement marquée, favorise le changement de locuteur en mettant un terme à un tour de parole.

Les *séquences transactionnelles*, qui constituent le corps de l'interaction, doivent être distinguées des *séquences phatiques* d'ouverture et de clôture qui constituent les frontières du texte conversationnel ou texte-en-interaction. Depuis les observations de Jakobson et de Benveniste (1974 : 86-88) – qui se réfèrent à la théorie pragmatique du langage de Malinowski –, on sait que l'ouverture d'un texte-en-interaction comporte une phase rituelle plus ou moins longue selon les groupes et les traditions socio-culturelles. Jakobson parle de la possibilité d'un « échange profus de formules ritualisées » (1963 : 217), voire « de dialogues entiers dont l'unique objet est de prolonger la conversation » (id.). Comme le dit Benveniste : « On est ici à la limite du “dialogue” » (1974 : 88).

6.1.2. Textualités orales monogérées (T²)

Du point de vue textuel, on peut distinguer trois sortes de textualités orales monogérées : une forme *improvisée* et deux formes *planifiées* :

- T^{2.1} *Les monologues improvisés*. Il s'agit très souvent d'interventions plus ou moins longues, qui peuvent prendre la forme de l'insertion d'un récit ou de l'exposé d'un point de vue dans une conversation. Le soliloque absolu est un cas très particulier de représentation de la parole intérieure (Bergounioux 2001), très profondément dialogique et qui a été littérisé sous la forme du monologue intérieur.

- T^{2.2} *Les monologues récités, performances résultant d'un apprentissage et d'une transmission orale*. Contes des traditions orales, récits mythologiques archaïques et des sociétés tribales, chansons, proverbes, devinettes, adages, épopées et généalogies des traditions africaines (Bornand 2005), etc., sont autant de textes transmis de façon orale. Spécialiste des « littératures orales » et des genres de la poésie orale, Zumthor souligne que ces textes possèdent deux caractéristiques : « Souvent un signal intégré marque le début et la fin du poème pour l'isoler par un double barrage du flux des discours ordinaires » (1983 : 131). C'est tout le sens des « Il était une fois... » et autres « En ce temps-là... », et du « cric-crac, le conte est fini ». À l'intérieur de ces « frontières textuelles » plus ou moins marquées, la langue est souvent formulaire et archaïsante. Cette performance tolère mal les hésitations, corrections, « grattage » et « repentir » (Zumthor 1983 : 126) qui caractérisent le monologue improvisé et la parole orale en général (T^{2.1}).

- T^{2.3} *Textes oralisés* prenant appui sur une préparation écrite antérieure. Ce troisième cas correspond aux *productions les plus formelles et fortement ritualisées*, comme la cérémonie, la déclaration politique mémorisée ou lue (l'exemple (2^{bis}) l'a illustré plus haut), le cours et la conférence également lus ou prenant plus ou moins librement appui sur un exemplier ou sur un diaporama. Ces formes d'oralisations d'un écrit rapprochent T^{2.3} de T³, au point qu'il est nécessaire d'envisager le cas des textualités mixtes, mêlant explicitement l'oral et l'écrit.

6.1.3. À la jonction des textualités orales et scripturales : les *oralitures* (T⁶)

Les mot-valise *orature* (Dor 1982 ; Hagège 1986 :110 ; Bowao & Rahman 2014) et *oraliture* (Chamoiseau 1997 : 255) soulignent l'intrication de l'*oralité* et de l'*écriture* dans les formes textuelles qui remettent en cause l'opposition radicale des deux pôles. Deux cas doivent être considérés. T^{6.1} : la *présence d'écrit dans l'oral*, comme dans les textes que nous venons de citer (déclaration lue sur prompteur ou mémorisée, conférence ou cours avec support écrit (citations, résumé, plan), et T^{6.2} : la *présence d'oral dans l'écrit*, comme dans le style oralisé littéraire, le dialogue romanesque, théâtral et cinématographique, l'écriture sms, etc.

Les concepts d'*orature* et d'*oraliture* ont été forgés pour ce qu'on appelle parfois de façon oxymorique les « littératures orales » (Biebuyck, Bornand & Leguy 2008), c'est-à-dire la pratique des aèdes, griots, chanteurs et autres conteurs des sociétés dominées par la transmission de traditions non écrites (T^{2.2}). Dans le cadre de notre propos, nous étendrons et déplacerons le concept d'*oraliture* vers, d'une part, l'ensemble des pratiques discursives orales productrices de *textes oralisés* qui prennent non seulement souvent appui sur un écrit antérieur (T^{2.3}), mais qui mêlent explicitement l'oral et l'écrit, alternant lecture de certains passages et improvisation (T^{6.1}), et, d'autre part, en direction des textes écrits littéraires qui intègrent stylistiquement certains traits de l'oral et forgent, comme les œuvres de Duras et de Ramuz en sont l'exemple, une oraliture qui est un rythme, un « mouvement de la voix dans l'écriture » (Meschonnic 2006 : 317), solidarissant la littérature et le parler (T^{6.2}).

Bruneau (1972 : 109) fait remonter le développement d'une « langue littéraire parlée » aux Goncourt et Philippe (2009 : 64-65) au Daudet des *Lettres de mon moulin*, à Jules Vallès et à Jules Renard. Déjà, de Hugo à Zola, les dialogues romanesques étaient envahis par une parlure populaire (Dufour 2004) qui touchait même, dans *L'Assommoir*, la voix du narrateur. Après la Seconde Guerre mondiale, la littérature s'est moins attachée à la représentation des parlures sociales (paradigme oral) qu'au « souvenir de la langue parlée », selon une belle expression de Céline (Philippe 2009 : 84). Le passage du modèle oral au modèle vocal tend à renouer, dans l'écrit littéraire, avec la parole comme médium sonore (Meizoz 2001, Mahrer 2017) ; ce que Philippe propose d'appeler le *paradigme ou modèle vocal* inventé par le Giono de *Colline* (1929) et d'*Un de Baumugnes* (1929), par le Céline de *Mort à crédit* (1936) et dont fait état Ramuz, dès 1926, dans une lettre à son éditeur Bernard Grasset :

J'ai écrit (j'ai essayé d'écrire) une langue parlée : la langue parlée par ceux dont je suis né. J'ai essayé de me servir d'une langue-geste qui continuât à être celle dont on se servait autour de moi, non de la langue-signe qui était dans les livres. Et on me l'a vivement reproché. (Ramuz 1992 : 53)

À cette manifestation de l'oral dans l'écrit correspond, en miroir, la présence de l'écrit dans l'oral. Dans le cas du cours ou de la conférence accompagnée d'un diaporama, le texte mêle un *écrit projeté* à un *oral prononcé*, qui non seulement coexistent, mais construisent conjointement un texte hétérogène. Cette combinaison est active à la production (l'oral prenant plus ou moins appui sur un écrit précédemment élaboré)

comme à la réception (l'écoute et la lecture sont menées conjointement, d'où un appui certes, mais aussi une concurrence sémiologique et cognitive) :

Le diaporama présente un écrit qui, ontologiquement, précède l'oral mais qui, au moment de l'énonciation, l'accompagne et le complète. Le discours oral ne peut manquer de s'articuler à l'écrit du diaporama, et l'on peut analyser comme des ajustements à cet écrit un certain nombre de reformulations paraphrastiques orales qui soit aboutissent à réénoncer en partie ce qui est déjà sur la diapositive, soit au contraire évitent cette répétition. (Doquet 2017 : §36)

6.2. Les régimes scripturaux de textualité

Nous rangerons dans la catégorie des « textes écrits » non seulement les textes manuscrits (T^{3.1}), tapuscrits ou imprimés (T^{3.2}) et édités (T^{3.3}), mais aussi les textes numérisés (T^{4.1}), ainsi que deux régimes mixtes de textualité, mêlant le verbal et l'iconique : les *hyperstructures* (T⁵), dont les textualités numériques ont favorisé l'essor, et les *iconotextes* (T⁷).

Les dialogues écrits littéraires (dialogue de discours direct, indirect, indirect libre et narrativisé), philosophiques (dialogue philosophique) et journalistiques (discours rapporté de personnes, genre de l'interview réécrit pour être publié) sont, bien sûr, des formes scripturales de textualisation, en dépit de leur plus ou moins grande proximité avec T^{1.2}.

6.2.1. Textualités écrites au sens étroit (T³)

La catégorie des textes écrits comprend un vaste ensemble de textes manuscrits (T^{3.1}) : de la note-liste de courses, des notes de cours et de la correspondance manuscrite, au graffiti sur un mur et au brouillon d'un écrivain. La question de la textualité des brouillons préparatoires des écrivains – qualifiés d'*avant-textes* – est au cœur des recherches génétiques (Mahrer 2009, Mahrer & Nicollier Saraillon 2015). Le cas des manuscrits établis par des copistes, du moyen âge à l'âge classique, est un peu à part puisqu'il ne s'agit pas de textes autographes et qu'ils peuvent être accompagnés d'enluminures et même de commentaires. Le passage du manuscrit (T^{3.1}) au tapuscrit, tapé à la machine à écrire ou imprimé (T^{3.2}) voire numérisé (T^{4.1}), est intéressant car il implique un outil technique de remplacement de la main, voire l'intervention d'autres acteurs, en particulier dans le cas de l'impression et de l'édition (T^{3.3}). En passant du manuscrit au livre ou à l'article imprimé dans une revue, un journal ou un magazine, voire au texte projeté sur un écran (prompteur ou diapositive), tout un travail de mise en forme typographique, rendu possible par des traitements de textes de plus en plus sophistiqués et accessibles, transforme le contenu linguistique premier des énoncés. On comprend en conséquence qu'une définition du texte soit obligée d'inclure les faits de ponctuation textuelle dont nous avons parlé plus haut. Le texte écrit est aussi une *image graphique* qui se déploie dans un « espace graphique » (Anis 1995) ou « aire scripturale » (Peytard 1982 : 120-123). La page, la double page et la diapositive-écran sont des unités soumises à une lecture linéaire et tabulaire, et elles diffèrent sur ce point du rouleau antique et du défilement sur écran d'un texte numérisé (T^{4.1}) : la numérotation des paragraphes est la conséquence de la disparition de l'unité page.

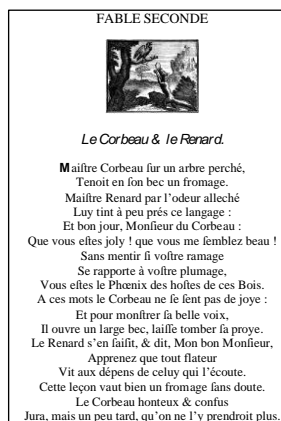
Le propre de l'écrit est d'être soumis à deux activités de lecture : une *lecture linéaire* des énoncés successifs (pour le français : de gauche à droite et retour à gauche en fin de ligne) et une *lecture tabulaire* affranchie de la linéarité.

6.2.2. Textualités iconotextuelles (T⁷)

Le régime médiologique de l'image est difficilement séparable des trois autres régimes, avec lesquels il se combine pour faire texte. Un très grand nombre de productions scripturales sont, en effet, accompagnées d'illustrations, enluminures, vignettes, images, photographies, schémas, et infographies (qui mêlent le verbal, le dessin et la couleur). À l'origine du concept d'*iconotexte*, Montandon en donne une définition littéraire restreinte qu'il est nécessaire d'étendre :

[Les iconotextes sont des œuvres] à la fois plastiques et écrites, se donnant comme une totalité indissociable. Fruit de la collaboration d'un plasticien (peintre, photographe, etc.) et d'un écrivain, qui peuvent être une seule et même personne (comme Blake, Michaux, etc.) ou plusieurs [...]. (1990 : 9)

Le champ littéraire ne manque pas de textes mêlant le verbal et des dessins ou images photographiques, comme par exemple *Le Petit prince* de Saint-Exupéry et *Nadja* de Breton, ou susceptibles d'une double vie, comme texte seul et comme iconotexte : c'est le cas de *Lettera amorosa* de Char illustré par Braque, mais aussi des *Contes* de Perrault ou du *Don Quichotte* de Cervantès illustrés par Doré pour les éditions Hetzel. N'importe quelle fable de La Fontaine est un bon exemple d'un plan de texte génériquement déterminé et intégrant une illustration en forme de vignette.




1. Indication numérique de la place de la fable dans le recueil,
2. Vignette,
3. Titre,
4. Récit enchâssant du dialogue (discours direct, indirect et indirect libre)
5. Morale.

Un dispositif semblable se retrouve dans l'édition originale (1697) des huit contes en prose de Charles Perrault : 1. Vignette 2. Titre, 3. Sous-titre générique (sauf pour le 3ème conte), 4. Récit en prose (comprenant 50% de dialogue), 5. Frise ou cul de lampe, 6. Moralité(s) en vers, 7. Cul de lampe ou blanc.

Première page (p. 1) et deux dernières (p. 45 & p. 46) du premier conte du recueil :

	<p>45 <i>au bois dormant.</i> elle y avoit fait mettre. Le Roi ne laissa pas d'en estre fâché, elle estoit sa mere, mais il s'en consola bien-tost avec sa belle femme & ses enfans.</p>	<p>46 <i>La belle, &c.</i> <i>La Fable semble encor vouloir nous faire entendre, Que souvent de l'itymen les agréa- bles meuds, Pour estre distrez n'ens sont pas moins beureux, Et qu'on ne perd rien pour attendre ; Mais le sexe avec tant d'ardeur, Assure à la foy conjugale, Que j'en ay pas la force ny le cœur, De luy prescher ceste Adorale.</i></p>
<p>LA BELLE AU BOIS DORMANT CONTE.</p>	<p>*** MORALITE'.</p>	<p>***</p>
<p>I L estoit une fois un Roi & une Reine, qui es- toient si fâchez de n'a-</p>	<p>A Tendre quelque temps pour avoir un Eoux, Riche bien-fait, galant & doux. La chose est assez naturelle, Mais l'attendre cent ans & toujours en dormant, On ne trouve plus de femelle, Qui dormist si tranquillement.</p>	

Première page (p. 183) et deux dernières (p. 228 & p. 229) du dernier conte, avec indication de « FIN » du recueil :

<p>183</p> 	<p>228 <i>Le petit</i> bien, il revint chez son pere, où il n'est pas possi- ble d'imaginer la joye qu'on eut de le revoir. Il mit toute sa famille à son aise. Il accepta des Offices de nouvelle création pour son pere & pour ses freres, & par là il les établit tous, & fit parfaitement bien sa Cour en même temps.</p>	<p>229</p> <p>MORALITE'.</p> <p>On ne s'afflige point d'avoir beaucoup d'enfans, Quand ils sont tous beaux, bien- faits & bien grands, Et d'un exterieur qui brille ; Mais si l'un d'eux est foible ou ne dit mot, On le méprise, on le raille, on le pille, Quelquesfois cependant c'est ce petit marmot Qui fera le bonheur de toute la famille.</p>
<p>LE PETIT POUCET. CONTE.</p>	<p>*** FIN.</p>	
<p>I L estoit une fois un Bucheron & une Bu- cheronne, qui avoient sept enfans tous Garçons. L'ai- né n'avoit que dix ans, &</p>		

Bien que le concept d'*iconotexte* ait été forgé pour un type d'écrits littéraires et les livres ou albums illustrés par un artiste plasticien (Nerlich 1990 : 268), il gagne à être étendu à tous les cas de combinaison du verbal et de l'iconique. Ute Heidmann propose de parler de « dynamique iconotextuelle » (2014 : 50) pour décrire l'enchevêtrement signifiant du verbal et de l'iconique. C'est particulièrement évident dans les affiches publicitaires (Lugrin 2006 ; Pahud 2009), dans la conférence et la propagande politique, dans les journaux et magazines (photographies et dessins légendés), les sites en ligne, la moindre recette ou fiche de cuisine, les guides de voyage, d'alpinisme ou de randonnée, sans parler du cas de la carte postale, mais aussi de la bande dessinée et du photo-roman.

Le plan préformaté des placards publicitaires publiés dans la presse écrite ou en affichage urbain est bien identifiable dans la publicité Kanterbräu (19), qui associe exemplairement plusieurs types de modules :

(19)



- Trois *modules verbaux* : un *slogan d'accroche* (Kanterbräu est si bonne / Qu'on ne peut s'en passer), un *slogan d'assise et/ou de marque* (Kanterbräu. La bière de Maître Kanter) et un *réductionnel* (en forme de chapitre d'un récit déployé dans une campagne en 3 chapitres), auxquels il faut ajouter, pour certains produits (comme le tabac et l'alcool), une mention légale d'avertissement.
- Deux *modules iconiques* : une *image d'accroche* (photographique ou dessinée, comme dans la pub Kanterbräu, exceptionnellement constituée d'une suite narrative de trois images) créant un contexte ou monde référentiel et une *image du produit* (souvent photographique), fortement référentielle et dénotative (image encadrée du produit, en bas à droite).
- Deux *modules mixtes* : un *logo* et le *nom de la marque* dans lesquels le verbal est typographiquement souvent fortement iconisé.

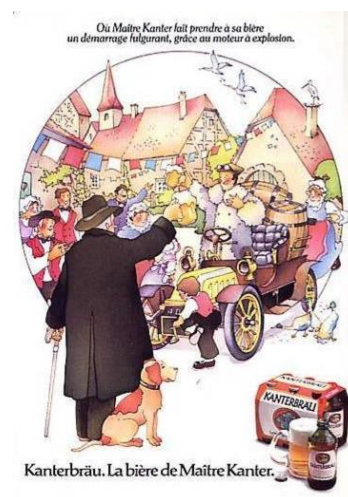
Ces modules forment un répertoire de parties complémentaires (le verbal guide la lecture de l'image et l'image présente un contexte descriptif qui oriente la lecture du verbal) et facultatives : chaque icono-texte publicitaire les distribue de façon plus ou moins originale. Comme le confirme cet autre exemple, dépourvu de rédactionnel :

(20)

Slogan d'accroche >>>
(tenant lieu de rédactionnel)

Image d'accroche >>>

Image du produit >>>
Slogan de marque >>>



Parmi les grandes tendances d'évolution de la presse, le développement de la part visuelle des journaux et des magazines est manifeste, au point que la photographie et l'infographie sont devenues des composantes majeures de la scénarisation de l'information par l'écriture journalistique (Mouriquand 1997 : 12-13). Le texte journalistique est donc la somme de l'écriture (articles), de la composition (péritexte), de la photographie, du dessin et de l'infographie.

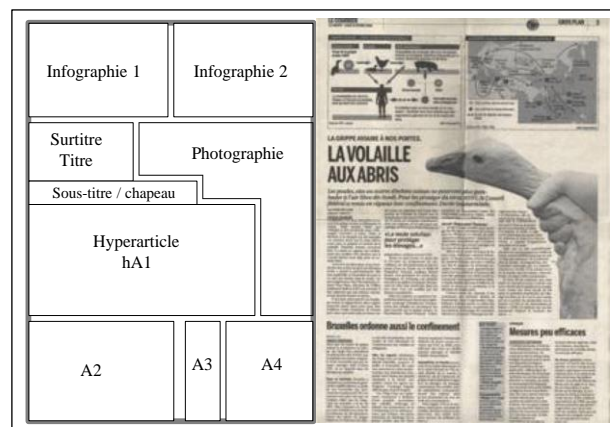
- Le *dessin de presse* peut se rencontrer seul, avec un titre, une légende et une signature (Moirand 2015). Cette autonomisation topographique et la présence d'un péritexte en font alors indubitablement un iconotexte à part entière. Le dessin de presse peut simplement illustrer un article (iconotexte), mais il peut également compléter un article, pour donner un point de vue particulier (humoristique et critique dans le cas de la caricature) et constituer, avec l'article, une hyperstructure textuelle (T⁵).

- De la même manière, la *photographie* peut apparaître seule avec une légende, formant ainsi un iconotexte, mais elle peut aussi accompagner un article (la légende étant alors souvent une citation ou paraphrase d'un passage de l'article) et former dans ce cas, avec lui, un iconotexte.

- Enfin, les innovations technologiques ont permis le développement des *infographies* (Mouriquand 1997 : 24-25). L'infographie regroupe toutes les images fabriquées par le biais de l'outil informatique : cartes géographiques, imagerie virtuelle, schémas, graphiques, tableaux, diagrammes ; images parsemées d'écrit et servant également de support à l'oral (T^{6.1}).

6.2.3. Entre scriptural et numérique : les hyperstructures textuelles (T⁵)

L'hyperstructure textuelle est une unité d'écriture et de lecture théorisée, au point de départ, dans le champ journalistique (Grosse et Seibold 1996, Lugin 2000, Adam & Lugin 2006). Entre le *journal* et le *magazine*, unités macro-textuelles supérieures de structuration de l'information (avec leurs *cahiers* et leurs *rubriques*) et l'*article*, unité textuelle inférieure de structuration (simple brève, article avec son péritexte ou article accompagné d'une photo avec légende référentielle laconique), il est nécessaire de considérer un niveau intermédiaire et facultatif : le *dossier* (au nombre de pages et de contextes non défini, pouvant même devenir un *cahier* autonome) et l'*hyperstructure textuelle* (hyperstructure élémentaire sur une demi-page, ou complexe sur une ou deux pages, associant plusieurs articles (article principal ou hyper-article et articles complémentaires) et une ou plusieurs infographies et/ou photographies avec légende plus ou moins développée). Ces textes, qui portent sur un même événement médiatique, sont généralement unifiés par un grand titre (accompagné souvent d'un sous-titre assez étendu pour être considéré comme un chapeau) et par un cadre qui délimite le périmètre de l'hyperstructure. Les textes-articles réunis peuvent être signés par un seul journaliste (*éclatement* d'un texte jugé trop long et distinction des genres) ou par plusieurs journalistes (*regroupement* de textes de genres différents). Les articles secondaires sont généralement distribués autour d'un article principal et séparés de ce dernier par leur propre péritexte (au moins un titre et une signature), des filets et parfois un fond coloré.



Ces regroupements de textes, accompagnés très souvent par des iconotextes photographiques et/ou infographiques, sont également présents dans d'autres pratiques discursives, comme les manuels d'enseignement, les encyclopédies, les topo-guides d'alpinisme, d'escalade et de randonnée, les fiches instructionnelles en général (recettes de cuisine, par exemple). On a ainsi assisté au développement de genres d'hyperstructures spécifiques, comme *l'hyperstructure sportive* (dans les pages-rubriques « Sports » des journaux et de la presse spécialisée) et surtout *l'hyperstructure scientifique* (Adam & Lugrin 2000) présente dans les pages à volonté didactique et plus largement les pages « Sciences » qui se sont multipliées dans la presse. L'hyperstructure scientifique présente, sous la forme de modules didactiques en interaction, une information scientifique vulgarisée et souvent accompagnée d'une importante infographie. Il en va de même avec l'hyperstructure sportive : photos d'une action d'un match, composition des équipes, fiche chiffrée des résultats, récit du match, interview, commentaire, portrait d'un joueur ou d'un entraîneur.

6.3. Du texte au textiel : les régimes numériques de textualité (T⁴)

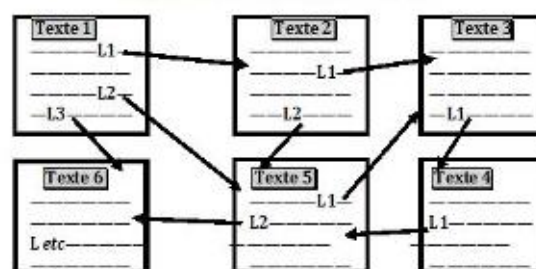
Le précédent type de textualisation a mis en évidence « une tendance générale de la presse à favoriser une lecture parcellaire et visuelle de l'information, à l'instar d'Internet » (Lugrin 2000b : 87). Le multimédia favorise une écriture et une lecture non linéaires (Lugrin 2000b : 91 parle d'écriture et de lecture « fractales »). La lecture devient navigation à l'intérieur d'un *hypertexte* structuré en réseau et permettant, par définition, de multiples parcours : « L'hypertexte, contrairement au livre, se pense comme une somme non séquentielle d'informations, somme qui rend possible de multiples parcours de consultation » (Cormerais & Milon 1998 : 78). Comme le dit Nielsen : « Hypertext is *nonsequential*. There is no single order that determines the sequence in which the text is to be read » (1990 : 1).

On retrouve les deux fonctionnements mentionnés à propos des hyperstructures textuelles (Lugrin 2000b : 91) : l'*éclatement* de l'*écriture multimédia* par segmentation se manifeste au niveau de l'écran et par les liens à l'intérieur même d'un site. Quant au *regroupement*, il est la conséquence du vivier encyclopédique de connaissances que représente Internet, du développement exponentiel des pages Web et des liens avec d'autres sites qui peuvent être ouverts potentiellement sans limites. Cette navigation est toutefois déterminée par le codage du texte, par les liens préétablis, par les logiciels et les algorithmes qui orientent les choix de l'utilisateur-lecteur, beaucoup moins libre qu'il ne le croit.

Un document hypertextuel ne se présente pas comme une totalité textuelle avec début et fin stables, mais comme un assemblage de textes écrits, d'images et d'enregistrements sonores connectés par des liens électroniques (Slatin 1991 : 56). C'est le parcours de l'internaute, sa navigation propre, qui fait texte : le lecteur fabrique le texte qu'il lit (Nielsen 1990 : 2 ; Maingueneau 2014b : 86). La navigation hypertextuelle est rendue possible par les liens écrits ou iconiques qui renvoient à du texte ou à un enregistrement sonore, ou audio-visuel, ou à un document iconique (image, dessin, infographie, film). Ces liens (L1, L2, etc.) peuvent avoir été prévus par l'auteur de l'hypertexte, mais l'interrogation de tel ou tel point d'un des textes rencontrés peut très bien être décidée par le lecteur lui-même, qui passe alors par un lien de type URL ou par un moteur de recherche qui lui permet d'accéder à telle ou telle information. La linéarité séquentielle est alors emportée par l'attraction du réseau.

Comme le montre le schéma 8 (inspiré de Nielsen 1990),

Schéma 8



la lecture d'un texte T1 présente trois options : passer de T1 à T2 à partir du lien L1, ou de T1 à T5 à partir de L2, ou de T1 à T6 à partir de L3. Le parcours qui mène de T1 à T5, par exemple, est soit direct (à partir de L2), soit indirect, en passant par T2 (à partir de L1 de T1 et de L2 de T2), ou en passant par les liens L1 de T2, L1 de T3 et L1 de T4.

Le numérique pousse à leurs limites les possibles textuels imaginés, dès 1967, par Raymond Queneau dans *Un Conte à votre façon* (récit hypertextuel de l'« Histoire des trois alertes petits pois »), prolongés par les livres interactifs dans lesquels le déroulement de l'histoire dépend des choix opérés par le lecteur (*gamebook* ou *Livres dont vous êtes le héros*) : chaque parcours de lecture aboutit à un des textes rendus possibles par la souplesse combinatoire des fragments.

On peut distinguer trois types de textualités numériques qui correspondent aux différentes conceptions du texte issues des phases successives de développement du web (De Angelis 2018 : 462-463) : les *textes numérisés*, les *textes numériques* proprement dits et les *textes numériques* (Paveau 2015 : 348). Ces distinctions permettent d'aborder la variété des contenus hébergés par le médium Internet : textes, sites multimédias, banques de données, réseaux sociaux (Vouilloux 2017 : §8).

- Dans le « web statique » (Web 1.0), les textes écrits passent d'un support manuscrit, tapuscrit ou imprimé sur papier à un support électronique, par l'intermédiaire d'un logiciel ou en étant scannés et mis ou non en ligne. Reproduisant le modèle du texte-livre et de la culture imprimée (T³), l'écriture de ces textes *numérisés* (T^{4.1}) est très proche de celle du support papier. Une fois numérisé, le texte offre toutefois une certaine liberté de navigation, à partir de la fonction « Rechercher ». L'intégration d'éléments paratextuels et intertextuels dans l'intra-texte est facilitée, sans parler de la grande rapidité d'accès à des documents (textes, images, sons) qui résulte de la dématérialisation d'une véritable bibliothèque virtuelle.

- La phase du Web 2.0 du « web dynamique » est celle du *texte numérique* (T^{4.2}). Comme le montre De Angelis (2018 : 462), le contenu des pages change selon la demande des usagers et selon l'interaction établie entre le visiteur, formulant la demande, et le serveur, traitant cette demande. L'écriture est cette fois conçue pour le support numérique, les textes deviennent de plus en plus brefs et sont de plus en plus inter-connectés.

Les caractéristiques des hyperstructures textuelles (T⁵) se retrouvent, bien sûr, dans les textes numériques qui, à la différence des hyperstructures, comportent des liens externes vers d'autres textes, intégrant eux-mêmes des liens, et ceci potentiellement à l'infini. Cette ouverture du texte se double d'un éclatement de la surface de la page-écran en informations parallèles et publicitaires, plus ou moins en rapport avec la page-texte (comme (23) comporte un module de publicité politique en bas à droite, sans rapport avec l'information sur laquelle porte l'hyperstructure textuelle). D'où une très grande hétérogénéité, une lecture éclatée de textes souvent très brefs et d'images, et une diffraction de l'attention. La lecture de pictogrammes – les smileys l'emportant sur la verbalisation des émotions –, d'images et de vidéos remplace la lecture de documents écrits dépassant la limite des 280 caractères.

• Avec le « web sémantique », Web 3.0, l'exploitation des données se fait à l'échelle des *big data*. Par ailleurs, Paveau parle de *textes numérisés* (T^{4,3}) « pour désigner les textes produits nativement en ligne. Outre sa délinéarisation, le texte numérisé présente des traits d'augmentation énonciative, de technogénéricité et de plurisémioticités » (2015 : 349). Elle prend l'exemple d'un billet, signé d'un auteur, sur un blog, mais augmenté par les discussions par lesquelles des co-auteurs co-construisent le texte jusqu'à la fermeture de la discussion. Dans le cas du traitement de texte collaboratif en ligne, plusieurs auteurs, identifiés par des marques graphiques (couleurs différentes), rédigent ensemble et partagent simultanément un texte qui se rapproche ainsi du cas des polylogues polygérés de l'oral (T¹).

Les textes numérisés ressemblent, dans une étonnante boucle temporelle, aux textes médiévaux retouchés par les copistes et autres récitants. Comme l'a montré Zumthor (1972 : 41), en fort lien avec l'oralité, le texte médiéval ne s'identifie pas tant à l'objet livre qu'à un objet auditif, fluide et mouvant. L'insertion de la glose et du commentaire dans un texte ouvert se retrouve dans les discussions qui s'insèrent dans un texte en ligne et plus encore lorsqu'il s'agit d'un écrit collaboratif en ligne. Cette instabilité des textes numériques, facilement copiés-coups-collés, est à l'origine du retour massif du plagiat, conséquence de l'affaiblissement de l'auctorialité comme autorité. La toute-puissance libertaire d'internet permet à chacun de soumettre les textes aux variations et découpages qui étaient le propre des textes anciens : « L'auteur a disparu : reste le sujet de l'énonciation, une instance locutrice intégrée au texte et indissociable de son fonctionnement : "ça parle" » (Zumthor 1972 : 69).

Le codage des images par des pixels discontinus permet la même manipulation de ces points indépendants les uns des autres et la production d'indétectables fausses informations visuelles (comme verbales). Les vidéos truquées (*deep fake*) font certes les délices des humoristes, mais surtout des officines de fabrication de fausses informations (*fake news*) qui envahissent le web.

7. CONCLUSION

La prise en compte des régimes médiologiques et des différentes formes de textualité qui en découlent montre que la définition du concept de texte ne peut pas être limitée à l'écrit et qu'elle demande à être modulée. La définition que nous avons esquissée ici dessine un cadre et appelle d'autres travaux linguistiques sur corpus (complétant ceux que nous avons menés sur la publicité, sur la presse écrite, sur les textes instructionnels et sur le discours littéraire). La description linguistique fine et systématique des différents paliers de structuration et de toutes les formes textuelles qui relèvent aussi bien du *régime oral*, que du *régime scriptural*, du *régime numérique* et des *régimes mixtes* ne pourra qu'apporter aux différents domaines des sciences et disciplines du texte et du discours (Cossutta & Maingueneau 2019 : §20-22 ; voir également Gilles Siouffi 2018) et, plus largement, des sciences de l'information et de la communication, ainsi que de la didactique.

8. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE (ORDRE CHRONOLOGIQUE)

1. COSERIU Eugenio 2007. *Lingüística del texto. Introducción a la hermenéutica del sentido*, édition et annotation d'Oscar Loureda Lamas, Madrid, Arco/Libros.
2. HALLIDAY Michael Alexander Kirkwood & HASAN Ruqaiya 1976. *Cohesion in English*, London, Longman.
3. LUNDQUIST Lita 1980. *La Cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck.
4. BEAUGRANDE Robert A. & DRESSLER Wolfgang U. 1981. *Introduction to textlinguistics*, London, Longman.
5. RASTIER François 1989. *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
6. ADAM Jean-Michel 2019 [2005, 2008, 2011]. *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin.

9. OUVRAGES CITÉS

ACHARD-BAYLE Guy 2013. « *Texte et discours se comprennent-ils ?* », in *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, M. Monte & G. Philippe (éds.), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 23-38.

ADAM Jean-Michel 1985. *Pour lire le poème*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

— 1990. *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.

— 1991. « Lecture tabulaire : une macro-analyse du texte théâtral classique », in *Langue et littérature*, Paris, Hachette, 191-214. En ligne :

https://www.unil.ch/files/live/sites/fra/files/shared/Chapitre_II-5.pdf.

— 2006. « Autour du concept de texte. Pour un dialogue des disciplines de l'analyse des données textuelles », Conférence plénière d'ouverture des JADT, Besançon 19-21 avril 2006. En ligne : http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/JADT2006-PLENIERE/JADT2006_JMA.pdf.

— 2010. « L'émergence de la linguistique textuelle en France (1975-2010). Parcours bibliographique en 100 titres », *Verbum XXXII*, 2010, 2, Presses Universitaires de Nancy, 237-261.

— 2011a [1992]. *Les textes : types et prototypes*, Paris, A. Colin.

— 2011b. *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve, Academia/L'Harmattan.

— 2012. « La brève comme récit minimal : les *Nouvelles en trois lignes* de Félix Fénéon (*Le Matin*, 1906) », in *Le récit minimal*, Sabrinelle Bedrane, Françoise Revaz & Michel Vieignes, (éds.), Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 33-44.

— 2016. « L'analyse textuelle des discours. L'exemple de "Vive le Québec libre !" », in *Les discours politiques. Regards croisés*, J. Fidel Corcuera, Antonio Gaspar Galán, Mónica Dijan, Javier Vicente & Chésús Bernal, (éds.), Paris, L'Harmattan, 11-31.

- 2018a. *Souvent textes varient*, Paris, Classiques Garnier.
- 2018b. *Le paragraphe : entre phrases et texte*, Paris, A. Colin.
- 2019a [2005]. *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin.
- 2019b. « Des *Poèmes en prose* au recueil : La fabrique auctoriale et éditoriale du *Spleen de Paris* », in *Baudelaire et ses autres*, Patrick Labarthe (éd.), Genève, Droz, à paraître.
- ADAM Jean-Michel (éd.) 2015. *Faire texte. Frontières textuelles et opérations de textualisation*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- ADAM Jean-Michel & BONHOMME Marc 2012. *L'Argumentation publicitaire*, Paris, A. Colin.
- ADAM Jean-Michel & GOLDENSTEIN Jean-Pierre 1976. *Linguistique et discours littéraire*, Paris, Larousse.
- ADAM Jean-Michel & HEIDMANN Ute 2009. *Le Texte littéraire*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruyland.
- ADAM Jean-Michel & LUGRIN Gilles 2000. « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques ? », *Carnets du Cediscor* 6, 133-149.
- 2006. « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », *Semen* 22, 127-144.
- ANIS Jacques 1983. « Vilisibilité du texte poétique », *Langue française* 59, 88-102.
- 1995. « Vers une typologie des espaces graphiques des documents lus et produits par les jeunes en formation professionnelle courte : pour une pédagogie de la "vilisibilité" », *Linx* 6-1, 243-258.
- APOSTEL Léo 1980. « Communication et Action », in *Le Langage en contexte*, H. Parret et al. (éds.), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 191-315.
- APOTHÉLOZ Denis 1995. *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- ARABYAN Marc 1994. *Le paragraphe narratif*, Paris, L'Harmattan.
- 2012. *Des lettres de l'alphabet à l'image du texte*, Limoges, Lambert-Lucas.
- ATKINSON John Maxwell & HERITAGE John (éds.) 1984. *Structure of Social Action. Studies in Conversation Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press & Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline 1984. « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, 98-111.
- 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire* vol. 1 & 2, Paris, Larousse.

- BADIR Sémir 1998. « La notion de *texte* chez Hjelmslev », *Texto!* octobre 1998.
Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Dialogues/Debat_Hjelmslev/Badir_Notion.html.
- BAKHTINE Mikhaïl M. 1984 (1979). « Les genres de la parole » & « Le problème du texte », in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 263-308 & 309-338.
- BENVENISTE Emile 1965. « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études », *Annuaire 1964-1965, de l'École Pratique des Hautes Études, 4^{ème} section*, 20-34.
— 1974. *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
— 2011. *Baudelaire*, édition établie par Chloé Laplantine, Limoges, Lambert-Lucas.
- BERGER René & GHERNAOUTI-HÉLIE Solange 2010. *Technocivilisation, pour une philosophie du numérique*, Lausanne.
- BERGOUNIOUX Gabriel 2001 (éd.). *La parole intérieure, Langue française* 132.
- BERRENDONNER Alain 1990. « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
— 1995. « Redoublement actantiel et nominalisations », *Scolia* n°5, 215-244.
— 2002. « Les deux syntaxes », *Verbum* XXIV, n°1-2, 23-35.
- BERRENDONNER Alain & REICHLER-BÉGUELIN Marie-José 1989. « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française* 81, 99-126.
- BIEBUYCK Brunhilde, BORNAND Sandra & LEGUY Cécile 2008 (éds.). *Cahiers de littérature orale* n°63-64.
- BLINKENBERG Andreas 1928. *L'ordre des mots en français moderne. Première partie*, Copenhague, Munksgaard.
— 1933. *L'ordre des mots en français moderne. Deuxième partie*, Copenhague, Levin et Munksgaard.
- BONHOMME Marc 2005. *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion.
— 2006. *Le discours métonymique*, Berne, Peter Lang.
- BORNAND Sandra 2005. *Le discours du griot généalogiste chez les Zarma du Niger*, Paris, Karthala.
- BOURDIN Jean-François & DUHEM Pierre 1972. « La grammaire de texte en pays de langue allemande », *Langages* 26, 59-74.
- BOWAO Charles-Zacharie & RAHMAN Shahid (éds.) 2014. *Entre l'orature et l'écriture, Cahiers de Logique et d'Épistémologie*, <https://www.collegepublications.co.uk/cahiers/?00020.<halshs-01219618>>.
- BRONCKART Jean-Paul 1997. *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé.
— 2008. « Genres de textes, types de discours et “degrés” de langue. Hommage à François Rastier », *Texto!* [en ligne], janvier 2008, vol. XIII, n°1.

- 2013. « Les genres de textes, cadres organisateurs de la “vraie vie” des signes », in *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, M. Monte & G. Philippe (éds.), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 39-48.
- BRUNEAU Charles 1972. *Histoire de la langue française, XII-2*, Paris, A. Colin.
- BURGER Marcel & JACQUIN Jérôme 2015. « La textualisation de l’oral : éléments pour une description de la construction collaborative de la complétude », in *Faire texte*, J.-M. Adam éd., Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 277-318.
- BUSQUETS Joan, VIEU Laure & ASHER Nicolas 2001. « La SDRT : une approche de la cohérence du discours dans la tradition de la sémantique dynamique », *Verbum* 13 (1), 73-101.
- CAPT Vincent, JACQUIN Jérôme et MICHELI Raphaël 2009. « Les sphères de contextualisation. Réflexion méthodologique sur les passages de texte à texte(s) et la constitution des corpus », *Corpus* 8, 129-147.
- CARTER-THOMAS Shirley 2000. *La Cohérence textuelle*, Paris, L’Harmattan.
- CHAMOISEAU Patrick 1997. *Écrire en pays dominé*, Paris, Gallimard.
- CHARAUDEAU Patrick 2015. « Le maelstrom de l’interdiscours », in *L’analyse de discours. Sa place dans les sciences du langage et de la communication*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 125-138.
- CHARLES Michel 1995. *Introduction à l’étude des textes*, Paris, Seuil.
- 2018. *Composition*, Paris, Seuil.
- CHAROLLES Michel 1993. « Les plans d’organisation du discours et leurs interactions », in *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Sophie Moirand et alii (éd.), Berne, Peter Lang, 301-314.
- 1997. « L’encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces », *Cahiers de Recherche linguistique* 6, 1-73.
- 2001. « De la phrase au discours : quelles relations ? », in *La sémantique des relations*, A. Rousseau (éd.), Lille, Université de Lille III, collection *Travaux de recherche*, 237-260.
- 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- CHARTIER Roger 1998. « Histoire et littérature », in *Au bord de la falaise*, Paris, Albin Michel, 269-287.
- CHERCHI Lucien 1978. « L’ellipse comme facteur de cohérence », *Langue française* 39, 118-128.
- COMBETTES Bernard 1977. « Ordre des éléments de la phrase et linguistique du texte », *Pratiques* 13, 91-101.
- 1983. *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- 1986. « Introduction et reprise des éléments d’un texte », *Pratiques* 49, 69-84.

- 1992. *L'organisation du texte*, Université de Metz : Publication du Centre d'analyse syntaxique.
- 1999. « Les marqueurs de topicalisation dans *Histoire d'un voyage en terre du Brésil* de Jean de Léry », in *Phrases, syntaxe, rythme, cohésion du texte*, F. Neveu éd., Paris, SEDES, 25-40.
- 2001. « Grammaticalisation de la phrase complexe et évolution de la cataphore », in *Langage et référence*, H. Kronning et al. éd., Uppsala, Acta Universitatis Uppsaliensis, 105-114.
- CONDILLAC Etienne Bonnot de 2002 [1803]. *Traité de L'art d'écrire*, Orléans, Editions Le Pli.
- CONTE Maria-Elisabeth 1985. « Text in Hjelmslev », *Il Protagora* 7-8, Università degli Studi di Lecce, 171-179.
- CORBLIN Francis 1987. *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, Genève-Paris, Droz.
- 1995. *Les formes de reprises dans le discours. Anaphores et chaîne de référence*, Presses Universitaires de Rennes.
- CORMERAIS Franck & MILON Alain 1998. « La navigation multimédia et le retour au projet encyclopédique », *Communication et langages* 116, 77-91.
- COSERIU Eugenio 1955-56. « Determinación y entorno. De los problemas de una lingüística del hablar », *Romanistisches Jahrbuch* 7, Berlin, 29-54 ; repris dans *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, Gredos, 1973 : 282-323 ; traduit en français dans Coseriu 2001, 31-67.
- 1994 [1980]. *Textlinguistik: Eine Einführung*, Tübingen-Basel, Francke.
- 2001. *L'homme et son langage*, Louvain-Paris, Peeters.
- COSSUTTA Frédéric & MAINGUENEAU Dominique 2019. « L'analyse du discours philosophique : bilan et perspectives », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 22|2019, mis en ligne et consulté le 15 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/2981>; DOI : 10.4000/aad.2981.
- CULIOLI Antoine 2003. « Un linguiste face aux textes saussuriens », *Cahier de L'Herne-Saussure*, 137-149.
- DAHLET, Véronique 2003. *Ponctuation et énonciation*, Guyane-Guadeloupe-Martinique-Réunion, Ibis rouge éditions.
- DANEŠ Frantisek 1974. « Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text », *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Academia & La Haye, Mouton, 100-128.
- DAVALLON Jean, DESPRÉS-LONNET Marie, JEANNERET Yves, LE MAREC Joëlle & SOUCHIER Emmanuël 2003. *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information. Mise en ligne le 15 mai 2013 : <http://books.openedition.org/bibpompidou/394>.

DE ANGELIS Rossana 2016. « De l'objet linguistique à l'objet d'écriture. Les relations entre théories de l'écriture et théories du texte contemporaines », *Dossiers d'HEL* 9, 317-332. En ligne : <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/hel/dossiers/numero9>.

— 2018a. « La notion de *texte* entre linguistique et sémiotique pendant les années 1970-1990 », in *Texte et discours en confrontation dans l'espace européen*, D. Ablali, G. Achard-Bayle, S. Reboul-Touré & M. Temmar (éds), Berne, Peter Lang, 133-148.

— 2018b. « Textes et textures numériques. Le passage de la matérialité graphique à la matérialité numérique », *Signata* 9|2018, 459-484.

DE BEAUGRANDE Robert A. 1995. « Text linguistics », in *Handbook of Pragmatics*, J. Verschueren et al. (éds.), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 536-544.

— 1984 [1981]. « Critères d'évaluation des modèles du processus de lecture », in *Il était une fois... Compréhension et souvenir de récits*, Guy Denhière éd., Lille, Presses universitaires de Lille, 315-379.

DEGAND Liesbeth & SIMON Anne-Catherine 2011. « L'analyse en unités discursives de base : pourquoi et comment ? », *Langue française* 170, 45-59.

DENDALE Patrick & COLTIER Danielle (éds.) 2011. *La prise en charge énonciative*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

DESCLÉS Jean-Pierre & GUENTCHÉVA Zlatka 1987. « Fonctions discursives. Passé simple et imparfait », in *Le texte comme objet philosophique*, Jean Greisch et alii (éd.), Paris, Beauchesne, 111-137.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE, THÉMATIQUE ET TECHNIQUE DES LITTÉRATURES 1985-1986. Jacques Demougin éd., Paris, Larousse.

DIJK Teun Adrianus Van 1972a. *Some Aspects of Text Grammars*, The Hague, Mouton.

— 1972b. « Aspects d'une Théorie Générative du Texte Poétique », in A.-J. Greimas et al., *Essais de sémiotique poétique*, Paris, Larousse, 180-206.

— 1973a. « Modèles génératifs en théorie littéraire », in Charles Bouaziz et al., *Essais de la théorie du texte*, Paris, Galilée, 79-99.

— 1973b. « Text Grammaire and Text Logic », in J. S. Petöfi & H. Reiser (éds.), *Studios in Text Grammaire*, Dordrecht, Reidel, 17-78.

— 1981-1982. « Attitudes et compréhension de textes », *Bulletin de psychologie* 356, tome XXXV, 557-569.

DIONNE Ugo 2008. *La voie aux chapitres. Poétique de la disposition romanesque*, Paris, Seuil.

DOQUET Claire 2017. « L'oral en appui sur l'écrit : décalages (méta)énonciatifs », *Corela* [en ligne], 15-2|2017, <http://journals.openedition.org/corela/5061> (consulté le 22/11/2018).

DOR Rémy 1982. *Chants du Toit du monde. Textes d'orature Kirghize*, Paris, Maisonneuve & Larose.

- DOSTIE Gaétane & PUSCH Claus D. 2007. « Présentation de Les marqueurs discursifs », *Langue française* 154, 3-12.
- DUBOIS Jean (éd.) 1972. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUCROT Oswald 1969. « Présupposés et sous-entendus », *Langue française* 4, 30-43.
— 1980. *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT Oswald & TODOROV Tzvetan 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- DUFOUR Philippe 2004. *La pensée romanesque du langage*, Paris, Seuil.
- ECO Umberto 1985a [1979]. *Lector in fabula*, Paris, Grasset.
— 1985b. *Apostille au "Nom de la rose"*, Paris, Grasset.
- ERTZSCHEID Olivier 2003. « De la note de bas de page au lien hypertexte : philosophie de l'identique et stylistique de l'écart », *La Licorne* 67, 199-211.
- FAYOL Michel 1992. « Le résumé : un bilan provisoire des recherches en psychologie cognitive », in M. Charolles & A. Petitjean éd., *L'activité résumante*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, 105-124.
- FIRBAS Jan 1964. « On Defining the Theme in Functional Sentence Perspective Analysis », *Travaux Linguistiques de Prague* 1, 267-280.
- FLOREA Marie-Laure 2009. « Tabularité : des textes aux corpus », *Corpus* 8, 177-196.
- FOUCAULT Michel 1969. *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FRANÇOIS-GEIGER Denise 1988. « Être linguiste aujourd'hui ? », *La Linguistique* 24/2, 3-16.
- FRESNAULT-DERUELLE Pierre 1976. « Du linéaire au tabulaire », *Communications* 24, 7-23.
- FUCHS Catherine 1985. « L'ambiguïté et la paraphrase, propriétés fondamentales des langues naturelles », in *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, C. Fuchs (éd), Berne, Peter Lang, 7-35.
- GARDES TAMINE Joëlle 2004. *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.
- GARDES TAMINE Joëlle & PELLIZZA Marie-Antoinette 1998. *La construction du texte. De la grammaire au style*, Paris, A. Colin.
- GENETTE Gérard 1987. *Seuils*, Paris, Seuil.
- GHERNAOUTI Solange & DUFOUR Arnaud 2000. *De l'ordinateur à la société de l'information*, Paris, PUF Que sais-je ? 2^{ème} édition.
- GHERNAOUTI Solange & DUFOUR Arnaud 2017. *Internet*, Paris, PUF Que sais-je ? 12^{ème} édition.
- GIVÓN Talmy 1998. « L'approche fonctionnelle de la grammaire », *Verbum* XX, 3, 257-288.

- GOFFMAN Erving 1978. « Response Cries », *Language*, Vol. 54, n°4, 787-815.
- GOODY Jack 1979. *La raison graphique*, Paris, Minuit.
- 1987. *The interface between the oral and the written*, Cambridge UK, Cambridge University Press.
- 2006. « La place du livre dans le monde de l'écrit. Entretien entre Jack Goody et Michel Melot », *Pratiques* 131/132, 76-82.
- GRAFTON Anthony 2015. *La Page de l'Antiquité à l'ère du numérique*, Paris, Louvre éditions.
- GREIMAS Algirdas Julien 1970. *Du Sens*, Paris, Seuil.
- 1976a. *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Seuil.
- 1976b. *Maupassant. La sémiotique du texte : exercices pratiques*, Paris, Seuil.
- GREIMAS Algirdas Julien & COURTÉS Joseph 1979. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- GREISCH Jean (éd.) 1987. *Le texte comme objet philosophique*, Paris, Beauchesne.
- GROSSE Ernst Ulrich & SEIBOLD Ernst 1996. *Panorama de la presse parisienne*, Frankfurt am Main/Berne, Peter Lang.
- GROUPE DE FRIBOURG 2012. *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- GROUPE μ 1977. *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- GUENTCHEVA Zlatka 1994. « Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps français », *Langue française* 102, 8-23.
- 1996. *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Peeters.
- HAGÈGE Claude 1986 [1985]. *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, Folio-Essais.
- HARRIS Zellig Sabetai 1952a. « Discourse Analysis », *Language* 28-1, 1-30.
- 1952b. Discourse Analysis : a sample text. *Language* 28-4, 474-494.
- HAUSMANN Franz Josef & BLUMENTHAL Peter 2006. « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », *Langue française* 150, 3-13.
- HEIDMANN Ute 2014. « Ces images qui (dé)trompent... Pour une lecture iconotextuelle des recueils manuscrit (1695) et imprimé (1697) des contes de Perrault », *Féeries* 11, 47-69 (En ligne).
- HEIDMANN Ute & ADAM Jean-Michel 2010. *Textualité et intertextualité des contes*, Paris, Classiques Garnier.
- HJELMSLEV Louis 1971 [1943]. *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- ISENBERG Horst 1970. *Der Begriff "Text" in der Sprachtheorie*, Deutsche Akademie der Wissenschaften, Berlin, Arbeitsstelle Strukturelle Grammatik, ASG-Bericht 8, roneo 21 p. ; présentation et traduction in J.-F. Bourdin & P. Duhem : « La grammaire de texte en pays de langue allemande », *Langages* 26 (1972), 70-74.

- 1971 [1968]. « Überlegungen zur Texttheorie » in Ihwe (ed), *Literaturwissenschaft und Linguistik. Ergebnisse und Perspektiven*, Frankfurt am Main, Athenäum Verlag, 155-172.
- JACQUES Francis 2002. *De la textualité. Pour une textologie générale et comparée*, Paris, Maisonneuve.
- JAKOBSON Roman 1963. *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- JOHNSON-LAIRD Philip N. 1988. *The Computer and the Mind : an Introduction to Cognitive Science*, Cambridge MA, Harvard University Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine 1990. *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris, A. Colin.
- 2001. *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan.
- 2015. « De l'analyse de discours à l'analyse des discours », in *L'analyse de discours. Sa place dans les sciences du langage et de la communication*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 27-36.
- KESIK Marek 1989. *La Cataphore*, Paris, PUF.
- KLEIBER Georges 1994. *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- 2012. « Sur la présupposition », *Langages* 186, 21-36.
- KLINKENBERG Jean-Marie 2018. « Entre dépendance et autonomie. Pour une définition de l'écriture dans les sciences du langage et du sens », *Signata* [En ligne], 9|2018 : 103-129. Mis en ligne le 17 décembre 2018, consulté le 19 décembre 2018. URL:<http://journals.openedition.org/signata/1780>.
- KRISTEVA Julia 1969. *Semeiotikè : recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil.
- KYHENG Rossitza 2005. « Hjelmslev et le concept de texte en linguistique », *Texto!* [en ligne], septembre 2005, vol. X, n°3.
- LABOV William & WALETZKY Joshua 1967. « Narrative Analysis : Oral Versions of Personal Experience », in *Essays on the Verbal and Visual Arts*, Edited by J. Helm, Seattle, Washington Univ. Press, 12-44.
- LAKOFF George 1987. *Women, Fire, and other Dangerous Things. What categories reveal about the Mind*, Chicago, University of Chicago Press.
- LANDOLSI Houda 2018. *L'exemplification et ses marqueurs*, Uppsala, Uppsala Universitet.
- LANG Ewald 1972. « Quand une "grammaire de texte" est-elle plus adéquate qu'une "grammaire de phrase" ? », *Langages* 26, 75-80.
- LANGACKER Ronald W. 1991. « Cognitive Grammar », in *Linguistic Theory and Grammatical Description*, F.G. Droste & J.E. Joseph (éds.), Amsterdam, J. Benjamins, 275-306.
- 1999. *Grammar and Conceptualization*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.

- 2008. *Cognitive Grammar. A basic introduction*, New York, Oxford University Press.
- LAUFER Roger 1972. *Introduction à la textologie*, Paris, Larousse.
- 1986. « L'énonciation typographique : hier et demain », *Communication et langage* 68, 68-85.
- 1989 (éd.). *Le texte et son inscription*, Paris, CNRS.
- LEFEBVRE Julie 2011. « L'appel-renvoi de note comme observatoire de l'interprétation des ponctuations blanche et noire », *Langue française* 172, 69-82.
- 2014. « *Nous le verrons plus bas, voir ci-dessus, je ne reviens pas ici* : retour sur les propriétés de la langue écrite », *Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, ILF.
- LEGALLOIS Dominique 2006. « Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte », *Langages* 163, 56-70.
- LE GOFFIC Pierre 2011. « Phrase et intégration textuelle », *Langue française* 170, 11-28.
- LONGACRE Robert E. 1968. *Discourse, Paragraph and Sentence Structure in Selected Philippine Languages*. Vol. 2 *Sentences Structure*, Santa Ana, Summer Institute of Linguistics.
- 1980. « An Apparatus for the Identification of Paragraph Types », *Notes on Linguistics* 15, Dallas, Summer Institute of Linguistics, 5-23.
- LUGRIN Gilles 2000a. « Les ensembles rédactionnels : multitexte et hyperstructure », *Médiatiques*, 34-36.
- 2000b. « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen* 13, 65-96.
- 2006. *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite*, Berne, Peter Lang.
- LUNDQUIST Lita 1999. « Le *Factum Textus* : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ? », *Langue française* 121, 56-75.
- MAHRER Rudolf 2009. « De la textualité des brouillons. Prolégomènes à un dialogue entre linguistique et génétique des textes », *Modèles linguistique* XXX/59, 50-70.
- 2017. *Phonographie. La représentation écrite de l'oral en français*, Berlin/Boston, Walter de Gruyter.
- MAHRER Rudolf & NICOLLIER SARAILLON Valentine 2015. « Les brouillons font-ils texte ? Le cas des plans pré-rédactionnels de C. F. Ramuz », in *Faire texte*, J.-M. Adam éd., Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 195-275.
- MAINGUENEAU Dominique 1976. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- 2014a. *Discours et analyse du discours*, Paris, A. Colin.

- 2014b. « *Aux limites de la généricité* », in *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, M. Monte & G. Philippe (éds.), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 77-88
- MANN William C. & THOMPSON Sandra A. 1988. « Rhetorical Structure Theory. Toward a functional theory of text organisation », *Text* 8(3), 243-281.
- MATHESIUS Vilém (1929) 1969. « Les thèses de 1929 », *Change* 3, 21-49.
- MATSUZAWA Kazuhiro 2012. « Puissance de l'écriture fragmentaire et "cercle vicieux" », *Genesis* 35, 41-58. Mis en ligne le 15.11.2014 : URL : <http://genesis.revues.org/1037>.
- MAYAFFRE Damon 2007. « L'analyse de données textuelles aujourd'hui : du corpus comme une urne au corpus comme un plan. Retour sur les travaux actuels de topographie/topologie textuelle », Conférence plénière d'ouverture des JADT, Besançon 19-21 avril 2006. En ligne : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/numspeciaux/special9/mayaffre.pdf>.
- MEIZOZ Jérôme 2001. *L'Âge du roman parlant (1919-1939)*, Genève, Droz.
- MESCHONNIC Henri 2006. *La rime et la vie*, Paris, Gallimard, Folio-essais.
- MILLER George A. 1956. « The Magical Number Seven, Plus or Minus Two. Some Limits on Our Capacity for Processing Information », *Psychological Review*, vol. 101, n°2, 343-352.
- MOIRAND Sophie 1975. « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite », *Langue française* 28, 60-78.
- 2015. « Entre discours, langue et mémoire : une analyse de la communication médiatique comme discours verbal et visuel », in *L'analyse de discours. Sa place dans les sciences du langage et de la communication*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 115-122.
- MOLINO Jean 1989. « Interpréter », in C. Reichler, *L'interprétation des textes*, Paris, Minuit, 9-52.
- MONTANDON Alain (éd.) 1990. *Iconotextes*, Paris, Ophrys.
- MOREL Mary-Annick & DANON-BOILEAU Laurent 1998. *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys.
- MOURIQUAND Jacques 1997. *L'écriture journalistique*, Paris, PUF.
- NERLICH Michael 1990. « Qu'est-ce qu'un iconotexte ? », in A. Montandon (éd.), *Iconotextes*, Paris, Ophrys, 255-302.
- NEVEU Franck 2000. « De la syntaxe à l'image textuelle. Ponctuation et niveau d'analyse linguistique », *La Licorne* 52, 201-215 ; en ligne.
- 2006. « Critique du concept d'homonymie textuelle », *Langages* 163, 86-98.
- NELSON Ted H. 1965. « Complex Information Processing: a File Structure for the Complex, the Changing and the Indeterminate », in L. Winner (éd.), *ACM/CSC-ER Proceeding of the 1965 20th National Conference*, New York, ACM, 84-100.

- NIELSEN Jakob 1990. *Hypertext and Hypermedia*, San Diego, Academic Press.
- 2006. « F-Shaped Pattern For Reading Web Content (original eyetracking research) », 17/04/2006. Nielsen Norman Group (NN/g), <https://www.nngroup.com/articles/f-shaped-pattern-reading-web-content-discovered/> (consulté le 08/01/2019).
- NØLKE Henning, KLØTTUM Kjersti & NORÉN Coco 2004. *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- PAHUD Stéphanie 2009. *Variations publicitaires sur le genre*, Lausanne-Zurich-Lugano, Artesia.
- PAVEAU Marie-Anne 2015. « Ouverture. En naviguant en écrivant. Réflexions sur les textualités numériques », in *Faire texte*, J.-M. Adam éd., Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 337-353.
- PERNICE Kara 2017. « F-Shaped Pattern of Reading on the Web: Misunderstood, But Still Relevant (Even on Mobile) », 12/11/2017. Nielsen Norman Group (NN/g), <https://www.nngroup.com/articles/f-shaped-pattern-reading-web-content-discovered/> (consulté le 08/01/2019).
- PERNOT Laurent 2018. *L'Art du sous-entendu*, Paris, Fayard.
- PÉRY-WOODLEY Marie-Paule 1993. *Les écrits dans l'apprentissage*, Paris, Hachette.
- PETÖFI János S. 1975. *Vers une théorie partielle du texte*, Hamburg, Helmut Buske.
- PETÖFI János S. & REISER Hannes 1973. *Studies in Text Grammar*, Dordrecht, Reidel.
- PEYTARD Jean 1982 (éds.). *Littérature et classe de langue*, Paris, Hatier-Crédif.
- PHILIPPE Gilles & PIAT Julien (éds.) 2009. *La Langue littéraire*, Paris, Fayard.
- PRANDI Michele 2007. « Les fondements méthodologiques d'une grammaire descriptive de l'italien », *Langages* 167, 70-84.
- 2013. *L'analisi del periodo*, Roma, Carocci.
- PROVOST-CHAUVEAU Geneviève 1971. « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », *Langue française* 9, 6-21.
- RABATEL Alain 1998. *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- RAMUZ Charles Ferdinand 1992 [1926]. « Lettre à Bernard Grasset », dans *Deux lettres*, Lausanne, L'Âge d'homme.
- RASTIER François 1997. « Les fondations de la sémiotique et le problème du texte. Questions sur les *Prolégomènes à une théorie du langage* de Louis Hjelmslev », in A. Zinna (éd.), *Hjelmslev aujourd'hui*, Brepols, Turnhout, 141-164. Repris dans *Texto! 1997* [en ligne].
- 2001. *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- 2008. « Passages et parcours dans l'intertexte », *Texte !*, vol. XIII, n°4, 1-20.

- RICŒUR Paul 1986. « Qu'est-ce qu'un texte ? », in *Du texte à l'action*, Paris, Seuil, 137-159.
- REISER Hannes 1978. « On the Development of Text Grammar », in *Current Trends in Textlinguistics*, W. U. Dressler éd., Berlin-New York, W. de Gruyter, 6-20.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RUFFEL Lionel 2018. « L'imaginaire de la publication. Pour une approche médiatique des littératures contemporaines », *Revue des sciences humaines* 331, 11-24.
- RUWET Nicolas 1975. « Parallélismes et déviations en poésie », in J. Kristeva, J.-C. Milner, N. Ruwet (éds.), *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste*, Paris, Seuil, 307-351.
- 1979. « Blancs, rimes et raisons. Typographie, rimes et structures linguistiques en poésie », *Rhétoriques sémiotiques, Revue d'Esthétique* 1-2, 397-426.
- SALEM André 1987. *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck.
- SAUSSURE Ferdinand de 1922 [1894]. « Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonnantique en lithuanien », *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*.
- 2002. *Écrits de linguistique générale*, édités par Simon Bouquet & Rudolf Engler, Paris, Gallimard.
- 2013. *Anagrammes homériques*, édités par Pierre-Yves Testenoire Limoges, Lambert-Lucas.
- SCHEGLOFF Emanuel Abraham 1982. « Discourse as an interactional achievement : some uses of "uh huh" and other things that come between sentences », in D. Tannen éd., *Analyzing Discourse : Text and Talk*, Washington D. C., Georgetown University Press, 71-93
- SCHLEIERMACHER Friedrich Daniel Ernst 1987 [1805-1833]. *Herméneutique*, Paris/Lille, Cerf/PUL.
- SEGRE Cesare 2006 [1985/1999]. *Avviamento all'analisi del testo letterario*, Torino, Einaudi.
- SELTING Margret 2000. « The Construction of Units in Conversational Talk », *Language in Society* 29, 477-517.
- SIMON Anne-Catherine 2011. « Effacement énonciatif et effet de non-prise en charge des discours représentés dans deux hyperstructures du magazine *Citato* », in *La prise en charge énonciative*, Dendale Patrick & Coltier Danielle (éds.), Bruxelles, De Boeck-Duculot, 143-159.
- SIMON Anne-Catherine & DEGAND Liesbeth 2014. « Unités discursives de base et leur périphérie gauche dans LOCAS-F, un corpus oral multigenre annoté », *Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris: ILF.

- SIMONIN-GRUMBACH Jenny 1975. « Pour une typologie des discours », in J. Kristeva, J.-C. Milner, N. Ruwet (éds.), *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste*, Paris, Seuil, 85-121.
- SIOUFFI Gilles 2018. « Médialité et séquentialité », *Cahiers de praxématique* 71, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/4962>.
- SLAKTA Denis 1975. « L'ordre du texte », *Études de linguistique appliquée* 19, 30-42.
- 1980. *Sémiologie et grammaire de texte. Pour une théorie des pratiques discursives*, 2 tomes, Paris X-Nanterre, thèse d'état inédite.
- 1985. « Grammaire de texte : synonymie et paraphrase », in C. Fuchs (éd.), *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne, Peter Lang, 123-140.
- SLATIN John M. 1991. « Composing Hypertext: A Discussion for Writing Teachers », in E. Berk & J. Devlin (éds.), *Hypertext/Hypermedia Handbook*, New York, Intertext Publications, 55-64.
- SOUTET Olivier 2005 [1995]. *Linguistique*, Paris, P.U.F.
- STATI Sorin 1990. *Le transphrastique*, Paris, PUF.
- SWALES John M. 1990. *Genre Analysis. English in Academic and Research Settings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TESTENOIRE Pierre-Yves 2013. *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*, Limoges, Lambert-Lucas.
- 2018. « Les théories du texte contemporaine à l'aune des anagrammes », in *Texte et discours en confrontation dans l'espace européen*, D. Ablali, G. Achard-Bayle, S. Reboul-Touré & M. Temmar (éds.), Berne, Peter Lang, 447-462.
- TODOROV Tzvetan 1978. *Les genres de discours*, Paris, Seuil.
- VANDERVEKEN Daniel 1992. « La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation », *Cahiers de linguistique française* 13, 9-61.
- VIEHWEGER Dieter 1990. « Savoir illocutoire et interprétation des textes », in *Le discours. Représentations et interprétations*, M. Charolles, S. Fischer & J. Jayez (éds.), P.U. de Nancy, 41-51.
- VIPREY Jean-Marie 2006. « Structure non séquentielle des textes », *Langages* 163, 71-85.
- VOLOŠINOV Valentin N. 2010 [1929]. *Marxisme et philosophie du langage*, Limoges, Lambert-Lucas.
- VOUILLOUX Bernard 2017. « Médium(s) et média(s). Le médial et le médiatique », *Fabula / Les colloques*, Création, intermédialité, dispositif, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document4419.php>, page consultée le 15 février 2019. Mis en ligne le 20 mars 2017.
- WEIL Henri 1991 [1879]. *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, Paris, Didier.
- WERLICH Egon 1976. *A Text Grammar of English*, Heidelberg, Quelle & Meyer.

WEINRICH Harald 1969. « Textlinguistik : Zur Syntax des Artikels in der Deutschen Sprache », *Jahrbuch für Internationale Germanistik* 1, Berne/Frankfort, 61-74.

— 1971. « The Textual Function of the French Article », in Seymour Chatman (ed), *Literary Style : a Symposium*, Oxford University Press, 221-240

— 1989. *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Hatier.

— 1994 [1964/1971]. *Tempus*, Stuttgart-Belin-Köln, Kohlhammer ; traduction française *Le Temps*, Paris, Seuil, 1973.

ZUMTHOR Paul 1972. *Essai de poésie médiévale*, Paris, Seuil.

— 1983. *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil.

ANNEXES

La Manta. De l'allure. Et du tempérament!

MACCOM MAN 080815 142



Nouveau. Manta i240, 136 ch. Préparation Irmscher.

Manta. Le coupé qui a la cote: le favori en Europe. Ce n'est pas par hasard!

Il y a d'abord sa ligne racée, incomparable. Grâce à elle, la Manta se détache du peloton des autres voitures. Voilà pour l'allure.

Côté tempérament, voyez plutôt les performances de la nouvelle Manta i240 avec son fougueux moteur à injection 2.4 l: de 0 à 100 km/h en 8.8 sec., vitesse de pointe de plus de 200 km/h!

Ajoutez à cela un châssis sport surbaissé, des jantes larges en métal léger, des freins à disque ventilés à l'avant, des amortisseurs à pression

de gaz Bilstein et un équipement sport complet. En plus, pour le modèle Dakar, des ailes élargies, des coupe-vent, un différentiel autobloquant ZF, etc.

Le prix de la Manta? Il invite à un essai immédiat!

Manta: i240 dès Fr. 27'025.—. GSi ou GT, coupé ou combi-coupé (moteur à injection 2.0l, 110 ch), dès Fr. 17'750.—. Financement ou leasing avantageux par CRÉDIT OPEL.

OPEL 
FIABILITÉ ET PROGRÈS

La nouvelle génération Opel. Le N° 1 en Suisse



A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !



TO ALL FRENCHMEN..

France has lost a battle!
But France has not lost the war!

A makeshift Government may have capitulated, giving way to panic, forgetting honour, delivering their Country into slavery. Yet nothing is lost!

Nothing is lost, because this war is a world war. In the free universe immense forces have not yet been brought into play. Some day these forces will crush the enemy. On that day France must be present at the Victory. She will then regain her liberty and her greatness.

That is my goal, my only goal!

That is why I ask all Frenchmen, wherever they may be, to unite with me in action, in sacrifice and in hope.


Our Country is in danger of death. Let us fight to save it.

LONG LIVE FRANCE !



GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.



TO ALL FRENCHMEN..

*France has lost a battle!
But France has not lost the war!*

A makeshift Government may have capitulated, giving way to panic, forgetting honour, delivering their Country into slavery. Yet nothing is lost!


Nothing is lost, because this war is a world war. In the free universe immense forces have not yet been brought into play. Some day these forces will crush the enemy. On that day France must be present at the Victory. She will then regain her liberty and her greatness.

That is my goal, my only goal!

That is why I ask all Frenchmen, wherever they may be, to unite with me in action, in sacrifice and in hope.

Our Country is in danger of death. Let us fight to save it.

LONG LIVE FRANCE !



GENERAL de GAULLE

HEADQUARTERS,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.